

GRAMMAIRE MONÉGASQUE

par le R.P. Louis FROILA O.M.M.
Docteur en Théologie
Licencié en Philosophie



Rééditée par le
COMITÉ NATIONAL
DES
TRADITIONS MONÉGASQUES

2009

R. P. LOUIS FROLLA ●. M. D.

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

GRAMMAIRE MONÉGASQUE

RÉALISÉE SUR LES INSTRUCTIONS

DU GOUVERNEMENT PRINCIER

Illmo Principi RAINERIO III

Qui

Scientiarum et artium

incrementum promovere

benigno favore

conatur

fidelissimus subditus

auctor

hoc opus gratissime

dedicat

BIBLIOGRAPHIE

Louis NOTARI. *Opera varia; passim.*

Grammaire Française pour les Classes de Second Cycle, par Une Réunion de Professeurs, Préface de Louis MADALIN, de l'Académie Française. Librairie Générale de l'Enseignement Libre, 77, Rue Vaugirard, Paris VI^e.

BRUNO DURAND : *Grammaire provençale* — Ed. du Feu, Aix.

O. PRANGIANI : *Vocabolario etimologico della lingua italiana.*

Sonzogno Edit. 1937.

Arturo Aly BELFADÉL : *Grammatica piemontese.* Edizione L. Gum. Noak.

Mario LO VACCHIO MUSTI. *Guida alla Grammatica italiana.*

S. CAMUGLI — *Précis de Grammaire Italienne* — Hachette.

Grammaire Française par Gaston CAVROU - PIERRE LAURENT - Mademoiselle Jeanne LONS. — Librairie Armand Colin — Paris, 1949.

Grammaire espagnole par Jean BOUZET. Librairie Classique — Eugène Belin — Paris — 1946.

NOTE

Cette *Grammaire Monégasque*, rédigée par le R.P. LOUIS FROLLA, O.M.D., Docteur en Théologie, Licencié en Philosophie, auteur de « *Le Pensée philosophique à travers les âges* » (Édit. du Mont-Blanc - Paris-Genève), de « *Existentialisme et Marxisme* » et de « *Quelques considérations sur le problème gnoséologique* » (ouvrages à paraître), a été examinée et approuvée par une Commission spéciale nommée par S.A.S. le Prince RAINIER III DE MONACO et composée de :

MM. Robert BOISSON,

Louis CANTU,

Marc CURTI,

Alexandre MBOCCIN,

Louis NOTARI,

Lazare SAUVAGEO.

ABRÉVIATIONS

- Cf. « confor », en latin : « comparez », « voyez ».
- Cond. — conditionnel.
- Conjug., conj. — conjugaison.
- Etyrn. — étymologie.
- Ex. — exemple.
- Fém., f. — féminin.
- Fut., — futur.
- Imparf. — imparfait.
- Indic., ind. — indicatif.
- Lit. — littéralement.
- Masc., m. — masculina.
- Pers. — personne.
- Plur., pl. — pluriel.
- Prés. — présent.
- Sing., s. — singulier.
- Subj. — subjonctif.
- Supra — ci-dessus.
- Monég. — monégasque.
- Fr. — français.
- It. — italien.
- Lat. — latin.
- Op. cit. — ouvrage cité (lat. : opus citatum).
- (Les paragraphes sont indiqués par les chiffres romains).
-

INTRODUCTION

Plusieurs dialectes ont déjà leur grammaire publiée par des auteurs spécialisés.

Le présent ouvrage — à notre connaissance le premier du genre — ne sera pas, pour cette raison, exempt de lacunes. Aussi, nous ne le présentons point comme une œuvre complète d'érudition mais simplement comme un essai de codification de notre idiome national dont nous voudrions arrêter la chute sur la pente de l'oubli.

Il suscitera, à coup sûr, l'approbation des uns et la critique des autres. Peu importe.

Aidé, dans notre labeur, par la clairvoyante générosité de S.A.S. notre PRINCE SOUVERAIN, nous avons conscience d'avoir œuvré pour le développement de la culture latine et le renom de notre Principauté.

Nous adressons donc notre ouvrage à tous ceux qu'intéresse l'étude des langues romanes, source inépuisable de précieux renseignements sur l'Avantico et l'interdépendance des langues néo-latines.

Nous l'adressons plus particulièrement à la jeunesse intellectuelle de notre Pays afin que, sous l'impulsion d'un raisonnable sentiment patriotique, fondé sur le culte judicieux de notre passé, elle veuille bien, elle aussi, apporter sa contribution à la connaissance, toujours plus étendue, de l'immortelle civilisation méditerranéenne.

Nous lui transmettons un flambeau dont la flamme vacillante peut encore projeter quelque lueur. A elle de l'entretenir avec amour et de le raviver.

L'AUTEUR.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION

L'ALPHABET

L'Alphabet monégasque se compose de vingt-trois lettres qui ont, en général, la même valeur qu'en latin ou en italien : a, b, c, ç, d, e, f, g, h, i, j, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, z.

Le *k* n'est pas indispensable à la graphie monégasque : il peut y être remplacé par *ch*, par exemple : *ùn chilé*, un kilogramme; *ùn chilometru*, un kilomètre; ou par *c*, par exemple *in kanguru*, un kangourou; *de caolin*, du kaolin. Le *k* est éventuellement employé dans des mots d'origine exotique : exemple *kaki*, *kimono*. On écrit : *kirsch*.

Il y a cependant quelques remarques à faire au sujet de l'alphabet :

- 1^o — *c*, *j*, et *z* se prononcent comme en français (1).
- 2^o — *c* devant les voyelles *e* et *i* se prononce comme en italien c'est-à-dire comme le français « *tché* », « *tchi* ».
- 3^o — *e* est toujours fermé comme *é* français dans bonté, vérité.
æ a également ce même son du *é* français.

Ce *æ* se prononce sur la Riviera italienne à peine plus fermé que le groupe français *œuf*, de *œuf*, de *bœuf*, ou que le *eu* français de *veuf*.

Nous l'employons dans la graphie monégasque pour différencier des mots qui ont la même prononciation

(1) Sur la côte méditerranéenne, Monaco est, en quelque sorte, au point de vue linguistique — le seul que nous considérons ici — le pont de passage entre la France et l'Italie. Cette position géographique explique la rareté, dans notre idiome, de sons relevant soit du français, soit de l'italien. Pour exprimer ces sons il est donc naturel de recourir aux signes orthographiques de la langue d'origine ainsi que l'enseignement des maîtres tels que : DAUZAT, BERTHOUD, etc...

mais n'ont pas la même étymologie et partant le même sens.

Ex. : monég. *nəvu*, fr. nouveau, latin *novus*;
monég. *nəvu*, fr. neveu, latin *nepos*.

li représente l'o bref latin. (1).

ž est très fermé. C'est presque un i (2).

- 4° — g devant les voyelles e et i se prononce comme en italien c'est-à-dire comme le français « dgé », « dgi ».
- 5° — gl suivi de i a, en monégasque, le même son que ll mouillés français (3). — Il provient, tout comme les ll mouillés français et le groupe gli italien, du latin li suivi d'une voyelle.
- 6° — h ne s'emploie en monégasque, tout comme en italien, que pour donner le son dur aux lettres c et g : che, chi, ghe, ghi, rendus par le français. ké, ki, gue, gui.
- 7° — o est toujours fermé, comme o français de rose.
- 8° — r se prononce comme en français. Mais le r intervocalique, surmonté d'un accent circonflexe renversé, a un son très doux et très particulier qui se rapproche du l.

Ex. : *ride*, rire, vb; et pour le r̄ intervocalique : *auriva*, olive. Le mot « *relaxi* » horloge, contient les trois sons, r, h et r̄ doux.

Le r̄ des formes de l'article défini *ru*, *ra*, *ri*, *re*, a ce même son doux et particulier, sans être cependant entre

(1) L. NOTARI : *Stilistche monégasche*, 1941, page 14.

(2) Comme il résulte des procès-verbaux des séances, la prononciation du ž qui remplace généralement le e long latin, a suscité parmi les Membres de la Commission certains divergences.

M. NOTARI a toujours soutenu et soutient encore que cette lettre a, en monégasque, le son du ž et que, par conséquent, il est presque naturel, dans l'orthographe, de lui substituer cette dernière lettre.

(3) « Si on doit ébez nous ce son par ll comme en français ou par un h comme en provençal ou même si on ne le notait pas du tout comme le font parfois les provençaux, ou bien encore par un y — qu'a aucun dialecte n'utilise dans ce but — on s'éloignerait des règles générales préconisées par des Maîtres tels que : A. DAUZAT et G. BOURQUEN, (L. NOTARI : *quelques notes sur le parler monégasque*, 1948, Chapitre VIII, page 15 et suivantes.

Néanmoins, d'aucun emploient de préférence y (yod) pour remplacer les ll mouillés. En effet, « l'y » entre deux voyelles se dissout en deux i qui appartiennent à deux syllabes différentes, le premier fait diphthongue avec la voyelle précédente et le second devient semi-voyelle (yod) : payer (pai . yer) ». Selon cette règle ces auteurs remplacent le groupe gl par le yod.

Cf. Grammaire Provençale pour les Classes de Second Cycle, par Une Réunion de Professeurs, Préface de Louis MADELIN, de l'Académie Française. Librairie Générale de l'Enseignement Libre, 77, rue Vaugirard, Paris (VI^e).

deux voyelles; il y a tout lieu de supposer que *tu, to, ti, te*, représentent les anciennes formes *ifu, ifa, ut, ife* (1).

9^e — *s* est légèrement chuintant (*ch* français) devant une consonne.

Ex. : devant : *t* : *monastefi, pulastru, vastu* : *monastère, poulet, vaste*; devant : *c* : *scipe, cracher*; devant : *p* : *spicestefi, purgatoire*.

Le « *s* » intervocalique se prononce comme le *z* français.

Ex. : *ase, esse, âne, maison*.

Se devant les voyelles *e* et *i* se prononcent comme le groupe français *ch*.

Ex. : *scemu, niais; scivufelu, sifflet*.

Le groupe : *sec*, rend le son particulier du groupe français : *chch*.

Ex. : *secifvu, gifle; secilmo, écurie, etc...*

10^e — *u* a le son du *u* italien, c'est-à-dire « *ou* » français; il prend le son du *u* français, de *une, lune*.

(1) E. NOTARI : *Studi di Morfologia*, 1941, page 14.

DIPHONGUES

L'union de deux voyelles prononcées d'une seule émission de voix constitue une diphtongue.

En provençal, on distingue habituellement les diphtongues fortes dont l'accent porte sur la première voyelle et les diphtongues faibles accentuées sur la deuxième voyelle (1). Nous ne ferons pas ici cette distinction.

En monégasque, les principales diphtongues sont les suivantes :

- 1^o — *ai* qui se prononce comme *ai*.
Ex. : *diga*, eau; *gdiè*, guère.
au qui se prononce comme *au*.
Ex. : *auriva*, olive; *bagradu*, mouillé; *gnasgnà*, miauler.
- 2^o — *ei* qui se prononce comme *ei*.
Ex. : *i mei*, les miens; *i pei*, les pieds.
ei qui se prononce également *ei*.
Ex. : *pignei*, pignons (de la pomme de pin); *frescai*, beignets.
eu qui se prononce comme *eu*.
Ex. : *burèu*, champignon; *burrèu*, bureau.
- 3^o — *ia*
Ex. : *cubia*, couple; *bestia*, bête; *piatu*, plat.
ie qui se prononce comme *ie*.
Ex. : *iesse*, être; *ientrà*, entrer.
- 4^o — *oi* qui se prononce comme *oi*.
Ex. : *ri soi*, les siens; *ri toi*, les tiens.
ou qui se prononce comme *o-ou*.
Ex. : *ün sou*, un sou; *ün cou*, un coup.
ui qui se prononce comme *ou-i*.
Ex. : *nuí*, nous; *vuí*, vous.
üu qui se prononce comme *u-ou*.
Ex. : *püu*, poil; *cugiau*, maquereau; *vügnüu*, venu.

TRIPHONGUES

Les triphongues se prononcent aussi d'une seule émission de voix. C'est la médiane qui porte l'accent :

(1) Bruno Durand : Grammaire provençale, pages 11-12.

En voici les principales :

- 1^o — *iat* Ex. : *ciáiru*, clair; *ciúái*, cuillères.
iaú Ex. : *diáú*, diable; *gióússemín*, jasmin.
iaí Ex. : *figliái*, enfants.
- 2^o — *iúí* Ex. : *gigiúí*, espèce d'escargots.
uái Ex. : *guái*, malheur.

L'ACCENT TONIQUE

Tandis qu'en français tous les mots sont oxytons, c'est-à-dire accentués sur la finale, en monégasque, comme en latin, l'accent tonique change de place, d'où la nécessité de le marquer.

RÈGLES GÉNÉRALES :

- 1^o — L'accent tonique tombe en général sur la pénultième syllabe.
 Ex. : *casa, tofa, luvu*, maison, table, loup, etc... et dans ce cas, il est superflu de l'indiquer.
- 2^o — L'accent tonique tombe sur la dernière syllabe des mots dont on a tronqué la dernière syllabe de leur forme originale.

Dans ce cas :

- a) Il est indispensable de l'indiquer s'ils se terminent par une voyelle.
 Ex. : *duré*, douleur (latin : *dolorem*); *pescaú*, pêcheur (latin : *piscatorem*); *spesiá*, pharmacien (b. latin : *speciálem*), de : *spécies*, épices (1); *aimá*, aimer (latin : *amare*); *fini*, finir (latin : *finire*) etc...
- b) Il est inutile de l'indiquer s'ils se terminent par une consonne, car dans ce cas, aucune équivoque n'est possible.
 Ex. : *can*, chien (latin : *canem*); *bastun*, bâton (latin : *bastonem*); *pan*, pain (latin : *panem*), etc...

Dans le cas précédent, a), au contraire, l'accent doit être nécessairement indiqué afin d'éviter toute erreur de sens.

Voici deux exemples :

- 1^{er} ex. : *carréga*, chaise; *carrégá*, fabricant de chaises; *stela*, étoile; *stelá*, casser, fendre.
- 2^e ex. : *casa*, maison; *casá*, caser.

L'accent tonique doit être obligatoirement indiqué :

- 1^o) Chaque fois qu'il tombe sur l'antépénultième.

(1) O. PUNICANO : *Vocabolario etimologico della lingua italiana*, Sonzogno edit., 1937.

Ex. : *árburu*, arbre; *clámbeřa*, chambre; *bèluřa*, belette; *mármářu*, marbre; *sciřařu*, pois chiches, etc... Ce sont les proparoxytons qui nous viennent du latin : *árbořem*, *clámberem*, *bèllula*, *mármõřem*, *clãcerem*, etc...

2°) Pour différencier les uns des autres certains monosyllabes qui ont une même forme mais un sens distinct,

Ex. : *mà* (le mal); *ma* (conj. mais).

On met toujours l'accent sur les monosyllabes verbaux.

Ex. : *à* = il a et *a* = à préposition.

dà = donner et *da* = chez.

dè = donnez et *de* = de art. partitif.

di = dis, dire, et *di* pluriel de *diu*, doigt.

fè = faites et *fe* forme abrégée de *fede*, foi.

pà = il semble, il paraît et *pa* = ne... pas.

sà = il sait et *sa* = le scl.

Dans les mots monosyllabiques l'accent indique, en outre, que le mot doit être prononcé avec plus d'insistance (1).

3°) L'accent tonique est enfin indiqué sur les mots qui contiennent deux voyelles consécutives non diphtonguées formant par conséquent deux syllabes distinctes, dont l'une est accentuée.

Ex. : *mehudlo*, mélodie; *compagnia*, compagnie; *mařid*, marier; *řinlu*, řin; *páire*, père; *pařáiga*, parapluie; *cařignáire*, amoureux.

REMARQUE IMPORTANTE :

L'indication de l'accent tonique est d'autant plus indispensable dans la graphie monégasque qu'il sert à différencier des mots tels que : *áncura*, ancre; *ancora*, encore; et *ancurd*, ancrer; ou bien : *ářima*, âme; et *arimã*, animal, écrite de façon identique.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

L'accent circonflexe est employé pour indiquer la fusion en une seule de deux voyelles identiques. (pour *a a* *Cundamina*) (pour *a a* *fenestra*).

Ex. : *â Cundamina*, à la Condamine; *â fenestra*, à la fenêtre.

On l'emploie surtout pour distinguer des mots qui se prononcent de la même manière mais qui ont un sens différent : l'accent circonflexe est

(1) L. NOTARI : *Bilingue Monegasque*, préface, page 16.

placé sur la syllabe qui représente une ancienne diphtongue dans le mot latin d'origine.

Ex. : *cófu*, choux (du latin : *caulis*); et *cofu*, cœur (du latin : *chorus*); *mófu*, maure (du latin : *maurus*); et *mou*, je meurs (du latin : *morior*); *tóřa*, table (du latin : *tábula*); et *tořa*, charnière (du latin : *torus*), etc... (1).

La *cétille* est employée, comme en français, pour donner le son de *s* dur au *c*. Toutefois, en monégasque, ce signe n'est pas seulement mis sous la lettre *c* devant *a*, *o*, *u*, comme en français, mais devant toutes les voyelles.

Ex. : *piřsa*, place; *řena*, repas du soir; *řine*, cendres; *aiřó*, œuf; *puřu*, puits, etc...

La *tréma* placé sur le *e* (*ë*) indique que cette lettre doit être très fermée, presque un *i*. (2). — On le met également sur le *u* (*ü*) pour donner à cette lettre le son de *u* français (3).

L'*apostrophe* remplace une voyelle.

Ex. : '*n* *ceřil* pour *ün* *ceřu*, dans (le) ciel; '*n* *ářia* pour *üna* *ářia*, un air, etc...

ou bien une consonne :

Ex. : *cu' é* *mae* pour *cun* *é* *mae*, avec les mains;

et : *pe' 'n* *bon* *munéřtu* pour *per* *ün* *bon* *munéřtu*, pendant un bon moment.

Nous dirons, pour conclure, que dans le monégasque comme dans le latin, l'italien et l'espagnol, toutes les lettres se prononcent.

(1) L. NOTARI : *Bélighe Monégasque*, préface, page 16.

(2) Cf. supra, Alphabet.

(3) Cf. supra Alphabet.

CHAPITRE II

L'ARTICLE

Il y a en monégasque, comme dans les langues et les idiomes néo-latins, l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif.

ARTICLE DÉFINI

L'article défini a deux formes :

masc. sing. français *le*, monég. *u* et *řu*.

Ex. : *u řegu*, le feu, et : *ř'omru*, l'homme.

fem. sing. français *la*, monég. *a* et *řa*.

Ex. : *a mařina*, la mer, et : *řa casa*, la maison.

masc. plur. français *les*, monég. *i* et *ři*.

Ex. : *i řateli*, les bateaux, et : *ři aujeli*, les oiseaux.

fem. plur. français *les*, monég. *ē* et *řē*.

Ex. : *ē řciře*, les fleurs, et : *řē campare*, les cloches.

C'est l'euphonie — ou quelques nuances particulières au détail de la phrase — qui détermine le choix de l'une ou de l'autre forme.

C'est encore elle qui fait remplacer, selon la coutume latine, le *r* de la deuxième forme par un *l* chaque fois que le *r* se trouve placé dans deux syllabes successives.

Ex. : *ř'afima* au lieu de *ř'ařima* (1).

Les latins qui disposaient, pour les adjectifs des deux désinences —*aris* et —*ails*, évitaient la rencontre dans le même mot de deux *r* ou de deux *l*. On cite, à ce propos, les deux exemples suivants : *militaris* et *auguralis*.

(1) Le *r* doux dérive de la consonne liquide latine *l* en position intervocalique.

(Cf. : chapitre I, 8°, page 2 du présent ouvrage).

Dans le but d'éviter toute confusion nous tenons à préciser qu'ici, dans le mot : *afima* — qui semblerait faire exception à cette règle — le *r* doux ne provient pas de la transformation de la consonne liquide latine *r* du mot *anima*, mais bien plutôt de celle du *l* qu'à ce mot dans sa forme espagnole de *alma*.

L'article défini s'élide au singulier devant un nom masculin ou féminin commençant par une voyelle.

Ex. : *l'omu*, l'homme et *l'angelu*, l'ange;

l'aria, l'air et *l'auca*, l'oie, etc...

Il ne s'élide jamais au pluriel :

Ex. : *li angeli*, les anges; *ē done* ou *řē done*, les femmes.

Toutefois, pour une raison d'euphonie, on dit quelquefois : *l'árima* au lieu de : *rē árima*, les âmes.

Ex. : *l'árima d'u Sprecořeri*, les âmes du Purgatoire.

l'œvi de Pasca, les œufs de Pâques.

l'áre d'ē papogliete, les ailes des papillons.

CONTRACTIONS :

Avec la préposition *a* l'article défini se contracte et devient :

au masc. sing. *au* au lieu de *a u* ou *a řu*.

Ex. : *au bagna*, au bain.

au fém. sing. *á* au lieu de *a a* ou *a ra*.

Ex. : *á schařa*, à l'école.

au masc. plur. *ai* au lieu de *a i* ou *a ři*.

Ex. : *ai bagna*, aux bains.

au fém. plur. *ař* au lieu de *a ř* ou *a řē*.

Ex. : *ař schaře*, aux écoles.

Avec la préposition *da* (chez ou depuis) il subit les mêmes contractions :

masc. sing. Ex. : *da maistru*, chez le maître;

fém. sing. Ex. : *d'a maistra*, chez la maîtresse;

masc. plur. Ex. : *dai pařenti*, chez les parents;

fém. plur. Ex. : *dař bestie*, chez les bêtes.

et : *da Cavu Martin au Cavu d'Agliu*, depuis le Cap-Martin jusqu'au Cap d'Ail; *d'a Roca ai Mulin*, depuis le Rocher jusqu'aux Moulins, etc...

Mais, conformément à la règle de l'élision énoncée plus haut, au singulier devant un mot masculin ou féminin commençant par une voyelle, on dit :

da l'áutu 'n bassu, de haut en bas.

da l'œgliu au nasu, de l'œil au nez;

tandis qu'on dira au pluriel :

dai œgli au nasu, des yeux au nez;

dai fruti se giřgia l'árbuřu, on reconnaît l'arbre à ses fruits.

Avec la préposition *de* : *de*, l'article défini se contracte et devient :

masc. sing. : *d'u* au lieu de *de u* ou de *řu*;

fém. sing. : *d'a* au lieu de *de a* ou de *řa*;

masc. plur. : *d'i* au lieu de *de l* ou de *řl*;

fém. plur. : *d'ë* au lieu de *de ë* ou de *řë*.

Ex. : *u prëjju d'u pain, d'a carne, d'i pisci, d'ë cefëje.*

Le prix du pain, de la viande, des poissons, des cerises.

Voici un tableau synoptique des contractions de l'article défini :

P R É P O S I T I O N S	a	MASCULIN		FÉMININ	
		Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
			au	ai	à
	da	dau	dai	d'a	daë
	de	d'u	d'i	d'a	d'ë

ARTICLE INDÉFINI

L'article indéfini *a*, au singulier les formes *ün* et *üna*, un et une.

Ex. : masculin : *ün libru*, un livre; féminin : *üna casa*, une maison.

Au féminin, il s'élide devant une voyelle :

Ex. : *ün' arma*, une arme.

Par euphonie, il perd le *ü* initial dans les deux genres et devient tout simplement *'n* au lieu de *ün* et *'na* ou *'n'* au lieu de *üna*.

Ex. : *a 'n' aufëlla ava 'n pendin*, à une oreille (elle) avait une boucle d'oreille;

schü 'n arbuřu gh'eřa 'n aufëlu, sur un arbre il y avait un oiseau.

Au pluriel l'article *indéfini* est, pour les deux genres, de :

Ex. : *de cãi, de gati, des chiens, des chats ;*
de bêlufe, de ratete, des belettes, des souris, etc...

Cet article s'élide au pluriel devant les mots commençant par une voyelle.

Ex. : *d'arbuñi, d'anfeli, des arbres, des oiseaux ;*
d'erbe, d'uche, des herbes, des oies.

REMARQUE :

La forme du pluriel est identique à celle de l'article partitif.

ARTICLE PARTITIF

Au masculin et au féminin, aussi bien au singulier qu'au pluriel, l'article partitif est constitué en monégasque par la seule forme : *de*,

Ex. : *mangia de pan, de carne, de pisci, de castagne.*

Il mange du pain, de la viande, des poissons, des châtaignes.

Il s'élide devant les mots commençant par une voyelle :

Ex. : *mangia d'amè, d'agliu. Il mange du miel, de l'ail.*

CHAPITRE III

LE NOM

Le nom tient dans la phrase un des principaux rôles. C'est de lui que dépendent les autres mots variables puisque c'est avec lui qu'ils s'accordent. Les articles, les adjectifs et les pronoms prennent de lui leur genre et leur nombre.

LE GENRE

La terminaison des noms permet, en général, de distinguer leur genre. Il suit à peu près celui des noms correspondants italiens et français. Dans les exceptions, comme : *ongle, dent, huile, anchois, bogue, lièvre*, etc... qui sont de genre différent dans ces deux langues, le motéogaque suit l'italien :

Ex : *alési'ungia è longa*, cet ongle est long.
chésta dente è marota, cette dent est malade.
chéli sra, huile sicc.
l'ina picciuna ancioia, un petit anchois.
'na buga fresca, un bogue frais.
'na terre, un lièvre, etc...

Pour distinguer facilement, autant qu'il se peut, le genre des noms, il est nécessaire de rappeler les règles générales ci-après :

I. — SONT DU MASCULIN :

a) tous les noms qui se terminent au singulier par un « u » non accentué.

Ex. : *un libru*, un livre; *un vazu*, un vase.

b) tous les noms terminés par un « e », accentué, et par « di », parmi lesquels on compte un grand nombre de noms d'arbres et de métiers.

Ex. : *U olivari*, le olivier. *L'olivari*, l'olivier. *U carretti*, le charretier. *U serragliè*, le serrurier. *U laitè*, le laitier.

et : *paîré*, un poëlon; *saîjé*, un haricot; *frescá*, un beignet, etc...

Il faut excepter *mugliè*, femme (du latin : *mulier*) et quelques autres.

c) tous les noms terminés au singulier par un « i ».

Ex. : *étri*, huile; *armoti*, armoire; *lampadari*, lampadaire; *esempi*, exemple; *lunesdi*, lundi; *metesdi*, mardi, etc...

d) tous les noms en « a » dérivant du grec ainsi que tous ceux qui se rattachent à la deuxième forme de la première déclinaison latine ou qui sont formés sur ce type. Ces derniers sont, en général, des noms qui désignent des hommes ou des professions qui leur sont propres :

Ex. : *patriota*, patriote; *artista*, artiste; *poëta*, poète; *viuhunista*, violoniste; *Papa*, Pape; *barba*, oncle; *meïa*, maire (du latin : *major*), etc...

et quelques autres comme :

puëma, poëme; *prubléma*, problème; *parólge*, parapluie.

II. — SONT DU FÉMININ :

a) tous les noms terminés par « a ».

Ex. : *carréga*, chaise; *carga*, charge; *taïa*, table; *sciúfa*, fleur, etc...

Il ne faut pas oublier l'exception des noms mentionnés ci-dessus au paragraphe I « d ».

b) tous les noms en « ú » accentué ou en « á » accentué, comme :
virtá, vertu; *servitú*, domesticité.

et surtout ceux provenant de la troisième déclinaison latine à nominatif en « or ».

Ex. : *culá*, couleur (latin : *color*);
calá, chaleur (latin : *calor*);
vapú, vapeur (latin : *vapor*).

Il faut cependant excepter :

1°) *Unú*, honneur (latin : *honor*);

Amú, amour (latin : *amor*);

Vapá, bateau à vapeur.

2°) Les noms qui désignent des hommes ou des métiers exercés plus spécialement par ceux-ci (1).

Ex. : *Sarvatú*, Sauveur. *Gubernatú*, gouverneur. *Pescatú*, pêcheur.
Servitú, serviteur, etc...

Tous ces noms sont du masculin.

c) les noms finissant par un « e » non accentué.

Ex. : *lièrre*, lièvre; *turre*, tour; *frève*, fièvre; *nuije*, noix, etc...

(1) Cf. Supra, I « d ».

Font exception :

pàire, père; *prese*, prêtre; *frate*, moine; *pastre*, pâtre;
cafiguidife, fiancé, amoureux; *cantaife*, chanteur, etc...

Ces deux derniers noms sont de forme provençale.

Les noms terminés en « *iun* » et « *un* », comme :

naciun, nation; *cançun*, chanson; *bastun*, bâton, etc...
suivent généralement le même genre qu'en français et en italien.

Certains noms possèdent indifféremment les deux genres au singulier, tandis qu'ils prennent au pluriel, l'un ou l'autre des deux genres.

Exemples :

Singulier		Pluriel
<i>a frùta</i> ou <i>u frùtu</i> fruit		<i>frùti</i> fruits
<i>a duřù</i> ou <i>u duřù</i> douleur		<i>duřù</i> douleurs

FORMATION DU FÉMININ

Nous ne parlerons ici que de la formation féminine des substantifs. L'adjectif fera l'objet d'un autre chapitre.

REMARQUE

Cette distinction nous paraît très importante, car si l'adjectif, de par sa définition (1) s'applique à des noms de différents genres, il conserve dans la plupart des cas, le même radical malgré les modifications exigées par l'accord. Il n'en va point de même pour les noms. Ainsi, dans l'exemple suivant : un garçon excellent, une fille excellente, on s'aperçoit tout de suite que l'adjectif reste le même quant au radical, malgré l'accord; tandis que les deux substantifs, garçon et fille, ont un radical différent.

De là surgit la difficulté, dans toutes les langues, d'établir des règles générales quant à la formation du féminin des noms, surtout lorsqu'il s'agit de désigner des personnes ou des animaux. C'est pourquoi nous tenons à prévenir le lecteur de la valeur toute relative des règles que nous allons essayer de donner sur la formation du féminin des noms.

(1) Adjectif, du latin : *ad* + *nectere* : ajouter à, adjoindre.

PREMIÈRE RÈGLE.

On forme le féminin des noms terminés par « n » (1) en ajoutant un « a » à la consonne finale du masculin.

Ex. : *lapin*, *lapina* (lapin); *picin*, (*garçon*); *picina* (*fille*) (2).

DEUXIÈME RÈGLE.

Les noms terminés en « u » changent le « u » en « a ».

Ex. : *gatu* (chat); *gata* (chatte); *compagnu* (compagnon); *compagna* (compagne); *cavalu* (cheval); *cavala* (jument); *amigu* (ami); *amiga* (amic) etc...

TROISIÈME RÈGLE.

Les noms qui ont perdu leur désinence latine au masculin, la reprennent dans la formation du féminin.

Ex. : *mù* (mulet) (du latin : *mulus*) fait *mùra*.

Le « l » latin est remplacé en monégasque par *í* doux.

QUATRIÈME RÈGLE.

Quelques noms, dont plusieurs d'origine provençale, terminés au masculin par « e » atone font « essa » au féminin.

Ex. : *Principu*, *Principessa*; *Conte*, *Cuntessa*; *abate*, *badessa* ou *abadessa*; *pastre*, *pastressa*...

CINQUIÈME RÈGLE.

Pour déterminer le genre de certains animaux dont on ne possède que le terme propre masculin ou féminin on se sert, comme dans d'autres langues des adjectifs: mâle et femelle, joints au nom connu de l'animal à désigner.

Ex. : *in mascou de cardelina*, un chardonneret.
in elefante femelu, un éléphant femelle.

Un certain nombre de noms ont un féminin irrégulier.

Ex. : *can* (chien); *cagna* (chienne); *gatu* (coq); *gafina* ou *pufa* (poule); *rè* (roi); *regina* (reine), etc...

D'autres noms et ce sont les plus nombreux, changent de radical au féminin (3).

(1) Le « n » est à peu près la seule consonne qui termine des noms vraiment monégasques.

(2) Cet adjectif est couramment employé comme substantif et signifie : garçon et fille. C'est dans ce sens qu'il est pris ici.

(3) Cf. supra. Formation du féminin : Remarque.

En voici quelques-uns :

Masculin	Féminin
<i>Ase</i> (âne)	<i>Soma</i> (ânesse)
<i>becu</i> (bouc)	<i>crava</i> (chèvre)
<i>porcu</i> (porc)	<i>trôia</i> (trouie)
<i>garrûn</i> (perdreux mâle)	<i>pernije</i> (perdreux femelle)
<i>mutun</i> (mouton)	<i>fea</i> (brebis)
<i>torru</i> (taureau)	<i>vaca</i> (vache)
<i>barba</i> (oncle)	<i>tanta</i> (tante)
<i>frdi</i> (frère)	<i>sé</i> (sœur)
<i>pâife</i> (père)	<i>mâie</i> (mère)
<i>munsû</i> (monsieur)	<i>madama</i> (dame)
<i>omu</i> (homme)	<i>dona</i> (femme)
<i>mafiu</i> (mari)	<i>mugliè</i> (femme, épouse)
	(latin : <i>mulier</i>).

LE NOMBRE

Il n'y a guère, en monégasque, que quelques noms abstraits comme :

u veû, le vrai; *u belu*, le beau,

et l'infinitif pris substantivement comme :

u mangià, le manger; *u bëve*, le boire,

qui ne sont jamais employés au pluriel. Tous les autres subissent pratiquement les variations du nombre.

REMARQUE.

Au singulier la plupart des noms monégasques se terminent en *u* pour le masculin et en *a* pour le féminin. Ces derniers se rattachent plus ou moins directement à la première déclinaison latine au nominatif en *a*, et les premiers se rattachent à la deuxième déclinaison au nominatif en *us*. Dans la formation du pluriel ils suivent donc logiquement les principes de ces déclinaisons. Par extension, cette règle est devenue générale pour tous les noms monégasques qui prennent la marque du pluriel. C'est pourquoi le signe caractéristique du pluriel pour tous les noms masculins est exclusivement la terminaison *i* et pour les noms féminins la terminaison *e* (1).

Ex. : *gatu* (chat); *gati* (les chats); *arbutu*, arbre; *arbuti*, arbres;
tôra, table; *tôre*, tables; *labra*, lèvres; *labre*, lèvres, etc...

(1) On sait qu'en latin les substantifs masculins au nominatif en *us*, comme *dominus* appartenant à la deuxième déclinaison, ont le nominatif pluriel en *i*; e. les substantifs féminins de la première déclinaison au nominatif en *a*, comme *rosa*, se terminent au nominatif pluriel en *ae*. En monégasque : *rosa*, rose; *rose*, roses; *rosa*, roses; *rosa*, roses, etc...

Voici de quelles manières peut s'opérer le changement de nombre :

FORMATION DU PLURIEL MASCULIN

RÈGLES :

a) Au pluriel les noms en *u* non accentués au singulier changent le *u* en *i*, à moins que, par le jeu de l'apocope, on n'obtienne la forme du pluriel en supprimant simplement le *u* final.

Ex. : 1^{er} cas : *libru*, livre; *libri*, livres; *balagnassu*, roncier; *balagnassi*, ronciers.

2^e cas : *bôgn*, crapaud; *bagi*, crapauds; *veglu*, vieux; *vegli*, vieux; *schêgliu*, écuel, rocher; *schêgli*, rochers.

uni, honneur, fait au pluriel : *unîti*.

Signâ, Seigneur, fait au pluriel : *Signuffi*.

Les noms qui se terminent au singulier en *cu* et *gu* changent leur désinence en *chi* et *ghi* au pluriel.

Ex. : *Munegascu*, Monégasque, *Munegaschi*;

medicu, médecin, *medichi*;

sargu, sargue, *sarghi*;

Trau, trou; *berria*, punaise des prés; *rigdu*, rouge-gorge (1);

signâ, signal; *Pruvengâr*, Provençal; *mîstrâr*, mistral;

et quelques autres noms ne changent pas au pluriel parce que, importés du provençal ou ayant la consonnance provençale, ils continuent dans notre dialecte à être répis, par les règles grammaticales observées dans leur langue d'origine. On sait que dans le provençal le nom est invariable. Il ne change pas au pluriel. L'article et l'adjectif ou les formes verbales lui confèrent le nombre. Voici ce que dit à ce sujet Bruno Ourand dans sa *Grammaire Provençale* (2) : « L'ancienne déclinaison provençale qui distinguait les cas sujets et les cas régimes, les singuliers et les pluriels, a complètement disparu. L'*s* était autrefois la marque non du pluriel, mais de la fonction du nom dans la phrase. C'était un dernier vestige de l'*s* qui caractérise le nominatif singulier et l'accusatif pluriel latins de la 2^e déclinaison en *us*. Un nom singulier qui était sujet prenait l'*s*, il la perdait s'il devenait régime. Un nom pluriel, au contraire, la prenait s'il était régime et la perdait lorsqu'il remplissait la fonction de sujet. Dans le provençal actuel l'*s* a disparu. Mistral et ses disciples n'ont pas jugé nécessaire de l'employer, à la façon du français, comme signe du pluriel. La forme des pluriels est donc aujourd'hui identique à celle des singuliers. On ne connaît le nombre des substantifs que par les articles et les adjectifs qui les accompagnent ou par le nombre des formes verbales qui s'y rapportent... »

(1) *Berria*, perlaïtoce vert, vulgairesament appellé : *perria* des ortas, rîpau, rîbîtoce familiar, rouge-gorge.

(2) BRUNO OURAND : *Grammaire Provençale*. Ed. du Feu, Aix.

b) Les noms qui se terminent par *un* et *on* au singulier changent au pluriel la consonne finale *n* en *i*.

Ex. : *vallon*, *vallon*; *vallón*, *vallóns*;
oun, *chien*; *ouñ*, *chiens*;
bastón, *bâton*; *bastóns*, *bâtons*.

c) Les noms terminés au singulier en *n* ne changent pas au pluriel :
 Ex. : *pin*, *pin*; *lapin*, *lapin*; *vin*, *vin*; *romarín*, *romarin*; *oufétón*,
oufétón.

d) Les noms de provenance grecque ou latine terminés en « *a* » au masculin singulier ont le pluriel en « *i* ».

Ce pluriel se forme de deux manières :

1°) Si, au singulier, la voyelle finale est atone on la remplace, au pluriel, par la lettre « *i* », conformément à la règle générale du pluriel des noms : Cf. ci-dessus, *Remarque*, page 16.

Ex. : *prubléma*, *problème*, *prublémi*;
puéta, *poète*, *puéti*, etc...

2°) Si la voyelle finale est accentuée au singulier, elle se maintient au pluriel. Celui-ci se fait alors par la simple adjonction du « *i* » à la voyelle accentuée du singulier.

Ex. : *carnevá*, *carnaval*, *carnevái*;
galiná, *poulailler*, *galiná*;
batezá, *baptême*, *batezá*

Tous ces noms sont du masculin.

Pour les noms féminins de cette même catégorie, le pluriel se forme par l'adjonction de la lettre « *e* » à la voyelle accentuée du singulier.

Ex. : *bígé*, *lessive*, *bígée*;
mardé, *poignée*, *mardée*;
Autorità, *Autorité*, *Autoritàe*, etc...

Quelques autres noms d'une provenance analogue, restent invariables. Leur nombre est alors indiqué par l'article et l'adjectif.

Ex. : *U barba*, l'oncle; *i barba*, les oncles.
U paráiga, le parapluie; *de paráiga russi*, des parapluies rouges, etc. (1).

e) On forme le pluriel des noms terminés par « *e* » accentué en ajoutant un « *i* » à la terminaison du singulier.

Ex. : *limoné*, *citronnier*; *limonéi*, *citronniers*;
oufivé, *olivier*; *oufivéi*, *oliviers*, etc...

f) Les noms terminés au singulier en « *i* » ne changent pas au pluriel :
 Ex. : *armari*, *armoire*; *esempi*, *exemple*; *reloji*, *horloge*, etc...

(1) Les noms féminins terminés par *a* accentué (*à*) suivent la même règle. Cf. page 43.

FORMATION DU PLURIEL FÉMININ

a) Les noms en *a* changent le *a* en *e* au pluriel.

Ex : *fenestra*, fenêtre; *fenestre*, fenêtres; *arba*, herbe; *erbe*, herbes, etc...

Ceux qui se terminent par *ca* et *ga* changent cette désinence en *che* et *ghe*.

Ex : *barca*, barque; *barche*, barques;
bucca, bouche; *buche*, bouches;
carrega, chaise; *carreghe*, chaises;
bura, bogue (poisson); *bughe*, etc... (1)

b) Le pluriel des noms terminés en *u* accentué se fait en ajoutant un *e* au singulier.

Ex : *culia*, couleur; *culie*, couleurs;
brūji, brûlure; *brūjue*, brûlures.

Toutefois, *verità* et *servitù*, (servitude, terme de droit) restent invariables.

c) Les noms qui finissent par un *e* atone ne changent pas au pluriel.

Ex : *'na turra*, une tour; *è turra*, les tours;
a terra, le lièvre; *è terra*, les lièvres;
a frene, la fièvre; *è frene*, les fièvres.

d) Dans les noms terminés en *un* le pluriel se forme en remplaçant le *n* final par un *e*.

Ex : *nagun*, nation; *nacùe*, nations;
stagun, saison; *staghe*, saisons, etc...

Comme dans toutes les langues ou dialectes néo-latins, il y a, en monégasque, des noms qui ne sont employés, de préférence, qu'au singulier et d'autres qu'au pluriel.

Ex. : au singulier : *u mistràu*, le mistral;
l'na mistratada, un coup de mistral.

au pluriel : *è braghe*, le pantalon;
è miande, le caleçon;
l gregali, vent du n.n.e.;
i strangugliù, les orillons.

De même, quelques noms changent de sens en changeant de nombre.

Ex : *u ferru*, le fer; *i ferru*, les outils;
l'oru, l'or; *i ori*, les bijoux;
u papè, le papier; *i papè*, les documents, les pièces d'identité.

(1) Bogue (boops vulgaris).

AUGMENTATIFS ET DIMINUTIFS

Tout comme les autres dialectes romans, le monégasque est riche en augmentatifs et en diminutifs qui donnent aux noms ou aux adjectifs, auxquels on les ajoute, des nuances de signification variées.

Les augmentatifs expriment plus particulièrement une idée de grosseur, de grandeur ou de mépris. Les diminutifs donnent plutôt un sens de délicatesse et de grâce aux noms ou adjectifs auxquels on les applique.

On obtient ces modifications de sens, en général, en ajoutant une simple désinence aux mots qui se terminent par une consonne et, par élision, à ceux qui finissent par une voyelle atone.

Voici les principaux suffixes augmentatifs employés en monégasque :

- *aia* - *gentáia*, mauvaises gens.
- *assu* - *assa* : *paisanassu*, gros paysan, *paisanassa*; *vinassa*, vinasse.
- *astru* - *astra* : *zusenastru*, mauvais garçon.
- *ia* - *ina* : *nasu*, nez, *nasún*, gros nez (1);
- *ione* : *marçu*, pourri; *marçúme*, pourriture;
- *ame* : Ce suffixe marque un état :

Ex. : *figliá*, enfant;

figliúame, grand enfant, jeune homme, bon garçon.

Certains de ces suffixes sont quelquefois ajoutés à des verbes dans l'intention de leur faire exprimer une idée péjorative.

Ex. : *büve*, boire; *büvacciá* (godailler).

Avec les augmentatifs ou les diminutifs les noms ou adjectifs subissent parfois un changement de genre; les uns passent du masculin au féminin et d'autres passent du féminin au masculin.

Ex. : *vin* (masc.) donne : *vinassa* (fém.); *fenestra* (fém.) donne : *fenestrín* (masc.).

SUFFIXES DIMINUTIFS.

- *éiu* - *éia* : *can*, *cagnúiu*, petit chien; *libru*, *librúiu*, petit livre;
- *otu* - *ora* : *paisanotu*, *paisanotu*, jeune paysan, jeune paysanno.
- *iciu* - *icia* : *galliciu*, petit coq.

Les prénoms, aussi bien d'hommes que de femmes, prennent très souvent un suffixe diminutif, principalement : *n*, *ina* :

Ex. : *Rosa*, donne : *Rusin*, *Rusina*;

Páulu, donne : *Páulín*, *Páulina*, etc...

Les noms et les adjectifs, peuvent subir, répétons-le, avec l'emploi des augmentatifs et des diminutifs, des altérations nombreuses et variées. Nous n'avons indiqué ici que les principales.

(1) Il faut remarquer que ce suffixe a d'autres significations.

Il implique parfois une idée de petitesse.

Ex. : *fenestra*, fenêtre; *fenestrúiu*, petite fenêtre.

gatu, chat; *tu gatu*, un jeune chat.

CHAPITRE IV

L'ADJECTIF

De par sa nature, l'adjectif (1) est un mot que l'on joint au nom pour en préciser le sens. Il résulte, de cette dépendance, que le genre et le nombre de l'adjectif sont réglés par le nom auquel il se rapporte.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

GENRE ET NOMBRE

On peut diviser les adjectifs qualificatifs en trois classes. Premièrement, ceux qui, au singulier, sont terminés en *x* pour le masculin et en *a* pour le féminin. Deuxièmement, ceux qui, au singulier, se terminent en *c* pour les deux genres.

Troisièmement, ceux qui, au singulier, se terminent par *t* dans les deux genres.

1) Dans la formation du pluriel, les adjectifs de la première classe suivent les mêmes règles que les noms (2).

Exemples :

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>belu, beau</i>	<i>bela, belle</i>	<i>beli, beaux</i>	<i>bela, belles</i>
<i>duu, haut</i>	<i>dua, haute</i>	<i>dui, hauts</i>	<i>dui, hautes</i>
<i>ngru, noir</i>	<i>ngra, noire</i>	<i>ngrî, noirs</i>	<i>ngrê, noires</i>

II) Les adjectifs de la deuxième classe, c'est-à-dire tous ceux qui, au singulier, se terminent en *e* dans les deux genres, changent le *e* en *i* au masculin pluriel et restent invariables au féminin pluriel.

(1) Adjectif, en latin : *adjectivum* dérivé du verbe *adjicere*, signifie : ajouter à.

(2) Cf. Chapitre III. Le nombre.

Exemples :

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>fedele, sèle</i>	<i>fedele</i>	<i>fedeli</i>	<i>fedele</i>
<i>umile, humble</i>	<i>umile</i>	<i>umili</i>	<i>umile</i>
<i>facile, facile</i>	<i>facile</i>	<i>facili</i>	<i>facile</i>
<i>prudente, prudent</i>	<i>prudente</i>	<i>prudenti</i>	<i>prudente</i>

III) Les adjectifs de la troisième classe dont la désinence au singulier est en *i* dans les deux genres, ne changent pas au pluriel.

Exemples

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>esemplari, exemplaire</i>	<i>esemplari</i>	<i>esemplari</i>	
<i>necessari, nécessaire</i>	<i>necessari</i>	<i>necessari</i>	

IV) Certains adjectifs se terminent par une consonne, généralement un *n* (1). - En raison de leur nombre relativement restreint, nous n'en faisons point une classe spéciale. Dans la formation du nombre et du genre, ils suivent *exactement* les mêmes règles que les noms dont ils possèdent, au masculin singulier, la désinence (2).

Voici quelques exemples :

Singulier	
Masculin	Féminin
<i>bon, bon</i>	<i>bona, bonne</i>
<i>cin, plein</i>	<i>cina, pleine</i>
<i>cuchin, coquin</i>	<i>cuchina, coquine</i>
<i>pelandrin, vaurien</i>	<i>pelandrina, vaurienne</i>
Pluriel	
Masculin	Féminin
<i>boi, bons</i>	<i>bone, bonnes</i>
<i>cin, pleins</i>	<i>cine, pleines</i>
<i>cuchin, coquins</i>	<i>cuchine, coquines</i>
<i>pelandrin, vauriens</i>	<i>pelandrine, vauriennes</i>

(1) Cf. Chapitre III. — Formation du féminin 1^{re} règle, note 1.

(2) Cf. Chapitre III. — Formation du pluriel, paragraphe 1.

ADJECTIFS ET SUBSTANTIFS EN MÊME TEMPS :

<i>mandián</i> , fripon	<i>mandiána</i> , friponne	<i>mandiái</i>	<i>mandiáne</i>
<i>capun</i> , canaille	<i>capuna</i>	<i>capúi</i>	<i>capune</i>
<i>mañin</i> , matin	<i>mañina</i>	<i>mañin</i>	<i>mañine</i>
<i>seren</i> , serein	<i>serena</i>	<i>seren</i>	<i>serene</i>
<i>ançièn</i> , ancien	<i>ançièna</i>	<i>ançièn</i>	<i>ançièna</i>

On remarquera que les adjectifs terminés en *in* ou en *en* au masculin singulier, ne changent pas au masculin pluriel (1). Au singulier, l'adjectif qualificatif s'élide devant un nom commençant par une voyelle.

Ex. : *bon'aria*, bon air; *pover'omu*, pauvre homme.

Les adjectifs *grande* et *santu* s'élient même devant un nom qui commence par une consonne.

Ex. : *gran'cosa*, grand'chose; *San Giusef*, Saint-Joseph.

REMARQUE :

L'adjectif qualificatif, comme le substantif est susceptible de prendre la forme augmentative ou diminutive.

Les suffixes qui lui font subir cette transformation sont les mêmes que ceux indiqués au chapitre précédent employés pour les noms.

C'est donc le mécanisme des substantifs qui régit, sur ce point, les variations du qualificatif (2).

COMPARATIFS ET SUPERLATIFS

Selon la manière dont il exprime une qualité, l'adjectif comporte trois degrés de signification : le positif, le comparatif et le superlatif.

POSITIF.

Le positif n'est autre que la qualité simplement exprimée :

Ex. : *U tempu è belu*, le temps est beau.

COMPARATIF.

Le comparatif, comme son nom l'indique, exprime une comparaison. Il y a trois sortes de comparatifs : comparatif d'égalité, comparatif de supériorité et comparatif d'infériorité.

On forme le comparatif d'égalité avec l'adverbe *cuma*, comme :

Ex. : *Me frài è grande cuma tii*, mon frère est aussi grand que toi.
U me paìse è belu cuma u tò, mon pays est aussi beau que le tien.

(1) Cf. Chap. III. — Formation du pluriel, paragraphe I.

(2) Cf. Chap. III. — Augmentatifs et diminutifs.

Le comparatif de supériorité est donné par l'expression : *ciù che*, plus que, et celui d'infériorité par *mènu che*, moins que.

Ex : *U me can è ciù belu che u tò*, mon chien est plus beau que le tien.

Giacumin è ciù intelligente che Paulin. Jacques est plus intelligent que Paul.

Devota è mènu fièra che Rosin. Dévoto est moins fière que Rosine (1).

U campanin d'è Misericordia è mènu àutu che a torre d'u Palati. Le clocher de la Chapelle de la Miséricorde est moins haut que la tour du Palais.

SUPERLATIF.

On distingue le superlatif absolu et le superlatif relatif. Le superlatif absolu qui exprime une qualité à un degré très haut ou très bas sans comparaison se forme, en général, par l'adverbe *prun*, très (2), et dans certains cas, selon la méthode latine, par les désinences : *issimu, issima, issimù, issime*.

Ex : *Pietru è prun intelligente* ou *intelligentissimu* : Pierre est très intelligent.

U cielu de Mùnegu è bellissimu : le ciel de Monaco est très beau.

Madona santissima : Vierge très Sainte.

Il y a encore une manière de former le superlatif absolu, c'est celle qui consiste à faire suivre le positif par l'expression *cuma tütu*, comme tout (3).

Ex : *È caru cuma tütu*. C'est cher comme tout.

Le superlatif relatif exprime une qualité soit inférieure, soit supérieure à celle des autres. Il y a donc le superlatif de supériorité qui se forme avec :

ù ciù de tütü ou *de tütü*, littéralement : le plus de tous ou de tout;

et celui d'infériorité qui se forme avec :

ù mènu de tütü ou *de tütü*, littéralement : le moins de tous ou de tout.

Ex : *U ciù bravu de tütü i amighi*. Le meilleur de tous les amis.

U ciù grande de tütü. Le plus grand de tous.

U mènu intelligente de tütü. Le moins intelligent de tous.

U mènu furbu de tütü. Le moins malin de tous. (4).

(1) Sainte Dévoto, étant la patronne de Monaco, son nom autrefois plus répandu qu'aujourd'hui était donné aux filles. De nombreux garçons étaient dénommés *Devotu*.

(2) Dans ce cas *prun* est une contraction de l'adverbe latin : *plurimum* : beaucoup.

(3) D'après Arturo ALY BELPADEL : *Grammatica Piemontese*, Edizione L. Guio. Noale : « Cette forme qui existe dans plusieurs idiomes et même dans la langue française, serait dérivée du proverbe ».

(4) Remarque. — Après un superlatif on emploie le mode indicatif, comme en espagnol, et non le mode subjonctif (comme il arrive souvent en français).

Ex : *È l'omu u ciù intelligente che eu conosceu*.

C'est l'homme le plus intelligent que je connaisse.

En espagnol : *Es el hombre mas inteligente que conozco*. (présent de l'indicatif).

Au comparatif et au superlatif les adjectifs bon et mauvais font :

bon - cîâ bon - bonissimû;
marrîu - cîâ marrîu - pegiu.

En latin :

bonus - melior - optimus;
malus - peior - pessimus.

ADJECTIFS NUMÉRAUX

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX CARDINAUX SONT :

ün	qatorze	setanta
dui	quinze	otanta
trei	sêze	nuranta, et nunanta
qatru	dissete	çentu
çinche	dijetu	dui çentu
sei	dijenoeve	trei çentu
sete	vinti	mila
œtu	vint'ün	dui mila
nœve	vinti dui	dui mila ün...
dêje	trenta	dui mila trei...
unse	qaranta	ün million
duæ	çinqanta	dui miliã
trêæ	sciüssianta	etc... etc...

Tous les adjectifs cardinaux sont invariables, exceptés *ün*, *dui* et *trei*, qui font au féminin : *üna*, *due* et *tre*.

L'équivalent du collectif français en — *aine*, dérivé de l'adjectif numéral cardinal, exprimant soit un nombre précis, soit un nombre approximatif, se forme en monégasque par l'adjonction du suffixe — *ena* aux adjectifs numéraux cardinaux au delà de dix.

Ex. : *Una duzena d'avi*, une douzaine d'œufs (nombre précis).

Una vintena de giurni, une vingtaine de jours (nombre approximatif).

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX ORDINAUX SONT :

Primu	nonu
segundu	decimu
terçu	vintesimu
qartu	vint'unesimu
qintu	trentesimu
sestu	qarantesimu
setimu	çinqantesimu
utavu	sciüssiantesimu, etc...

de dix à vingt on emploie, comme les espagnols, les nombres cardinaux

A partir de vingt l'adjectif numéral ordinal se forme en ajoutant la terminaison — *esimu* au nombre cardinal.

Ex : *vint'unesimu, vintichuesimu*, etc...

Tous les adjectifs numéraux ordinaux prennent la marque du féminin et du pluriel, selon les règles de l'accord.

Ex : *A quarta parte, le quati; a decimo parte, la dixième partie; Prima, segunda, terza, primi, secondi, terzi, prime, seconde, terze.*

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS

L'adjectif démonstratif dérive des formes latines suivantes :

hac iste, hac ista, hac isti, hac istae

hac illa, hac ille, hac illi, hac illae.

C'est une contraction pléonastique de l'adverbe de lieu *hac* et de l'adjectif *iste, ista, istud, ille, illa, illud*.

Il revêt, en effet, les deux formes suivantes :

PREMIÈRE FORME.

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>chëstu, achëstu</i>	<i>chësta, achësta</i>	<i>chësti, achësti</i>	<i>chëste, achëste</i>
<i>celui-ci</i>	<i>celle-ci</i>	<i>ceux-ci</i>	<i>celles-ci</i>

DEUXIÈME FORME.

Singulier		Pluriel	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<i>chëtu, achëtu</i>	<i>chëta, achëta</i>	<i>chëti, achëti</i>	<i>chëta, achëta</i>
<i>celui-là</i>	<i>celle-là</i>	<i>ceux-là</i>	<i>celles-là</i>

Il y a aussi une forme plus abrégée de *chëstu, chësta*, etc..., qui est : *stu, sta, sti, ste*.

Ex : *sta matin, ce matin; sti ani passô, ces dernières années.*

Les adjectifs démonstratifs sont souvent renforcés par la particule adverbiale : *d'aci, d'alla*, pour marquer la proximité ou l'éloignement. Ils s'accrochent tous devant un mot commençant par une voyelle.

Exemples :

chësta casa d'aci, cette maison-ci ; chëta casa d'alla, cette maison-là
chëst'arbure d'aci, cet arbre-ci ; chëst'arbure d'alla, cet arbre-là

ADJECTIFS POSSESSIFS

En monégasque, comme dans la langue italienne, l'adjectif possessif est généralement précédé de l'article. C'est ce dernier qui distingue, au singulier, le masculin du féminin.

Ex. : *U me can*, mon chien; *a me' casa*, ma maison.

Mais au singulier, devant les noms de parenté, l'article ne précède pas toujours l'adjectif possessif.

Ex. : *Che lu figliu à de respu per so père*.

Cet enfant-là a du respect pour son père.

LES ADJECTIFS POSSESSIFS SONT LES SUIVANTS :

Singulier		Pluriel	
a) Masculin	b) Féminin	a) Masculin	b) Féminin
<i>u me</i> mon	<i>a me'</i> ma	<i>i mei</i> mes	<i>è mèe</i> mes
<i>u to</i> ton	<i>a to'</i> ta	<i>i toi</i> tes	<i>è toe</i> tes
<i>u so</i> son	<i>a so'</i> sa	<i>i soì</i> ses	<i>è soe</i> ses
<i>u nostru</i> notre	<i>a nostra</i> notre	<i>i nostri</i> nos	<i>è nostre</i> nos
<i>u vostu</i> votre	<i>a vostra</i> votre	<i>i vostri</i> vos	<i>è vostre</i> vos
<i>u so</i> leur	<i>a so</i> leur	<i>i soì</i> leurs	<i>è soe</i> leurs

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, la forme de l'adjectif possessif est la même à la troisième personne du singulier et à la troisième personne du pluriel dans chaque genre. Cette particularité se rencontre également dans les dialectes voisins, le provençal, le génois et le piémontais.

ADJECTIFS INDÉFINIS

LES ADJECTIFS INDÉFINIS SONT LES SUIVANTS :

Cada, clocà — (forme plus récente par assimilation du français) — chaque (1).

Cadin, cadina, ciocin, ciocina — chacun, chacune.

Carce — quelque (quelques).

Carcià, carcina — quelqu'un, quelqu'une.

Carcosa — quelque chose.

Certu, certa — certain, certains.

(1) *Altra*. Probablement du dérivé du grec *κατά* préposition qui, construite avec l'accusatif, sert à désigner les personnes et les objets.

Diversu, diversa — divers, diverses, plusieurs.

Dūsciān, dūsciūna — *nesciām, nesciūna* ou encore : *nūsciūn, nūsciūna* — aucun, aucune.

Autru, autra — autre.

Autru, autri, autra, autre — autre — autres.

Tale, tali, tale — tel ou telle, tels, telles.

Tutu — tout.

Tūtu, tūta — tout, toute.

Tūti, tūte — tous, toutes.

Tantu — tant.

Tanti, tante — nombreux, beaucoup de.

Fu stēssu, fi stēssi, ʔa stēssa, ʔe stēsse, le même, les mêmes, la même, les mêmes.

Il est à remarquer que la plupart de ces adjectifs s'élident devant une voyelle.

CHAPITRE V

LES PRONOMS

Bien qu'elle relève directement du pronom personnel, nous ferons de la forme réfléchi un paragraphe distinct, étant donné les particularités qu'elle présente en monégasque.

Par contre, nous ne jugeons pas nécessaire de faire de la forme interrogative une catégorie particulière de pronom.

C'est donc à dessein que nous rattachons les pronoms interrogatifs aux pronoms relatifs. D'ailleurs la seule différence entre eux n'est constituée que par leur emploi ou par la forme de la phrase.

Nous donnons ainsi la classification suivante des pronoms. Les pronoms personnels, les pronoms réfléchis, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs, les pronoms indéfinis et les pronoms démonstratifs (1).

PRONOMS PERSONNELS

LES PRONOMS PERSONNELS SONT :

	Singulier		Pluriel
1 ^{re} p.	<i>mìn</i> , je, moi		<i>nui</i> , <i>nuiñari</i> , nous, nous autres
2 ^e p.	<i>tū</i> , tu, toi		<i>nu</i> , <i>nuñari</i> , vous, vous autres
3 ^e p.	<i>èlu</i> , <i>èla</i> , il, elle		<i>èli</i> , <i>èle</i> , ils, elles.

AUTRES PRONOMS PERSONNELS DE LA TROISIÈME PERSONNE :

Singulier	Pluriel
<i>lu</i> , <i>la</i> : le, la	<i>li</i> , <i>lè</i> : les
du latin : <i>illum</i> , <i>illam</i>	du latin : <i>illi</i> , <i>illae</i>

(1) Pronom : du latin *pronomem* est un composé de : *pro*, pour, à la place de, et : de *nomem*, nom.

Les pronoms personnels des trois personnes du singulier et du pluriel sont souvent renforcés par l'adjonction de : *sîssu, sîssa, sîssi, sîsse*.

Ex. : *mîn sîssu, moi-même; tû sîssu, toi-même, etc...*

tu et *tu* compléments directs s'élient devant un verbe commençant par une voyelle et changent suivant le cas, *r* en *l* (1).

Ex. : *F'aimu, je l'aime; l'arrangiu, je l'arrange*

Les pronoms *me, te, se* ne s'emploient que pour la forme réfléchie ou dans le cas du pronom atone sans préposition.

L'exemple suivant, comparé à la forme italienne fera mieux comprendre ce deuxième cas.

Ex. : en italien :

- 1) *tu* *doi* (cas sujet)
- 2) *dô a te* (datif d'attribution avec préposition)
- 3) *il dô* (datif atone d'attribution sans préposition).

en monégasque :

- 1) *tû dôl* (cas sujet)
- 2) *dagu a tû* (datif avec préposition sous la forme du cas sujet)
- 3) *te dagu* (datif sans préposition dans la forme du cas régime).

Pour le reste on emploie : *mîn, tû, êlu*. Ainsi on dira : *de mîn, de moi; de tû, de toi; de êlu, de lui; per mîn, pour moi; per tû, pour toi, etc...*

Devant un verbe, le pronom personnel sujet est souvent ~~omitted~~ et par conséquent supprimé.

Ex. : *am ricu, je suis riche;*
ê andû a peccâ, il est allé à la pêche,

PRONOMS RÉFLÉCHIS

LES PRONOMS RÉFLÉCHIS SONT LES SUIVANTS :

	Singulier		Pluriel	
1 ^{re} p.	<i>me,</i>	<i>me</i>	<i>se,</i>	<i>nous</i>
	<i>te,</i>	<i>te</i>	<i>ve,</i>	<i>vous</i>
	<i>se,</i>	<i>se</i>	<i>se,</i>	<i>se</i>

Exemple de la conjugaison réfléchie :

1 ^{re} pers.	<i>me lavu</i>	<i>je me lave</i>
2 ^e pers.	<i>te lavî</i>	<i>tu te laves</i>
3 ^e pers.	<i>se lavî</i>	<i>il se lave</i>
1 ^{re} pers.	<i>se lavamû</i>	<i>nous nous lavons</i>
2 ^e pers.	<i>ve lavê</i>	<i>vous vous lavez</i>
3 ^e pers.	<i>se lavu (n)</i>	<i>ils se lavent</i>

(1) Cf. Chap. III, Le Nom : « *Miscari et comparati* », page 19.

Par pléonasme, la forme réfléchie est très employée en monégasque, même lorsque l'action ne revient pas sur le sujet. Ainsi on dit couramment : *dàgheŕu* ou *dàgheŕu*, donne-le-lui; *mangiateŕu*, mange-le; *seŕ m'u mangiu*, oui, je le mange; littéralement : mange (toi) cela, oui, je (me) le mange, latin, *monduca tu hoc*. Aussi bien *ŕu* que *leu* de *m'u* ne sont que les abréviations de : *illud* latin.

REMARQUE :

Se, pronom réfléchi remplace souvent le pronom indéfini : *on* (1).

Ex. : *se parte*, on part — *se biève*, on boit, etc...

Il s'élide devant une voyelle.

Ex. : *S'ama ciŕ u bon tempu che u mauŕi tempu*.

On préfère le beau temps au mauvais.

REMARQUE :

Se, contrairement au français, s'emploie en monégasque à la première personne du pluriel.

À première vue cette façon de s'exprimer peut sembler un paralogisme, mais, à la réflexion, elle trouve aisément son explication dans la langue italienne. C'est un emploi analogue à celui du pronom personnel italien *ci*.

Ex. : *s'intendemu*, nous nous entendons. (ital.) *c'intendiamo*.

intendemu-se, entendons-nous. (ital. *intendiamoci*).

En effet, les génois nos voisins, dans leur dialecte traduisent, eux aussi le pronom personnel *ci* de la langue italienne par *se*.

Nous insérons dans ce paragraphe les pronoms adverbiaux qui sont en monégasque *ne* et *ghe*. On les appelle ainsi parce qu'ils proviennent tous les deux des adverbes latins : *inde* et *ibi*. Comme en français, ils sont pronoms personnels quand ils représentent un nom, un pronom ou une idée déjà exprimée.

Ne équivaut à peu près au pronom français « en », il sert à traduire :

1^o) de lui, d'elle, d'eux, d'elles.

Ex. : *Nun se ne sà ciŕ ren*. On n'en sait plus rien (sous-entendu, de lui, d'elle, etc...).

2^o) de celui-ci, de celle-ci, de ceux-ci, etc...

Ex. : *Me ne pigliu ŕna*. J'en prends une (sous-entendu de celles-ci).
Littéralement : Je (m'en) prends une.

3^o) de ceci, de cela.

Ex. : *ŕà che ne diŕ?* Qu'en dis-tu (sous-entendu, de ceci).

4^o) En.

Ex. : *D'achèla farina se ne faŕà de pan*.
De cette farine on en fera du pain.

5^o) Enfin il sert à traduire un nombre ou une quantité indéterminée.

(1) Voir page 36 : Pronoms indéfinis, note 2.

Ex. : *N'avl de fglidi? Ne o trei.*

Avez-vous des enfants? J'en ai trois.

Littéralement : En avez-vous des enfants?

N'avl de fařina? Ne o ün pocy.

Avez-vous de la farine? J'en ai un peu.

Comme on le voit, *ne* peut s'élider devant une voyelle. Dans la forme impérative, il se met après le verbe.

Ex. : *Dághene ou daghené, donne-lui en.*

REMARQUE :

Il ne faut pas confondre *ne* pronom avec *ne* adverbe de lieu. La distinction entre les deux apparaît facilement à l'analyse de la phrase.

Ex. : *Si andáu á Turbia? Ne vegnu.*

Es-tu allé à la Turbie? J'en viens.

Ne marque ici le lieu, la provenance, *li* ne remplace ni un nom, ni un pronom, il est par conséquent, adverbe.

Ghe correspond, en général, au pronom français *y*. Étymologiquement, il provient de la forme latine *ibi est* qui a donné en italien, *ivi è* ou *vi è*, et qui correspond au français : il y a (1).

Mais la principale fonction de *ghe* est :

1^o) Celle de traduire le datif : à lui, à elle, etc...

Ex. : *Ghe ř'ó ditu.* Je le lui ai dit.

(Littéralement : à lui, je l'ai dit).

Gh'éi vendú u cavatu? Lui as-tu vendu le cheval?

(Littéralement : à lui tu as vendu le cheval?)

Ghe ř'ó vendú. Je le lui ai vendu.

2^o) Il sert à exprimer un souhait. C'est la forme optative monégasque.

Ex. : *Ghe vegn'essa ün pocy de ben,* qu'il ait un peu de bonheur.

(Littéralement : qu'il lui advienne un peu de bien).

3^o) Il traduit la locution adverbiale *il y a*.

Ex. : *Gh'é* (pour *ghe è*) *de vettu,* il y a du vent.

Dans la forme impérative, il se met après le verbe, et se soude avec lui.

Ex. : *Daghe áe pař,* donne-lui du pain.

(Littéralement : donne à lui du pain).

Dighe che vegne, dis-lui de venir.

(Littéralement : dis à lui qu'il vienne).

(1) Le *y* italien est d'ailleurs souvent remplacé en monégasque par la lettre *g*.
Ex. *comidare*, vomir, fait : *gamlidá*; *uru*, railler, donne : *řgo*, en monégasque.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Les pronoms démonstratifs sont les mêmes que les adjectifs (1). Ils n'ont de particulier que leur fonction propre qui est celle de remplacer le nom dont ils tiennent la place. Les adjectifs, au contraire, sont toujours joints au nom qu'ils qualifient.

«Ce», «ceja», se traduisent, en monégasque, par : *aicó* ou *aitó*. Ils sont souvent renforcés par l'expression *d'aicé*, *d'aité*, *d'aitó* qui marque le rapprochement ou l'éloignement.

Ex : *Aicó d'aicé nun vó*.

(Littéralement : ceci que voici ne va pas.)

Étymologiquement, *aicó* est une contraction pléonastique de l'adverbe latin *ecce* et du pronom démonstratif *hoc*, tandis que *aitó* est la contraction de *illud hoc*.

Le pronom démonstratif français «ce» employé sans déterminant, ayant fonction de sujet apparent ou réel, se traduit, en monégasque, par le verbe à la troisième personne au singulier ou au pluriel suivant le cas.

1) — sujet réel : *é belu*, c'est beau; *éfa magnificu*, c'était magnifique; *sun éli*, ce sont eux; *sun de Munegaschi*, ce sont des Monégasques.

2) — Comme sujet apparent : *A cacia éfa a so' passion*, la chasse était sa passion; *é ün pieijé de dorme ben*, c'est un plaisir de bien dormir.

Ce mode d'expression monégasque rappelle les tournures latines et italiennes suivantes :

Latin : *Suumo mane surgere bonum est.*

C'est bien de se lever de grand matin.

Italien : *é bene*, c'est bien; *é male*, c'est mal.

Ce employé avec un déterminant se traduit, en monégasque, par : *ché che*. Dans ce cas *ché* traduit non seulement les pronoms relatifs : qui, que, à quoi, mais encore la conjonction *que*.

Ex : *ché che m'apiéje*, ce qui me plaît.

a ché che pensi? A quoi penses-tu?

Pens' a ché che fá. Pense à ce que tu fais.

É fieú de ché che so figliu é ün bravu garçun. Il est fier de ce que son fils est un brave garçon.

(1) Cf. page 62 du présent ouvrage.

PRONOMS POSSESSIFS

Les pronoms possessifs diffèrent quelque peu des adjectifs possessifs.

EN VOICI LA LISTE :

Singulier			
Masculin		Féminin	
u me	le mien	a mèa	la mienne
u to	le tien	a toa	la tienne
u so	le sien	a soa	la sienne
u nostru	le nôtre	a nostra	la nôtre
u vostro	le vôtre	a vostra	la vôtre
u so	le leur	a soa	la leur

Pluriel			
Masculin		Féminin	
i mèi	les miens	è mèe	les miennes
i toi	les tiens	è toe	les tiennes
i soi	les siens	è soe	les siennes
i nostri	les nôtres	è nostre	les nôtres
i vostri	les vôtres	è vostre	les vôtres
i so	les leurs	è soe	les leurs

PRONOMS RELATIFS

En monégasque, les pronoms relatifs se réduisent aux trois suivants :

1^o) *qù*, qui.

Ex. : *qù ne d ne versa, que celui qui en a (sous-entendu : des moyens) en laisse profiter le voisin.*

2^o) *che*, qui, que.

Ex. : *Tuti chelli ché sun vegniù, se ne sun andà, tous ceux qui sont venus s'en sont allés.*

Achelli che ò nistru, an despariscèu, ceux que j'ai vus ont disparu.

3^o) *qa*, du latin : *qualis*, quel, lequel, quelle, laquelle.

Ex. : *qa è che devu piglià? Lequel (ou laquelle) dois-je prendre, puisque comme en latin et en italien (quale), qa, s'emploie pour les deux genres.*

FORME INTERROGATIVE

L'interrogation se fait, comme en italien, en espagnol et dans le français familier par l'intonation de la voix.

Ex. : *Avi finu?* Avez-vous fini, ou bien : vous avez fini?
Vegni? Venez-vous? ou : vous venez?

Qũ ne s'emploie que pour les personnes et sert aussi bien de sujet que de complément.

Ex. : *Qũ è?* Qui est-il?
Qũ sun achèli? Qui sont ces personnes?
Qũ ciòmni? Qui appelles-tu?
De qũ parli? De qui parles-tu?
Dime cun qũ vói te dirò qũ sí. Dis-moi qui tu fréquentes —
 (avec qui tu vas) — je te dirai qui tu es.

Qui est-ce qui? (sujet) et qui est-ce que? (complément) se traduisent, en monégasque, par *qũ è che*.

Ex. : *Qũ è che pica?* Qui est-ce qui frappe?
Qũ è che òi vistu? ou bien : *qũ òi vistu?*
 Qui est-ce que tu as vu? ou : Qui as-tu vu?

Qu'est-ce qui? (sujet) et qu'est-ce que? (complément ou attribut) se traduisent par : *çè che* ou *cosa*.

Ex. : *çè che t'arriva?* ou : *Cosa t'arriva?*
 Qu'est-ce qui t'arrive?
çè che òi fáu? ou bien : *Cosa òi fáu?*
 Qu'est-ce que tu as fait?

REMARQUE.

Dans l'interrogation le pronom relatif *che*, que, à quoi, est toujours précédé du pronom démonstratif *çè* (ce), du latin : *id quod* qui a donné *ciò* en italien.

Ex. : *çè che me chénti aill?* Que me racontes-tu là?
E a çà che serve aillò d'aill? Et à quoi cela sert-il?
çè che sun tûti chéli sciarati? Que sont tous ces éclats?

PRONOMS INDÉFINIS

Les pronoms indéfinis sont les mêmes que les adjectifs indéfinis (1) — Il faut toutefois ajouter à la liste les pronoms *ren*, *rien* et *se*, *on* (2).

REMARQUE :

Les pronoms indéfinis suivants : *îst*, *un*; *âutru*, *autre*; *s'êssu*, *même*, sont toujours précédés de l'article et s'accordent selon le genre et le nombre. Ainsi on dira : *ê îste e ê âutre*, les unes et les autres; *îst s'êssu* et *îst s'êssa*, le même et la même.

(1) Cf. Chapitre IV, paragraphe V.

(2) Le pronom indéfini *se* correspond à la forme italienne de «*si*» équivalent du français «*on*».

Ex. : (it.) : *si parla italiano, on parle (bien)*

(monégasque) : *se parla italian.*

(it.) : *si dice, on dit* — (monégasque) : *se di/je.*

(it.) : *si chiude alle 16 — on ferme à 16 heures* — (monégasque) : *se surra a 4 ure*

CHAPITRE VI

LE VERBE

Le verbe (1) est le mot principal de la phrase. Sauf dans quelques expressions ayant un sens précis et communément admises par l'usage, une phrase sans verbe manque de clarté, ou tout au moins prête à équivoque. Et, si dans le français moderne le verbe est quelquefois supprimé, particulièrement dans les énumérations, ce n'est là qu'une exception parce que, dans ce cas, il est sous-entendu et, par conséquent, facile à deviner. Mais il ne faut pas oublier qu'une exception confirme la règle et qu'on ne doit jamais abuser d'une simple tolérance (2).

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Indépendamment de la conjugaison, on distingue dans tout verbe la forme et le sens.

FORME DU VERBE :

Dans le monégasque, tout comme dans les langues voisines, le verbe a trois formes : active, passive et pronominale ou personnelle.

I. — Le verbe est actif ou de forme active quand le sujet fait l'action.

Ex. : J'aime. *Àimu.*

Je loue ceux qui sont passés avant moi.

Loudu aohéli che sun passai prima de min.

II. — Le verbe est passif ou de forme passive quand le sujet reçoit l'action.

Ex. : Je suis aimé. *Sun atimdu.*

(1) *Èym* : Verbe du latin : *verbum*, mot, parole. Le verbe est donc le mot, la parole par excellence.

(2) *Remarque* : Un trait de l'évolution linguistique particulièrement sensible à notre époque, éprise de rapidité comme de sensations fortes : multiplication irrépressible de phrases « nominales ».

III. — Le verbe est pronominal ou de forme pronominale lorsque l'action revient au sujet.

Ex. : Ils se sont cachés : *Se sun scusi*.

Il existe aussi des verbes dits *impersonnels* parce qu'ils ne représentent aucun sujet déterminé et ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier.

SENS DU VERBE.

Selon le sens, les verbes d'action sont *transitifs* ou *intransitifs*.

Le verbe *transitif* (1) est celui qui a un complément d'objet direct ou indirect et dont l'action est transmise (*transit* : passe) du sujet à l'objet. Le sujet fait l'action, l'objet la reçoit.

Ex. : J'aime la campagne, j'apprécie sa beauté.

Le verbe *intransitif* est celui qui n'a pas de complément d'objet. En d'autres mots, il exprime une action non transmise à un objet.

Ex. : *A vespa punze*. La guêpe pique.

Il s'ensuit que la plupart des verbes transitifs deviennent intransitifs quand ils n'ont pas de complément d'objet. Inversement, les verbes intransitifs peuvent devenir transitifs en changeant de sens.

i. — Ex. : Manger des fruits (transitif).
Mangia de fruta.
 Manger proprement (intransitif).
Mangia cun garbu.

ii. — Ex. : Je lis (intransitif).
Lesu.
 Je lis un livre (transitif).
Lesu ün libru.

CONJUGAISON.

La conjugaison (2) est la variation que subit le verbe selon le mode, le temps et la personne.

MODE.

Le mode indique la manière dont l'action est présentée.

Il y a sept modes en monégasque : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif*, le *participe* et le *gérondif*.

L'*indicatif* présente l'action comme un fait réel, certain.

Je mange, j'ai mangé, je mangerai.
Mangiu, ó mangiau, mangerò.

(1) *Transitif* du latin : *transire*, *ire trans*, aller au delà, passer.

(2) *Conjuguer* du latin : *conjugare* (de *cum*, avec, et de *jugum*, joug) réunir par couples.

Le *conditionnel* donne l'action comme hypothétique, c'est-à-dire dépendant d'une condition exprimée ou sous-entendue.

Je mangerais (si j'avais faim).

Mangerëssa (se avëssa fame).

L'*impératif* présente l'action sous forme d'ordre, de conseil ou de prières.

Faites le bien. *Fá u ben.*

Le *subjonctif* présente l'action comme dépendant d'une volonté ou d'un sentiment exprimé par un autre verbe. C'est la forme optative.

Je désire que tu manges. *Váglju che tú mangi.*

L'*infinitif* présente l'action d'une manière indéfinie.

Crier n'est pas chanter. *Criá nun é canéá.*

Le *participe* (1) présente l'action à la fois sous la forme verbale et adjectivale.

Je l'ai vu buvant du lait. Des discours souvent entendus.

En monégasque, le *participe présent* n'existe pas. On emploie à sa place.

a) soit le *gérondif* avec la préposition *in*, en.

Ex. : Marchant à petits pas, je suis arrivé à la maison.

in caminandu ciancitán sur arriváu in casa.

b) soit le *gérondif* sans préposition.

Ex. : Ayant peur d'être pris, il s'enfuit.

Avendu páura d'esse ciapáu, se n'è scapáu.

Ce cas se rapproche de la tournure italienne suivante : *avendo paura d'esser preso, se n'è fuggito.*

c) soit par l'*indicatif présent* précédé de *che*.

Ex. : Je l'ai vu chassant la grive. *R'ó vistu che caclava i turdi.*

Le *gérondif* exprime une action qui est en relation avec une autre, ou une action qui se fait en même temps qu'une autre, sans déterminer le nombre et la personne. En monégasque, il s'emploie toujours avec la préposition *en* comme en français. La seule exception à cette règle est celle signalée au paragraphe précédent b), lorsque le gérondif a valeur de *participe présent*. Nous répétons ici l'exemple cité à ce paragraphe.

Avendu páura d'esse ciapáu, se n'è scapáu.

Ayant peur d'être pris, il s'enfuit.

TEMPS.

Le temps indique le moment dans lequel se situe l'action ou l'état.

Il y a trois temps principaux : le présent, le passé, le futur, selon que l'action ou l'état se situent dans le présent, le passé ou l'avenir.

(1) Ainsi nommé parce qu'il participe à la fois du verbe et de l'adjectif : « *De his duobus participat* ».

REMARQUE.

En monégasque, il n'y a qu'un seul temps composé pour exprimer à la fois le passé simple, le passé composé et le passé antérieur. Sur ce point notre idiome se distingue non seulement du français et de l'italien, mais aussi du corse et du provençal.

Les temps composés des verbes actifs se conjuguent au moyen des temps simples de l'auxiliaire « AVOIR », et les verbes passifs avec l'auxiliaire « ÊTRE » suivi du participe passé de chaque verbe.

Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « ÊTRE ».

NOMBRE ET PERSONNE.

Le verbe est toujours au même nombre et à la même personne que le sujet.

VERBES AUXILIAIRES

Tandis qu'en latin, il n'y a que l'auxiliaire «*ÊTRE*» il y a, en monégasque, comme en français, deux verbes auxiliaires (1) à savoir: l'auxiliaire «*AVOIR*» et l'auxiliaire «*ÊTRE*» dont nous donnons ci-après la conjugaison respective.

VERBE AUXILIAIRE «*AVOIR*»

MONÉGASQUE

FRANÇAIS

MODE INDICATIF

Présent		Présent		
<i>Min ó</i>		J'ai		
<i>tü ái</i>		tu as		
<i>ēlu, ēla á</i>		il, elle a		
<i>nui amu ou avimu</i>		nous avons		
<i>vui aví</i>		vous avez		
<i>ēli, ēle án</i>		ils, elles ont		
Imparfait		Imparfait		
<i>Min avímu ou avu</i>		J'avais		
<i>tü aví ou avēvi</i>		tu avais		
<i>ēlu ava ou avēva</i>		il avait		
<i>nui avēvemu</i>		nous avions		
<i>vui aví ou avēvi</i>		vous aviez		
<i>ēli avu ou avēvun</i>		ils avaient		
Passé		indéfini	antérieur	Passé défini
<i>Min ó avíu</i>		J'ai eu	J'eus eu	J'eus
<i>tü ái avíu</i>		»	»	tu eus
<i>ēlu á avíu</i>		»	»	il eut
<i>nui amu avíu</i>		»	»	nous eûmes
<i>vui aví avíu</i>		»	»	vous eûtes
<i>ēli án avíu</i>		»	»	ils eurent
Plus-que-Parfait		Plus-que-Parfait		
<i>Avu (avēvni) avíu</i>		J'avais eu		
<i>aví (avēvi) avíu</i>		tu avais eu		
<i>ava (avēva) avíu</i>		il avait eu		
<i>avēvemu avíu</i>		nous avions eu		
<i>avēvi avíu</i>		vous aviez eu		
<i>avēvu avíu</i>		ils avaient eu		

(1) Auxiliaire, latin : *auxiliaris*, de : *auxilium*, secours.

Futu

Aveřó
aveřó
aveřó
aveřómu
aveřó
aveřó

Futur antérieur

Aveřó avřu
aveřó avřu
aveřó avřu
aveřómu avřu
aveřó avřu
aveřó avřu

Futur

J'aurai
 tu auras
 il aura
 nous aurons
 vous aurez
 ils auront

Futur antérieur

J'aurai eu
 tu auras eu
 il aura eu
 nous aurons eu
 vous aurez eu
 ils auront eu

MODE CONDITIONNEL**Présent**

Aveřissa
aveřissi
aveřissa
aveřissemu
aveřissi
aveřissu

Passé

Aveřissa avřu
aveřissi avřu
aveřissa avřu
aveřissemu avřu
aveřissi avřu
aveřissu avřu

Présent

J'aurais
 tu aurais
 il aurait
 nous aurions
 vous auriez
 ils auraient

Passé 2^e forme

J'eusse eu
 tu eusses eu
 »
 »
 »
 »

Passé 1^{re} forme

J'aurais eu
 tu aurais eu
 il aurait eu
 nous aurions eu
 vous auriez eu
 ils auraient eu

MODE SUBJONCTIF**Présent**

(Che min) *age*
 (che tü) *agi*
age
ágimü
agi
ágiu (n)

Présent

Que j'aie
 que tu aies
 qu'il ait
 que nous ayons
 que vous ayez
 qu'ils aient

Imparfait		Imparfait	
(Che min)	<i>avissa</i>	Que j'eusse	
(che tü)	<i>avissi</i>	que tu eusses	
	<i>avissa</i>	»	
	<i>avissemu</i>	»	
	<i>avissi</i>	»	
	<i>avissu (n)</i>	»	
Passé		Passé	
(Che min)	<i>age avüu</i>	Que j'aie eu	
(che tü)	<i>agi avüu</i>	que tu aies eu	
	<i>age avüu</i>	»	
	<i>ágimu avüu</i>	»	
	<i>agl avüu</i>	»	
	<i>ágiu avüu</i>	»	
Plus-que-Parfait		Plus-que-Parfait	
(Che min)	<i>avissa avüu</i>	Que j'eusse eu	
(che tü)	<i>avissi avüu</i>	que tu eusses eu	
	<i>avissa avüu</i>	»	
	<i>avissemu avfar</i>	»	
	<i>avissi avüu</i>	»	
	<i>avissu avüu</i>	»	

MODE IMPÉRATIF

Présent		Présent	
2 ^e pers. s.	<i>ógl</i>	aie	
3 ^e pers. s.	<i>áge</i>	(qu'il ait)	
1 ^{re} pers. pl.	<i>ágimu</i>	ayons	
2 ^e pers. pl.	<i>agi</i>	ayez	
3 ^e pers. pl.	<i>ágiu (n)</i>	(qu'ils aient)	
Passé		Passé	
2 ^e pers.	<i>ógi avüu</i>	Aie eu	
3 ^e pers.	<i>áge avüu</i>	(qu'il ait eu)	
1 ^{re} pers. pl.	<i>ágimu avüu</i>	ayons eu	
2 ^e pers.	<i>ágl avüu</i>	ayez eu	
3 ^e pers.	<i>ágiu avüu</i>	(qu'ils aient eu) (1)	

(1) Le mode impératif — on le voit — possède une troisième personne. Au regard de la langue française la raison de cette particularité dialectale est la suivante. Le pronom « Vous », qui en français est non seulement un signe de pluriel mais aussi la marque du respect, ne détermine en monégasque que le nombre et ne s'emploie, en bonne règle, que pour le pluriel, c'est-à-dire pour parler à plusieurs personnes que l'on tutoie séparément. Tout comme dans les langues italienne et espagnole dans le discours direct, pour marquer le respect et la distinction, le monégasque emploie la troisième personne, précédée de « scia » ou « signuria » : votre seigneurie, comme on emploie en italien : lei, ella, signoria, et en espagnol : usted, ustedes.

MODE INFINITIF

	Présent		Présent
<i>Avè</i>			Avoir
	Passé		Passé
<i>Avè avüu</i>			Avoir eu

MODE GÉRONDIF

	Présent		Présent
<i>Avendu</i>			Ayant
	Passé		Passé
<i>Avendu avüu</i>			Ayant eu

MODE PARTICIPE

	Présent		Passé
(manque) (1)			<i>Avüu</i> , ayant eu

(1) Le participe présent n'existe pas en monégasque. Il est remplacé — ainsi que nous l'avons dit plus haut (*Notions préliminaires - Mode*) — (Voir : page 39 du présent ouvrage) tantôt par le gérondif, tantôt par une tournure de phrase dont le régime est donné par la proposition principale. Sans anticiper sur la syntaxe nous croyons utile, dans le but d'éclaircir sans tarder le lecteur, de citer les deux exemples suivants qui aideront à comprendre cette apparence anomale du monégasque.

Ex. : 1^o) *Ayant peur d'être pris, il s'enfuit.*
Avendu pèro d'esse ciapà, se n'è scapav.

Ex. : 2^o) *Je l'ai vu fuyant.*
R'è vüu che scapava.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici qu'aussi bien en latin qu'en italien, le participe présent manque dans la conjugaison de l'auxiliaire « ÊTRE ».

VERBE AUXILIAIRE « ÊTRE »

MODE INDICATIF

MONÉGASQUE

FRANÇAIS

Présent

M in sior
il l al
èlu è
nui simu
vui si
èli sur

Présent

Je suis
 tu es
 il est
 nous sommes
 vous êtes
 ils sont

Imparfait

Etu
eti
efa
èlumu
eti
etu (n)

Imparfait

J'étais
 tu étais
 il était
 nous étions
 vous étiez
 ils étaient

Passé

Sur stau
si stau
è st au
sèmu stâi - e
si stâi - e
sior stâi e

Passé

J'ai été,
 tu as été,
 »
 »
 »
 »

Passé

J'eus été
 tu eus été
 »
 »
 »
 »

Passé

Jc fus,
 tu fus,
 il fut,
 nous fûmes,
 vous fûtes,
 ils furent,

Plus-que-Parfait

Etu stau - à
eti stau - à
efa stau - à
èlumu stâi - è
eti stâi - è
ètu stâi - è

Plus-que-Parfait

J'avais été
 tu avais été
 il avait été
 nous avions été
 vous aviez été
 ils avaient été

Futur

Sefô
sefai
sefà
sefèmu
sefè
sefan

Futur

Je serai
 tu seras
 il sera
 nous serons
 vous serez
 ils seront

Futur antérieur

<i>Seŋo stáu,</i>	<i>stà</i>
<i>seŋai stáu</i>	<i>stà</i>
<i>seŋà stáu,</i>	<i>stà</i>
<i>seŋimu stái,</i>	<i>stàe</i>
<i>seŋi stái,</i>	<i>stàe</i>
<i>seŋan stái,</i>	<i>stàe</i>

Futur antérieur

J'aurai été
tu auras été
il aura été
nous aurons été
vous aurez été
ils auront été

MODE CONDITIONNEL

Présent

<i>Seŋessa</i>
<i>seŋessi</i>
<i>seŋessa</i>
<i>seŋessimu</i>
<i>seŋessi</i>
<i>seŋessu</i>

Présent

Je serais
tu serais
il serait
nous serions
vous seriez
ils seraient

Passé

<i>Seŋessa stáu,</i>	<i>stà</i>
<i>seŋessi stáu,</i>	<i>stà</i>
<i>seŋessa stáu,</i>	<i>stà</i>
<i>seŋessimu stái,</i>	<i>stàe</i>
<i>seŋessi stái,</i>	<i>stàe</i>
<i>seŋessu stái,</i>	<i>stàe</i>

Passé 1^{re} forme

J'aurais été,
tu aurais été
il aurait été
nous aurions été
vous auriez été
ils auraient été

Passé 2^e forme

J'eusse été
»
»
nous eussions été
»
»

MODE SUBJONCTIF

Présent

<i>Che min sice</i>
» » <i>sici</i>
» » <i>sice</i>
» » <i>sicimu</i>
» » <i>sict</i>
» » <i>sictu (n)</i>

Présent

Que je sois
que tu sois
qu'il soit
que nous soyons
que vous soyez
qu'ils soient

Imparfait

<i>Che min fusso</i>
» » <i>fussi</i>
» » <i>fusso</i>
» » <i>fussemu</i>
» » <i>fussl</i>
» » <i>fussu (n)</i>

Imparfait

Que je fusse
que tu fusses
»
»
»
»

Passé		
Che	min	sice stáu, stà
•	•	sici stáu, stà
•	•	sice stáu, stà
•	•	stétau stai, stae
•	•	sici stal, stae
•	»	stciu stai, stae

Passé	
Que j'ai	été
que tu aies	été
•	
•	
•	
»	

Plus-que-Parfait		
Che	min	fusca stáu, stà
•	»	fusti stáu, stà
»	»	fusca stáu, stà
»	»	fussemu stái, stâe
»	»	fusti stâl, stâe
»	»	fuscu stâi, stâe

Plus-que-Parfait	
Que j'eusse	été
que tu eusses	été
•	
•	
»	
»	

MODE IMPÉRATIF

Présent		
2 ^o	pers. sing.	sici
3 ^o	pers. sing.	sice
1 ^{re}	pers. plur.	stétau
2 ^o	pers. plur.	sici
3 ^o	pers. plur.	stciu

Présent	
Soit	
qu'il soit	
soyons	
soyez	
qu'ils soient	

Le passé est inusité. Il est remplacé par le passé du subjonctif.

MODE INFINITIF

Présent		
Esse	ou	sesse
Passé		
Esse	stáu,	stà.

Présent	
Être	
Passé	
Avoir	été

Ainsi qu'on peut le constater dans le tableau ci-dessus, dans ses temps composés, le verbe « ÊTRE », en *monégasque*, ne se conjugue point avec l'aide de l'auxiliaire « AVOIR » comme en français, mais, comme en italien et en provençal, il se conjugue sans aucun emprunt à un autre verbe.

CONJUGAISONS RÉGULIÈRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Par souci de méthode, nous étudierons successivement la conjugaison des verbes.

- 1) de forme active;
- 2) de forme passive;
- 3) de forme pronominale.

Dans chacune de ces catégories, nous distinguerons les verbes réguliers des verbes irréguliers.

I. CONJUGAISON ACTIVE

Dans la conjugaison active les verbes réguliers se divisent en trois groupes :

1^o — Le premier groupe, ou la première conjugaison, comprend tous les verbes dont l'infinitif présent est en *a*. Ils sont les plus nombreux et proviennent pour la plupart des verbes latins de la première conjugaison ayant l'infinitif présent en *are*.

REMARQUE.

Quelques verbes appartenant aux autres conjugaisons latines sont passés, dans le monégasque, au groupe à désinence infinitive « *a* » et se trouvent ainsi intégrés dans le premier groupe.

- Ex. : *negliġà*, négliger - latin : *negligere*.
sugġà, sucer - latin : *suggere*.
revertegà, retrousser, retourner - latin : *revertere*.
spannegà, éparpiller, répandre - latin : *expandere*.
assetà, assooir - latin : *assidere*.



- canà*, chanter - latin : *canare*.
vudà, voler - latin : *volare*.
natà, nager - latin : *natare*.
acivudà, siffler - latin : *sibilare*.
cremà, brûler - latin : *cremare*.

Dans ce premier groupe de verbes, seuls sont irréguliers comme en italien les quatre suivants : *andà*, aller - *dà*, donner - *fà*, faire et *stà*, rester.

II° — Le deuxième groupe comprend tous les verbes dont l'infinitif présent est en *e*. Parmi ceux-ci les uns sont en *e* atone comme *lese*, lire - *scrise*, écrire - *perde*, perdre - *crigne*, craindre - *tegne*, tenir - *reçève*, recevoir etc... Ils sont les plus nombreux et présentent souvent des irrégularités dans la conjugaison. D'autres sont en *e* tonique. Ce sont les suivants : *surè*, falloir - *purè*, pouvoir - *savè*, savoir - *valè*, valoir - *virè*, vouloir. Ils sont tous irréguliers.

III° — Le troisième groupe comprend tous les verbes qui ont l'infinitif présent en *i*, comme : *capì*, comprendre - *finì*, finir - *furnì*, fournir - *grandì*, grandir - *patri*, souffrir - *scurlì*, fleurir.

REMARQUES SUR LE RADICAL

Les apophonies ou mutations apophoniques sont très nombreuses en monégasque. Le radical des mots change souvent avec le déplacement de l'accent tonique. Ce phénomène a lieu non seulement dans la conjugaison des verbes mais aussi, à cause des augmentatifs et des diminutifs, soit dans les noms propres, soit dans les noms communs.

Ex. : *Rosa*, Rose - *Rusèta*, Rusin, Rosette.

Glègu, jeu - *gùghètu*, jouet.

Adurà, adère, *aduràmu*, adweré.

Un autre phénomène à signaler ici est celui de l'épenthèse, de la métathèse et de la syncope, également très fréquent en monégasque. (1)

1^{er} Ex. : *smunze*, traire, de : *mulgere*,

tièpidu, tiède, de : *tepidus*.

auriva, olive, de : *oliva*,

cambera, chambre, de : *camera*.

2^e Ex. : *masaghin*, pour magasin,

trementina, térébenthine pour *terebentina*,

bressà, pour berceau,

bressu, pour berceau.

3^e Ex. : *amabilmente*, pour *amabilmente*, aimablement,

impussible, pour *impussibile*, impossible.

Après les apophonies, nous devons encore signaler, au lecteur, l'existence dans notre dialecte, du suffixe inchoatif.

(1) *Épenthèse* : adjonction d'une syllabe ou d'une lettre.

Métathèse : déplacement d'une syllabe ou d'une lettre.

Syncope : suppression d'une syllabe ou d'une lettre.

En monégasque, en effet, quelques verbes du troisième groupe sont caractérisés, à certains temps, par l'intercalation du suffixe dit *inchoatif* : *isce* (1) venu du latin : *esco* et *isco* qui exprime une action commençante. Cette variante se remarque surtout dans les verbes formés d'adjectifs comme : blanchir, devenir blanc - grandir, devenir grand - pâlir, etc... L'enfant grandit, signifie : l'enfant devient grand.

Ex. : *U picium cresce ben.* L'enfant (croît) grandit normalement.

REMARQUES SUR LES TERMINAISONS

Comme règle générale, dans les trois conjugaisons régulières les désinences sont les mêmes aux divers temps, sauf les quelques exceptions ci-après. C'est là une preuve de la simplicité et de l'homogénéité du dialecte monégasque.

EXCEPTIONS.

I^o — A l'indicatif présent, dans la première conjugaison la troisième personne du singulier et la première et deuxième personne du pluriel donnent respectivement :

Ex. : *a* *amu* *è*
 — *parl - a* — *parl - amu* — *parl - è.*

Dans les deux autres conjugaisons ces désinences sont à ces mêmes personnes :

Ex. : *e* — *ëmu* — *i.*
 — *scriv e* — *scriv ëmu* — *scriv i - 2^e conj.*
 finisc e — *finisc ëmu* — *finisc i - 3^e conj.*

II^o — A l'imparfait de l'indicatif la voyelle tonique de la désinence est *a* dans la première conjugaison, *i* et *è* dans les deux autres.

Ex. :	<i>parlâve</i>	<i>parlâvi</i>	}	1 ^{re} conjugaison.
	je parlais	tu parlais		
	<i>scriv ëmu</i>	<i>scriv ëvi</i>	}	2 ^e conjugaison.
	j'écrivais	tu écrivais		
	<i>fin ivu</i>	<i>fin ivi</i>	}	3 ^e conjugaison.
	je finissais	tu finissais		

(1) Étymologie : Inchoatif, latin : *inchoatus*, du verbe *inchoare*, commencer. Dans la langue latine ces verbes expriment une action commençante ou un état en train de se créer.

Exemples : *albescere*, de *albescere*, blanchir, devenir blanc — *Erubescere*, de *erubescere*, rougir ; devenir rouge ; *senescere*, de : *senescere*, vieillir — *crecere*, de *crecere* : grandir. *Disco*, de *discere*, s'instruire, apprendre...

III° — Au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel, la voyelle qui précède la syllabe accentuée est, dans les deux premières conjugaisons *e* et *i* dans la troisième.

Ex. : Futur indicatif.
parl erá 1^{re} conjugaison
scriv erá 2^e conjugaison
fin irá 3^e conjugaison

Ex. : Conditionnel présent.
parl eréssa
scriv eréssa
fin iréssa

IV° — Au présent du subjonctif les désinences des deux premières personnes du pluriel sont :

amu et *é* pour la première conjugaison.
ému et *i* pour les deux autres.

Ex. : <i>che parl amu</i>	<i>che parl é</i>	} 1 ^{re} conjugais.
que nous parlions	que vous parliez	
<i>che scriv ému</i>	<i>che scriv i</i>	} 2 ^e conjugais.
que nous écrivions	que vous écriviez	
<i>che finise ému</i>	<i>che finisc i</i>	} 3 ^e conjugais.
que nous finissions	que vous finissiez	

V° — A l'impératif les désinences sont les suivantes :

a e amu é u Pour la 1^{re} conjugaison
e e ému i u pour la 2^e conjugaison
i e imu i u pour la 3^e conjugaison

VI° — Au gérondif présent la désinence est :

andu pour la 1^{re} conjugaison
 et *endu* pour les deux autres.

VII° — Au participe passé seules la première et la troisième conjugaisons ont régulièrement les désinences respectives : *éu* et *iu*, sauf l'expression en *iu* du verbe : *vegniu*. La deuxième conjugaison présente des désinences très variées dont voici les principales :

iau *iau* *iu* *iu* *su* *issu* *essu*.

CONJUGAISONS ACTIVES

1^{er} GROUPE INFINITIF EN « A »Modèle : *aimà* - aimer

MONÉGASQUE

FRANÇAIS

MODE INDICATIF

Présent		Présent	
<i>áimtu</i>		J'aime	
<i>áimi</i>		tu aimes	
<i>áima</i>		il aime	
<i>áimatu</i>		nous aimons	
<i>áimè</i>		vous aimez	
<i>áimu (a)</i>		ils aiment	
Imparfait		Imparfait	
<i>Aimavu</i>		J'aimais	
<i>áimavi</i>		tu aimais	
<i>áimava</i>		il aimait	
<i>áimávemu</i>		nous aimions	
<i>áimavi</i>		vous aimiez	
<i>áimavu (n)</i>		ils aimaient	
Passé		Passé	
<i>O'áimáu</i>	J'aimai	J'ai aimé	J'eus aimé
<i>áí áimáú</i>	tu aimas	»	»
<i>áí áimáú</i>	il aimá	»	»
<i>ávimtu áimáú</i>	»	»	»
<i>áví áimáú</i>	»	»	»
<i>áví áimáú</i>	»	»	»
Plus-que-Parfait		Plus-que-Parfait	
<i>Ávu ou ávive áimáú</i>	J'avais aimé		
<i>áví ou ávivi áimáú</i>	»		
<i>áva ou áviva áimáú</i>	»		
<i>ávivěmu áimáú</i>	»		
<i>áví ou ávivi áimáú</i>	»		
<i>ávú áimáú</i>	»		

Futur		Futur
<i>Aimeŕó</i>		J'aimeraï
<i>aimetŕóí</i>		tu aimeras
<i>aimetŕà</i>		il aimera
<i>áimeŕímu</i>		»
<i>áimeŕí</i>		»
<i>aimetŕán</i>		»
Futur antérieur		Futur antérieur
<i>Aveŕó aimáú</i>		J'aurai aimé
<i>aveŕóí aimáú</i>		tu auras aimé
<i>aveŕà aimáú</i>		il aura aimé
<i>aveŕímu aimáú</i>		»
<i>aveŕí aimáú</i>		»
<i>aveŕán aimáú</i>		»

MODE CONDITIONNEL

Présent		Présent
<i>Aimeŕessa</i>		J'aimerais
<i>aimetŕessi</i>		tu aimerais
<i>aimetŕessa</i>		il aimerait
<i>aimetŕessemu</i>		nous aimerions
<i>aimetŕessi</i>		vous aimeriez
<i>aimetŕessu (n)</i>		ils aimeraient
Passé		Passé
<i>Aveŕessa aimáú</i>		J'aurais aimé
<i>aveŕessi aimáú</i>		tu aurais aimé
<i>aveŕessa aimáú</i>		il aurait aimé
<i>aveŕessemu aimáú</i>		»
<i>aveŕessi aimáú</i>		»
<i>aveŕessu aimáú</i>		»

MODE SUBJONCTIF

Présent		Présent
<i>Che min aime</i>		Que j'aime
<i>che tú aimi</i>		que tu aimes
» <i>aime</i>		qu'il aime
» <i>aimamu</i>		que nous aimions
» <i>aimè</i>		que vous aimiez
» <i>áimu (n)</i>		qu'ils aiment

Imparfait		Imparfait	
<i>Che min aimēssa</i>		<i>Que j'aimasse</i>	
» » <i>aimēssi</i>		<i>que tu aimasses</i>	
» » <i>aimēssa</i>		<i>qu'il aimât</i>	
» » <i>aimēssemu</i>		»	
» » <i>aimēssi</i>		»	
» » <i>aimēssu (n)</i>		»	
Passé		Passé	
<i>Che min age aimāu</i>		<i>Que j'ai aimé</i>	
» <i>tū agi aimāu</i>		<i>que tu aies aimé</i>	
» <i>age aimāu</i>		<i>qu'il ait aimé</i>	
» <i>āgimu aimāu</i>		»	
» <i>agi aimāu</i>		»	
» <i>āgiu aimāu</i>		»	
Plus-que-Parfait		Plus-que-Parfait	
<i>Che min avissa aimāu</i>		<i>Que j'eusse aimé</i>	
» <i>tū avissi aimāu</i>		<i>que tu eusses aimé</i>	
» <i>avissa aimāu</i>		<i>qu'il eût aimé</i>	
» <i>avissemu aimāu</i>		»	
» <i>avissi aimāu</i>		»	
» <i>avissu aimāu</i>		»	

MODE IMPÉRATIF

Présent		Présent	
2 ^o pers. sing. <i>āima</i>		<i>Aime</i>	
3 ^o pers. sing. <i>āime</i>		<i>qu'il aime</i>	
1 ^{re} pers. plur. <i>aimāmu</i>		<i>aimons</i>	
2 ^o pers. plur. <i>aimē</i>		<i> aimez</i>	
3 ^o pers. plur. <i>aimu (n)</i>		<i>qu'ils aiment</i>	
Passé		Passé	
2 ^o pers. sing. <i>āgi aimāu</i>		<i>Aie aimé</i>	
3 ^o pers. sing. <i>age aimāu</i>		<i>qu'il ait aimé</i>	
1 ^{re} pers. plur. <i>āgimu aimāu</i>		<i>ayons aimé</i>	
2 ^o pers. plur. <i>āgi aimāu</i>		<i>ayez aimé</i>	
3 ^o pers. plur. <i>āgiu aimāu</i>		<i>qu'ils aient aimé</i>	

MODE PARTICIPE

	Passé		Passé
<i>Aimdu</i>	— <i>aimù</i>		<i>aimé</i> — <i>aimée</i>

MODE GÉRONDIF

	Présent		Présent
<i>Aimandu</i>			<i>Aimant (en)</i>
	Passé		Passé
<i>Avendu 'aimdu</i>			<i>Ayant aimé</i>

MODE INFINITIF

	Présent		Présent
<i>Aimà</i>			<i>Aimer</i>
	Passé		Passé
<i>Avè aimdu</i>			<i>Avoir aimé</i>

REMARQUES.

I^o — Les verbes dont l'infinitif présent se termine par *ca* comme *secà*, sécher — *desbarca*, débarquer — etc..., prennent un *h* après le *c* devant les voyelles *e* et *i*.

Ex. : *desbarcu*, *desbarchi*; *desbarca*, *desbarcamu*; *desbarchè*, *desbarcu*.

II^o — Les verbes ayant l'infinitif présent terminé en *cia* comme : *büracià*, godailler — *marcià*, marcher — *cacià*, chasser — *scvacià*, cracher, etc... perdent le *i* après le *e* chaque fois que, dans la conjugaison, la voyelle *e* suit immédiatement le *c*.

Ex. : *marciu*, *marci*, *marcia*, *marciamu*, *mercè*, *marciu*.

III^o — Les verbes à l'infinitif présent en *gà* comme *cargà*, charger — *g'uga*, jouer — *purgà*, purger, etc... changent le *g* en *gh* devant les voyelles *e* et *i*.

Ex. : *cargu*, *carghi*, *carga*, *cargamu*, *carghè*, *cargu*.

IV^o — Les verbes qui ont l'infinitif présent terminé en *già* comme *mangià*, manger — *desmangià*, démanter — *arrangià*, arranger — *derrangià*, déranger, etc... perdent le *i* après le *g* chaque fois que la voyelle *e* suit immédiatement le *g*.

Ex. : *derrangiu*, *derrangi*, *derrangia*, *derrangiamu*, *derrangè*, *derrangiu*...

2^e GROUPE : INFINITIF EN « E »

Le deuxième groupe comprend des verbes à l'infinif en « e » *atone* et d'autres en « e » *tonique*. Ces derniers sont tous irréguliers. Ils sont très peu nombreux (1). Les plus nombreux, les verbes en « e » *atone* ne présentent d'irrégularité qu'au participe passé. On en trouvera quelques exemples après le modèle de la conjugaison.

CONJUGAISON EN « E » ATONE

Modèle : *Lese* - Lire

MODE INDICATIF

Présent		Présent		
<i>Lesu</i>		Je lis		
<i>lesi</i>		tu lis		
<i>lese</i>		il lit		
<i>lesēmu</i>		nous lisons		
<i>lest</i>		vous lisez		
<i>lesu (n)</i>		ils lisent		
Imparfait		Imparfait		
<i>Leseve</i>		Je lisais		
<i>lesevi</i>		tu lisais		
<i>lestva</i>		il lisait		
<i>lesivemu</i>		nous lisions		
<i>lesivi</i>		vous lisiez		
<i>lesēvu (n)</i>		ils lisaient		
Passé		Passé		
<i>ô lesū</i>		Je lus,	j'ai lu,	j'eus lu
<i>ôi lesū</i>		tu lus,	»	»
<i>ô lesū</i>		»	»	»
<i>awu ou avīmu lesū</i>		»	»	»
<i>avi ou avivi lesū</i>		»	»	»
<i>ôr lesū</i>		»	»	»

(1) Cf. Conjugaison irrégulière 2^e Groupe.

Plus-que-Parfait

Avu ou avēvu lesŭu
avi ou avēvi lesŭu
ava ou avēva lesŭu
avivemu lesŭu
avivi lesŭu
avivu lesŭu

Plus-que-Parfait

J'avais lu
 tu avais lu
 »
 »
 »
 »

Futur simple

Leseŕo
leseŕai
leseŕà
leseŕēmu
leseŕŕ
leseŕan

Futur simple

Je lirai
 tu liras
 »
 »
 »
 »

Futur antérieur

Aveŕo lesŭu
aveŕai lesŭu
aveŕà lesŭu
aveŕēmu lesŭu
aveŕŕ lesŭu
aveŕan lesŭu

Futur antérieur

J'aurai lu
 tu auras lu
 il aura lu
 »
 »
 »

MODE CONDITIONNEL

Présent

Leseŕessa
leseŕessi
leseŕessa
leseŕessemu
leseŕessi
leseŕessu (n)

Présent

Je lirais
 tu lirais
 il lirait
 »
 »
 »

Passé

Aveŕessa lesŭu
aveŕissi lesŭu
aveŕissa lesŭu
aveŕissemu lesŭu
aveŕissi lesŭu
aveŕissu lesŭu

Passé

J'aurais lu
 tu aurais lu
 il aurait lu
 »
 »
 »

MODE SUBJONCTIF

Présent		Présent	
<i>Che min lese</i>		Que je lise	
<i>che tú lesi</i>		que tu lises	
» <i>lēse</i>		qu'il lise	
» <i>lesēmu</i>		»	
» <i>lesi</i>		»	
» <i>lesu (n)</i>		»	
Imparfait		Imparfait	
<i>Che min lesēssa</i>		Que je lusse	
» » <i>lesēssi</i>		que tu lusses	
» » <i>lesissa</i>		qu'il lût	
» » <i>lesissēmu</i>		que nous lussions	
» » <i>lesēssi</i>		»	
» » <i>lesissu (n)</i>		»	
Passé		Passé	
<i>Che min age lesūu</i>		Que j'aie lu	
» » <i>agi lesūu</i>		»	
» » <i>age lesūu</i>		»	
» » <i>āgimu lesūu</i>		»	
» » <i>agi lesūu</i>		»	
» » <i>āgiu lesūu</i>		»	
Plus-que-Parfait		Plus-que-Parfait	
<i>Che min avēssa lesūu</i>		Que j'eusse lu	
» » <i>avēssi lesūu</i>		que tu eusses lu	
» » <i>avissa lesūu</i>		qu'il eût lu	
» » <i>avissēmu lesūu</i>		que nous eussions lu	
» » <i>avissu lesūu</i>		»	
		»	

MODE IMPÉRATIF

Présent		Présent	
2 ^o pers. sing.	<i>Lese</i>	Lis	
3 ^o pers. sing.	<i>lese</i>	qu'il lise	
1 ^{re} pers. plur.	<i>lesēmu</i>	lisons	
2 ^e pers. plur.	<i>lesi</i>	lisez	
3 ^e pers. plur.	<i>lesu (n)</i>	qu'ils lisent	

	Passé		Passé
<i>dgi lesá_u</i>			Aie lu
<i>dge lesá_u</i>			qu'il aít lu
<i>dgi mu lesá_u</i>			ayons lu
<i>agf lesá_u</i>			ayez lu
<i>dgi u lesá_u</i>			qu'ils aient lu

MODE PARTICIPE

	Passé		Passé
<i>Lesá_u, a</i>			Lu, luc

MODE GERONDIF

Présent :	<i>lesendu</i>		Lisant (en lisant)
Passé :	<i>avendu lesá_u</i>		Ayant lu

MODE INFINITIF

	Présent		Présent
<i>Lese</i>			Lire
	Passé		Passé
<i>Avè lesá_u</i>			Avoir lu

Cette conjugaison correspond à peu près à la conjugaison italienne en *ere* où les irrégularités sont très nombreuses, surtout au passé simple (en italien : *passato remoto*).

Or, étant donné que le monégasque ne comporte pas de passé simple toutes les irrégularités, aussi bien du radical que de la terminaison, se limitent, pour lui, au participe passé.

Ainsi, par exemple, le verbe *rompre*, en italien *rompere*, en monégasque *rumpe*, subit en italien et en monégasque les variations suivantes :

	Présent indicatif	Passé simple	Participe passé
italien	<i>rompo</i>	<i>ruppi</i>	<i>rotto</i>
monégasque	<i>rumpe</i>	<i>ó rutu</i>	<i>rutu</i>
français	<i>Je romps</i>	<i>Je rompis</i>	<i>rompu</i>

Comme on voit le verbe subit deux modifications du radical en italien alors qu'il n'en subit qu'une seule en monégasque.

Les désinences du participe passé de la deuxième conjugaison sont en italien : *to — ito — so — sto — to*.

On trouve en monégasque : *tu — itu — su — tu — su — stu — lstu — essu*, comme dans les verbes ci-dessous. Il est à remarquer que, malgré ces irrégularités, le participe passé conserve toujours le u terminal.

VERBES AYANT UN PARTICIPE PASSÉ PARTICULIER

PARTICIPE PASSÉ

EN « ÜÜ »

Lire	<i>lese</i>	<i>lesüü</i>	Craindre	<i>crigre</i>	<i>cregmüü</i>
Croire	<i>crede</i>	<i>credüü</i>	Soudre		
Couir	<i>curre</i>	<i>currüü</i>	& Surgir	<i>surge</i>	<i>surg(i)üü</i>
Mordre	<i>morde</i>	<i>murdüü</i>	Naître	<i>nasce</i>	<i>nasc(i)üü</i>
Fondre	<i>funde</i>	<i>fundüü</i>	Croître	<i>crisce</i>	<i>cresc(i)üü</i>
Vivre	<i>vive</i>	<i>vivüü</i>	Connaitre	<i>conusce</i>	<i>conusc(i)üü</i>
Rire	<i>ride</i>	<i>ridüü</i>	Falloir	<i>furè</i>	<i>fusc(i)üü</i>
●indre	<i>urze</i>	<i>urzüü</i>	Pouvoir	<i>purè</i>	<i>pusc(i)üü</i>
Pencher	<i>sporze</i>	<i>sporzüü</i>	Vouloir	<i>vurè</i>	<i>vusc(i)üü</i>
Teindre	<i>tenze</i>	<i>tenzüü (1)</i>	Tendre	<i>porze</i>	<i>purzüü</i>
Traire	<i>smorze</i>	<i>smorzüü</i>			
Savoir	<i>savè</i>	<i>savüü</i>			

PARTICIPE PASSÉ

EN « ÈSU » OU « ISU »

Élire	<i>eloge</i>	<i>elisu</i>	Étendre	<i>stende</i>	<i>stèsu</i>
Rendre	<i>rende</i>	<i>rèsu</i>	Allumer	<i>acende</i>	<i>apèsu</i>
Offenser	<i>ofende</i>	<i>ofèsu</i>	Défendre	<i>defende</i>	<i>defèsu</i>
Diviser	<i>divide</i>	<i>divèsu</i>	Dépenser	<i>spende</i>	<i>spèsu</i>

PARTICIPE PASSÉ

EN « IÜ »

Sortir	<i>sorte</i>	<i>sortüü</i>	Coudre	<i>cüje</i>	<i>cüjüü</i>
Parir	<i>parte</i>	<i>partüü</i>	Bouillir	<i>büglte</i>	<i>büglüü</i>
Repentir					
se repèntir	<i>pente</i>	<i>pentüü</i>	Luire	<i>lüje</i>	<i>lüjüü</i>
Couvrir	<i>crève</i>	<i>crüvüü</i>			

(1) Le verbe *tenze* a un double participe : *tenzüü* et *tenüü*. Il en est de même du verbe : *purze* : *purzüü* et *purüü*.

PARTICIPE PASSÉ

EN « TU »

Écrire	scrive	scriv <u>u</u>	Mourir	more	mort <u>u</u>
Afflige	aflige	aflit <u>u</u>	S'apercevoir	aperve	aperv <u>u</u>
Couvrir et recouvrir	crive	crivert <u>u</u>	Assumer	assume	assum <u>u</u>
Offrir	ofre	ofert <u>u</u>	Casser et rompre	rumpe	rum <u>u</u>

PARTICIPE EN « TU »

Voir : vide, vltu et les composés de vide : revide, previde, intravide.

PARTICIPE PASSÉ

EN « SU »

Submerger	sumerge	sumers <u>u</u>	Brûler	arde	ars <u>u</u>
Perdre	perde	pers <u>u</u>	S'évader	evade	evars <u>u</u>
Faire allusion	alide	aliss <u>u</u>	Cacher	scunde	scund <u>u</u>
Confondre	confonde	confus <u>u</u>	Exploser	explode	explor <u>u</u>

PARTICIPE PASSÉ

EN « ESSU »

Exprimer : exprime *expressu* — Accorder : concede *concessu*

PARTICIPE PASSÉ

EN « ISSU »

Mettre : mitto *missu* — Permettre : permittit *permissu*.

3^e GROUPE — INFINITIF EN « I »

Ce troisième groupe comprend surtout des verbes inchoatifs. Leur conjugaison est régulière. Ils ont le participe passé en *tu*, sauf celui du verbe regnal qui est en *iru*.

Nous donnons comme modèle la conjugaison du verbe inchoatif : *finir*, *finir*.

CONJUGAISON A L'INFINITIF EN « I »

Modèle : Fini finir.

MODE INDICATIF

Présent
Fin (isc) u
finisci
finisce
finiscemu ou *finiru*
finisel ou *fini*
finiscelu (n)

Présent
 Je *finis*
 tu *finis*
 il *finit*
 nous *fin iss ons*
 vous *fin iss ez*
 ils *fin iss ent*

Imparfait
 1^{re} forme 2^e forme
finiscēva ou *finīva*
finiscēvi ou *finīvi*
finiscēva ou *finīva*
finiscēvemu ou *finīvemu*
finiscēvi ou *finīvi*
finiscēvu (n) ou *finīvu*

Imparfait
 Je *fin iss ais*
 tu *fin iss ais*
 il *fin iss ait*
 nous *fin iss ions*
 vous *fin iss iez*
 ils *fin iss aient*

Passé
é finiu
é finiu
é finiu
évu ou *avēvu finiu*
avi ou *avēvu finiu*
an *finiu*

Passé

Je <i>finis</i>	J'ai <i>fini</i>	J'eus <i>fini</i>
tu <i>finis</i>	»	»
il <i>finit</i>	»	»
nous <i>finîmes</i>	»	»
vous <i>finîtes</i>	»	»
ils <i>finirent</i>	»	»

Plus-que-Parfait
évu ou *avēvu finiu*
avi ou *avēvi finiu*
ava ou *avēva finiu*
avēvemu finiu
avēvi finiu
avēvu (n) *finiu*

Plus-que-Parfait
 J'avais *fini*
 tu avais *fini*
 il avait *fini*
 nous avions *fini*
 vous aviez *fini*
 ils avaient *fini*

Futur simple
Finiré
finirál
finirá
finirēmu
finirí
finirán

Futur simple
 Je *finirai*
 tu *finiras*
 il *finira*
 nous *finirons*
 vous *finirez*
 ils *finiront*

Futur antérieur

Averô finâ
 averô finâ
 averô finâ
 averô finâ
 averô finâ
 averô finâ

Futur antérieur

J'aurai fini
 tu auras fini
 il aura fini
 nous aurons fini
 vous aurez fini
 ils auront fini

MODE CONDITIONNEL

Présent

Finirâ
 finirâ
 finirâ
 finirâ
 finirâ
 finirâ (n)

Présent

Je finirais
 tu finirais
 il finirait
 »
 »
 »

Passé

Averêssa finâ
 averêssi finâ
 averêssa finâ
 averêssamu finâ
 averêssi finâ
 averêssu (n) finâ

Passé

J'aurais fini
 tu aurais fini
 il aurait fini
 »
 »
 »

MODE SUBJONCTIF

Présent

Che min finisce
 » » finisci
 » » finisce
 » » finiscēnu, finirâ
 » » finiscê finâ
 » » finiscēnu (n)

Présent

Que je finisse
 que tu finisses
 qu'il finisse
 »
 »
 »

Imparfait

Che min finiscēnu
 » » finiscēnu
 » » finiscēnu
 » » finiscēssamu
 » » finiscēssi
 » » finiscēssu (n)

Imparfait

Que je finisse
 que tu finisses
 qu'il finît
 »
 »
 »

Passé			Passé		
<i>Che min</i>	<i>âge</i>	<i>finu</i>	Que j'aie	<i>fini</i>	
»	»	<i>âgi finu</i>	que tu aies	<i>fini</i>	
»	»	<i>âge finu</i>	qu'il ait	<i>fini</i>	
»	»	<i>âgimu finu</i>	»	»	
»	»	<i>âgi finu</i>	»	»	
»	»	<i>âgiu finu</i>	»	»	
Plus-que-Parfait			Plus-que-Parfait		
<i>Che min</i>	<i>avêssu</i>	<i>finu</i>	Que j'eusse	<i>fini</i>	
»	»	<i>avêssi finu</i>	que tu eusses	<i>fini</i>	
»	»	<i>avêssa finu</i>	qu'il eût	<i>fini</i>	
»	»	<i>avêssimu finu</i>	»	»	
»	»	<i>avêssi finu</i>	»	»	
»	»	<i>avêssu (n) finu</i>	»	»	

MODE IMPÉRATIF

Présent			Présent		
2 ^o pers. sing.	<i>finisci</i>		Finis		
3 ^o pers. sing.	<i>finisce</i>		qu'il finisse		
1 ^{re} pers. plur.	<i>finiscîmu finu</i>		finissons		
2 ^o pers. plur.	<i>finisci ou fini</i>		finissez		
3 ^o pers. plur.	<i>finisciu (n)</i>		qu'ils finissent		
Passé			Passé		
<i>âgi finu</i>			Aie	<i>fini</i>	
<i>âge finu</i>			qu'il ait	<i>fini</i>	
<i>âgimu finu</i>			ayez	<i>fini</i>	
<i>âgi finu</i>			ayez	<i>fini</i>	
<i>âgiu (n) finu</i>			qu'ils aient	<i>fini</i>	

MODE PARTICIPE

Passé		Passé	
<i>Finu, finu</i>		<i>Fini, finie</i>	

MODE GÉRONDIF

	Présent		Présent
<i>Finissendu</i>			Finissant
	Passé		Passé
<i>Arendu finitu</i>			Ayant fini

MODE INFINITIF

	Présent		Présent
<i>Finir</i>			Finir
	Passé		Passé
<i>Avè finitu</i>			Avoir fini

Se conjuguent comme «finir» les verbes : «*capir*», comprendre; «*grandir*», grandir; «*purir*», pourrir; «*bianchir*», blanchir; «*umbastardir*», abâtardir; «*maudir*», maudire; «*assortir*», assortir, etc...

TABLEAU SYNOPTIQUE

DÉSINENCES DES CONJUGAISONS RÉGULIÈRES

MODE INDICATIF

Présent :	{	1 ^{re} conjug. :	u	i	a	amu	é	u	(n)
		2 ^e et 3 ^e conjug. :	u	i	e	ēmu	i	u	(n)
Imparfait :	{	1 ^{re} conjug. :	ávu	óvi	ava	ávemu	aví	ovu	(n)
		2 ^e et 3 ^e conjug. :	ēvu	ēvi	ēva	ēvemu	ēvi	ēvu	(n)
Futur :	{	1 ^{re} et 2 ^e conjug. :	eřó	eřái	eřá	eřēmu	eří	eřan	
		3 ^e conjug. :	řo	řái	řa	řēmu	ří	řan	

MODE CONDITIONNEL

Présent :	{	1 ^{re} et 2 ^e conjug. :	eřessa	eřessi	eřessa	eřessemu	eřessi	eřessan
		3 ^e conjug. :	řessa	řessi	řessa	řessemu	řessi	řessan

MODE SUBJUNCTIF

Présent :	{	1 ^{re} conjug. :	e	i	e	amu	e	u	(n)
		2 ^e et 3 ^e conjug. :	é	i	e	ēmu	i	u	(n)
Imparfait :	{	1 ^{re} - 2 ^e et 3 ^e conjug. :	ēssa	ēssi	ēssa	ēssemu	ēssi	ēssun	

MODE IMPÉRATIF

Présent :	{	1 ^{re} conjug. :	a	e	amu	é	u	(n)
		2 ^e conjug. :	e	é	ēmu	i	u	(n)
		3 ^e conjug. :	i	e	imu	i	u	(n)

MODE INFINITIF

1^{re} conjug. : a — 2^e conjug. : e, é — 3^e conjug. : i

MODE GÉRONDIF

1^{re} conjug. : andu — 2^e et 3^e conjug. : andr.

MODE PARTICIPE

1^{re} conjug. : du

2^e conjug. : éu ése àr ne sru sr usru essu.

3^e conjug. : éu

VERBES IRRÉGULIERS

PREMIÈRE CONJUGAISON

Dans la première conjugaison où l'infinitif est en *o*, les verbes irréguliers se réduisent, comme en italien, aux quatre suivants : « *andô* », aller — « *dô* », donner — « *sîd* », rester et « *fô* », faire.

Leur irrégularité consiste en la variation du radical dans certains temps et en quelques variations des désinences, comme il apparaît dans le tableau suivant :

MODS INDICATIF

A n d ô		D ô		S î d		F ô	
				Présent			
v	ogu	d	ogu	si	ogu	f	ogu
v	âi	d	âi	si	âi	f	âi
v	ô	d	ô	si	ô	f	ô
and	ânu	d	ânu	si	ânu	f	ânu
and	ê	d	ê	si	ê	f	ê
v	an	d	an	si	an	f	an

Imparfait

and	anu	d	anu	si	anu	f	anu
and	ani	d	ani	si	ani	f	ani
and	ava	d	ava	si	ava	f	ava
and	âvemu	d	âvemu	si	âvemu	f	âvemu
and	avi	d	avi	si	avi	f	avi
and	avu (n)	d	avu	si	avu	f	avu

Futur

and	afô	d	afô	si	afô	f	afô
and	afâi	d	afâi	si	afâi	f	afâi
and	afô	d	afô	si	afô	f	afô
and	afêmu	d	afêmu	si	afêmu	f	afêmu
and	afi	d	afi	si	afi	f	afi
and	afan	d	afan	si	afan	f	afan

Conditionnel présent

and	afêssu	d	afêssu	si	afêssu	f	afêssu
and	afêssi	d	afêssi	si	afêssi	f	afêssi
and	afêssu	d	afêssu	si	afêssu	f	afêssu
and	afêssemu	d	afêssemu	si	afêssemu	f	afêssemu
and	afêssi	d	afêssi	si	afêssi	f	afêssi
and	afêssu (n)	d	afêssu	si	afêssu	f	afêssu

MODE SUBJONCTIF

Présent

<i>Che</i> v <i>aghe</i>	<i>Che</i> d <i>aghe</i>	<i>Che</i> st <i>aghe</i>	<i>Che</i> f <i>aghe</i>
» v <i>aghi</i>	» d <i>aghi</i>	» st <i>aghi</i>	» f <i>aghi</i>
» v <i>aghe</i>	» d <i>aghe</i>	» st <i>aghe</i>	» f <i>aghe</i>
» <i>and amu</i>	» d <i>amu</i>	» st <i>amu</i>	» f <i>amu</i>
» <i>and è</i>	» d <i>è</i>	» st <i>è</i>	» f <i>è</i>
» v <i>agu (n)</i>	» d <i>agu</i>	» st <i>agu</i>	» f <i>agu</i>

Imparfait

<i>Che</i> <i>and èssa</i>	<i>Che</i> d <i>èssa</i>	<i>Che</i> st <i>èssa</i>	<i>Che</i> f <i>èssa</i>
» <i>and èssi</i>	» d <i>èssi</i>	» st <i>èssi</i>	» f <i>èssi</i>
» <i>and èssa</i>	» d <i>èssa</i>	» st <i>èssa</i>	» f <i>èssa</i>
» <i>and èssemu</i>	» d <i>èssemu</i>	» st <i>èssemu</i>	» f <i>èssemu</i>
» <i>and èssi</i>	» d <i>èssi</i>	» st <i>èssi</i>	» f <i>èssi</i>
» <i>and èssu (n)</i>	» d <i>èssu</i>	» st <i>èssu</i>	» f <i>èssu</i>

MODE IMPÉRATIF

Présent

2 ^e pers. sing. v <i>à</i>	d <i>à</i>	st <i>à</i>	f <i>à</i>
3 ^e pers. sing. v <i>aghe</i>	d' <i>aghe</i>	st <i>aghe</i>	f <i>aghe</i>
1 ^{re} pers. plur. <i>and amu</i>	d' <i>amu</i>	st <i>amu</i>	f <i>amu</i>
2 ^e pers. plur. <i>and è</i>	d' <i>è</i>	st <i>è</i>	f <i>è</i>
3 ^e pers. plur. v <i>agu (n)</i>	d' <i>agu</i>	st <i>agu</i>	f <i>agu</i>

MODE INFINITIF

Andà *dà* *stà* *fà*

MODE GÉRONDIF

Andandu *dandu* *standu* *fandu*

MODE PARTICIPE

Andau *dau* *stau* *fau*

REMARQUE.

Comme en français et en italien, les verbes « *dà* » (donner) et « *fà* » (faire) forment leurs temps composés avec l'auxiliaire « AVOIR » (en monégasque, « *Avè* ») (1) et les verbes « *andà* » (aller) et « *stà* » (rester) avec l'auxiliaire « ÊTRE » (en monégasque : « *esse* » ou « *ièssè* »).

DEUXIÈME CONJUGAISON

Les verbes en *é* tonique sont tous irréguliers.

— Il y en a cinq, à savoir : « *fuřè* », aller — « *puřè* », pouvoir — « *vafè* », valoir — « *vufè* », vouloir et « *savè* », savoir.

1^o) Le verbe « *savè* », savoir, se conjugue avec les désinences de l'auxiliaire « *Avè* », avoir. Toutefois le *g* du présent du subjonctif et de l'impératif ainsi que le *v* de l'imparfait du subjonctif, que l'on rencontre dans la conjugaison du verbe « *Avè* », se changent en la lettre *c* dans les temps correspondants du verbe « *savè* ».

Exemples :

Avè : présent du subjonctif et impératif :

ági — *áge* — *agi*, etc...

Savè : *saci* — *sace* — *saci*, etc...

Avè : imparfait du subjonctif :

avèssa — *avèssi* — *avèssa*, etc...

Savè : *sacèssa* — *sacèssi* — *sacèssa*, etc...

Cette consonne *c* que l'on trouve aussi dans la conjugaison française du verbe savoir, sous la forme *ch*, apparaît également dans le provençal et les dialectes génois. Dans les patois de Vincimille on la retrouve même à la première personne du présent de l'indicatif (*saciu*, *sái*, *sà*). Voici en résumé, la conjugaison du verbe « *savè* ».

Ind. Présent.	— <i>só</i> , <i>sái</i> , <i>sà</i> , <i>samu</i> ou <i>savèmu</i> , <i>savi</i> , <i>sax</i> .
Imparfait.	— <i>savu</i> ou <i>savèvi</i> , <i>savi</i> ou <i>savèvi</i> , <i>sava</i> ou <i>savèva</i> , <i>savèvemu</i> , <i>savèvi</i> , <i>savu</i> (n).
Futur.	— <i>savèřò</i> , <i>savèřái</i> , <i>savèřà</i> , <i>savèřèmu</i> , <i>savèři</i> , <i>savèřan</i> .
Cond. Présent.	— <i>savèřèssa</i> , <i>savèřèssi</i> , <i>savèřèssa</i> , <i>savèřèssemu</i> , <i>savèřèssi</i> , <i>savèřèssu</i> (n).
Subj. Présent.	— <i>che sace</i> , <i>che saci</i> , <i>che soce</i> , <i>che sácimu</i> , <i>che saci</i> , <i>che saciu</i> (n).
Imparfait.	— <i>che sacèssa</i> , <i>che sacèssi</i> , <i>che sacèssa</i> , <i>che sacèssemu</i> , <i>che sacèssi</i> , <i>che sacèssu</i> (n).
Gérondif.	— <i>savèndu</i> .
Participe passé.	— <i>savòu</i> .

(1) sauf à la forme passive où ils se conjuguent avec « ÊTRE ». Ex. *O fəu dèrnà*, j'ai préparé le dîner. *O dèrnà è fəu*, le dîner est préparé. *Aicò è dèrnà*, ceci est fait. *Aicò è fəu*, cela est fait.

II*) — Le verbe « *fužè* », falloir, est défectif et impersonnel. Il ne lui manque pas seulement le participe présent comme en français, mais encore le subjonctif présent.

Ainsi, s'il fallait traduire, par exemple : « en supposant qu'il faille partir, nous voilà prêts... », il faudrait tourner la phrase de la façon suivante : « s'il faut partir, s'il fallait partir, etc... ».

Dans ses temps composés, il se conjugue comme en français, avec l'auxiliaire : « AV●IR ».

III*) — Par une anomalie issue probablement de la confusion entre les formes latines de *valere*, valoir, et de : *vadere*, aller, le verbe *važè* se conjugue et se confond, à certains temps, avec le verbe *andà*, aller.

Ex. : *à persu u processu, ma fò di che u sò avvocatu nun andava gaire,*
il a perdu le procès, mais il faut dire que son avocat ne valait pas (grand chose).

Les verbes « *pužè* », « *vužè* » et « *važè* » ont deux formes au présent du conditionnel. Voici leur conjugaison respective.

MODE INDICATIF

Présent

<i>Pužè</i>	<i>Vužè</i>	<i>Važè</i>	
<i>Posciu</i>	<i>Vagliu</i>	<i>Vagu</i>	comme le verbe aller
<i>pól</i>	<i>vati</i>	<i>vdi</i>	
<i>pó</i>	<i>vé</i>	<i>va</i>	
<i>pužemtu</i>	<i>vužemtu</i>	<i>andamtu</i>	
<i>pužetl</i>	<i>vužetl</i>	<i>andè</i>	
<i>pužan</i>	<i>vužan (n)</i>	<i>van</i>	

Imparfait

<i>Puževu</i>	<i>Vuživu</i>	<i>andavu</i>	Cf. aller a n d à
<i>puževi</i>	<i>vuživl</i>	<i>andavi</i>	
<i>puževa</i>	<i>vuživa</i>	<i>andava</i>	
<i>puževemtu</i>	<i>vuživemtu</i>	<i>andavemtu</i>	
<i>puževetl</i>	<i>vuživetl</i>	<i>andavi</i>	
<i>puževan (n)</i>	<i>vuživan</i>	<i>andavan (n)</i>	

Futur

<i>pužò</i>	<i>vužò</i>	<i>važò</i>
<i>puždi</i>	<i>vuždi</i>	<i>važdi</i>
<i>pužò</i>	<i>vužà</i>	<i>važà</i>
<i>pužetl emtu</i>	<i>vužetl emtu</i>	<i>važetl emtu</i>
<i>pužetl</i>	<i>vužetl</i>	<i>važetl</i>
<i>pužetan</i>	<i>vužetan</i>	<i>važan</i>

CONDITIONNEL PRÉSENT

1 ^{re} forme	2 ^e forme	1 ^{re} forme	2 ^e forme
<i>puřeřěssa</i>	<i>puřěssa</i>	<i>vuřeřěssa</i>	<i>vuřěssa</i>
<i>puřeřěssi</i>	<i>puřěssi</i>	<i>vuřeřěssi</i>	<i>vuřěssi</i>
<i>puřeřěssa</i>	<i>puřěssa</i>	<i>vuřeřěssa</i>	<i>vuřěssa</i>
<i>puřeřěssemu</i>	<i>puřěssemu</i>	<i>vuřeřěssemu</i>	»
<i>puřeřěssi</i>	<i>puřěssi</i>	<i>vuřeřěssi</i>	»
<i>puřeřěssu (n)</i>	<i>puřěssu (n)</i>	<i>vuřeřěssu (n)</i>	»
		1 ^{re} forme	2 ^e forme
		<i>vařeřěssa</i>	<i>vařěssa</i>
		<i>vařeřěssi</i>	<i>vařěssi</i>
		<i>vařeřěssa</i>	<i>vařěssa</i>
		<i>vařeřěssemu</i>	»
		<i>vařeřěssi</i>	»
		<i>vařeřěssu (n)</i>	»

SUBJONCTIF PRÉSENT

<i>Che mln pōscie</i>	<i>Che mln vāglie</i>	<i>Che mln vāghe</i>	} Cf. Allez
» » <i>pōsci</i>	» » <i>vāgli</i>	» » <i>vāghi</i>	
» » <i>pōscie</i>	» » <i>vāglie</i>	» » <i>vāghe</i>	
» » <i>pōscēmu</i>	» » <i>vuřimū</i>	» » <i>anādmū</i>	
» » <i>pōsci</i>	» » <i>vuři</i>	» » <i>andē</i>	
» » <i>pōsciū (n)</i>	» » <i>vāgliū</i>	» » <i>vāgu</i>	

Imparfait

<i>puscēssa</i>	<i>vuscēssa</i>	<i>andēssa</i>	} Cf. Allez
<i>puscēssi</i>	<i>vuscēssi</i>	<i>andēssi</i>	
<i>puscēssa</i>	<i>vuscēssa</i>	<i>andēssa</i>	
<i>puscēssemu</i>	<i>vuscēssemu</i>	<i>andēssemu</i>	
<i>puscēssi</i>	<i>vuscēssi</i>	<i>andēssi</i>	
<i>puscēssu (n)</i>	<i>vuscēssu</i>	<i>andēssu</i>	

L'impératif est inusité. Pour la troisième personne, on emploie comme en latin et en italien, le mode subjonctif.

PARTICIPE

*pusciū**vusciū**variū*

GÉRONDE

*puřendū**vuřendū**vořendū*

Sans anticiper sur la syntaxe, il est utile, à propos des verbes : « *purè* » et « *vufè* » de donner ici les explications suivantes :

1° — Dans la subordonnée hypothétique lorsque la conjonction *si* exprime une condition *non réalisée dans le présent* on emploie indifféremment, en monégasque, le conditionnel présent ou l'imparfait du subjonctif, et ce, probablement pour une raison d'euphonie, étant donné l'identité des désinences de ces deux temps.

Ex. : *Se vurèssa faïu, u purèssa facilamente,*
ou bien : *Se vuscèssa faïu, u puscèssa facilamente,*

La traduction française doit être : s'il voulait le faire, il le pourrait facilement.

REMARQUE.

Ainsi s'explique l'erreur courante, dans notre région, de ceux qui, en français, dans ce même cas, emploient le présent du conditionnel au lieu de l'imparfait de l'indicatif comme l'exige la syntaxe française. On dit souvent, en effet, dans notre région : si je pourrais, je le ferais, au lieu de : si je pouvais, je le ferais.

2° — Lorsque la conjonction *si* présente une condition comme *non réalisée dans le passé* on met le verbe de la subordonnée aussi bien au passé du conditionnel qu'au plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : *Se r'avèssa lesùu, r'averèssa savàu,*
ou bien : *Se r'averèssa lesùu, r'avèssa savàu.*
S'il l'avait lu, il l'aurait su.

Au sujet des irrégularités que l'on raconte dans ce deuxième groupe de verbes, signalons encore que certains d'entre eux comme : *cresco*, du latin : *cresco*; *nasce*, de *nasco*; *conusce*, de *cognosco*, etc... tout comme en latin, conservent en monégasque, le suffixe inchoatif dans la conjugaison.

TROISIÈME CONJUGAISON

La troisième conjugaison à l'infinitif présent en *i* est celle qui renferme le plus petit nombre de verbes et dont la plupart sont inchoactifs. Ils ne présentent aucune irrégularité proprement dite quant aux désinences. En ce qui concerne le radical, nous ferons simplement observer l'absence du suffixe inchoatif dans certains verbes comme : *di*, dire; *audi*, entendre; *spari* ou *parti* (1), partager; *veni*, venir, etc... qui n'indiquent aucune action commençante et qui, par conséquent, n'entrent point dans la catégorie des verbes inchoactifs (2).

(1) A ne pas confondre avec *parre*, partir.

(2) Cf. supra, troisième conjugaison régulière.

II. CONJUGAISON PASSIVE

La forme passive n'a pas de conjugaison spéciale comme en latin où, à la forme active de *amo*, correspond la forme passive *amur*.

Tout comme en français ou en italien, la conjugaison passive s'obtient en montégasque, en faisant précéder le participe passé du verbe à conjuguer par la conjugaison du verbe « ÊTRE ».

Ex. : Je suis aimé, *sun aiméu*,
tu es aimé, *si aiméu*,
elle est aimée, *è aimà*, etc...

Dans la conjugaison passive le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Ex. : Je suis allé, *sun andéu*,
tues allé, *si andéu*,
elle est allée, *è andà*,
nous sommes allés, *sénu andai*, etc...

III. CONJUGAISON PRONOMINALE ET IMPERSONNELLE

I^o — La forme pronominale, beaucoup plus usitée en montégasque, qu'en français, se forme en faisant précéder le verbe des pronoms personnels :

me, te, so, se, ve, sè (1)
Ex. : *me laudu*, je me flatte — *te laudi*, tu te flattes —
se lauda, il se flatte — *se laudánu*, nous nous louons —
ve laudè, vous vous louez — *sè laudu*, ils se louent.

Dans leurs temps composés les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « ÊTRE ».

Ex. : *Me ne sun aviséu*, je me suis rappelé (cela)
Se sénu penill, nous nous sommes repentis.

II^o — Comme dans toutes les autres langues néo-latines ou dans les dialectes, les verbes impersonnels ne sont employés qu'à la troisième personne du singulier (2).

Ex. : *Trono*, il tonne — *c'ève*, il pleut, etc...

Dans leurs composés ils se conjuguent avec l'auxiliaire « AVOIR », sauf les verbes de tournure impersonnelle qui se conjuguent généralement avec l'auxiliaire « ÊTRE ».

1^{er} ex. : *à trunánu*, il a tonné.
2^e ex. : *è cafáu de neve*, il est tombé de la neige.
è arivéu 'na disgracia, il est arrivé un malheur.

(1) Cf. Chapitre V — les pronoms — page 30 — pronoms réfléchis.

(2) On appelle verbes impersonnels ceux qui n'ont pas de sujet. Ils expriment pour la plupart des phénomènes de la nature.

1^{re} REMARQUE :

Les verbes impersonnels gardent l'auxiliaire avec lequel ils se conjuguent comme personnels lorsqu'ils sont employés à la forme impersonnelle.

Ex. : *ô trau un ventu d'u diabu*, il a fait un vent du diable.

2^e REMARQUE :

Le verbe *trunà* change le u du radical de l'infinitif en o au présent de l'indicatif, au futur et au subjonctif présent.

Ex. : indicatif présent : *trano*

futur : *tranoŕo*

subjonctif présent : *che trane*.

Le verbe *ciève* change e ó du radical de l'infinitif en â à l'imparfait de l'indicatif, au présent du conditionnel, à l'imparfait du subjonctif et au participe passé.

Ex. : imp. ind. : *cièveŕa* — cond. prés. : *cièveŕeo*,

imp. sub. : *cièveŕeo* — part. passé : *cièveŕu*.

Ce sont là des variations apophoniques qui se vérifient très souvent en monégasque. Cf. *Remarques sur le Radical*, page 49.



CHAPITRE VII

L'ADVERBE

On forme, en général, la plupart des adverbes de manière par l'adjonction du suffixe — *mente* au féminin singulier des adjectifs qualificatifs.

Ex. : *seveřã*, sévère — *setera* — *mente*;
poveřa, pauvre — *povera* — *mente*;

Cette règle, toutefois, n'est pas une application générale stricte. Ainsi les adjectifs qui se terminent par *le et*, en particulier, tous ceux qui se terminent par une voyelle atone, perdent cette dernière voyelle quand on les transforme en adverbes.

Ex. : *Umile*, humble — *umilmente*.

Ici, l'usage, plus que la grammaire, fera mieux connaître le mécanisme de la formation des adverbes.

Voici la liste des principaux adverbes :

Adverbes de lieu :

<i>aici, ailã</i>	ici, là.
<i>allaseli, ailagie</i>	là-haut, là-bas.
<i>aili, ailã</i>	là, là-bas.
<i>ũncã, unã</i>	de ce côté-ci, de l'autre côté, au loin.
<i>ũnciã, ungiã</i>	en haut, en bas.
<i>scã</i>	dessus.
<i>davãsi, darrã</i>	devant, derrière.
<i>pressu, tonzi</i>	près, lo'in
<i>drũntu, sãra, unãdãra</i>	dedans, dehors, au loin.
<i>suva, sula</i>	dessus, dessous.
<i>unde, dunde</i>	où, d'où.
<i>ũnte</i>	dans, dedans.
<i>avãru</i>	autour.
<i>ũnperãci, unperãli, unperãlã</i>	par ici, par là; alentour, aux environs.
<i>dãperãntu</i>	partout.

Che et *ne* sont des particules adverbiales qui indiquent tantôt le lieu à atteindre et tantôt la provenance (1).

Che et *ne* sont aussi pronoms adverbiaux.

(1) Cf. Chapitre V — pronoms nébésis ; Remarque I et II fin du paragraphe.

Adverbes de temps :

<i>aira, be laifo</i>	<i>maintenant, amidi.</i>
<i>fin'aira</i>	<i>jusqu'à présent.</i>
<i>altre</i>	<i>alors.</i>
<i>enciso</i>	<i>encora.</i>
<i>Primo</i>	<i>d'abord.</i>
<i>dopo</i>	<i>après.</i>
<i>peti</i>	<i>ensuire.</i>
<i>aièri</i>	<i>hier.</i>
<i>anchèdi</i>	<i>aujourd'hui.</i>
<i>deman</i>	<i>demain.</i>
<i>dopudeman</i>	<i>après-demain.</i>
<i>avant'hièri</i>	<i>avant-hier.</i>
<i>sàbliu</i>	<i>tout de suite.</i>
<i>già, degià</i>	<i>déjà.</i>
<i>màl, glamdi</i>	<i>jamaìs.</i>
<i>sempre, tugliù</i>	<i>toujours (1).</i>
<i>suven</i>	<i>souvent.</i>
<i>vite</i>	<i>vite.</i>
<i>tardi</i>	<i>tard.</i>
<i>quandu</i>	<i>quand.</i>
<i>d'instanti à instanti</i>	<i>de temps à autre.</i>
<i>clon, clancianin, ciancianinètu</i>	<i>lentement, doucement.</i>
<i>oddju</i>	<i>lentement, sans se presser, etc... etc...</i>

Adverbes de quantité :

<i>Prin</i>	<i>beaucoup, (2), assez.</i>
<i>assai ou basta</i>	<i>assez.</i>
<i>gèire</i>	<i>peu, bas beaucoup.</i>
<i>ren</i>	<i>rien.</i>
<i>au mfra</i>	<i>au moins.</i>
<i>scóij!</i>	<i>presque.</i>
<i>de cià, por de cià</i>	<i>en plus, en outre, etc... etc...</i>

Adverbes de manière et locutions adverbiales :

<i>Cuscì</i>	<i>ainsi.</i>
<i>cunna</i>	<i>comme.</i>
<i>ben, mò</i>	<i>bien, mal.</i>
<i>vulentèra</i>	<i>volontiers.</i>
<i>a brett</i>	<i>abondamment.</i>
<i>au sdurtiux</i>	<i>(en sautillant).</i>
<i>de spalacur</i>	<i>accidentellement, par surprise.</i>
<i>da scundun</i>	<i>en cachette.</i>
<i>a oote</i>	<i>sur, dessus.</i>
<i>a rasu, a raru de l'aigo</i>	<i>au ras de l'eau, etc... etc...</i>

(1) *Sempre*, comme dans le provençal, s'emploie dans la langue écrite de préférence à *tugliù*. En monégasque, *sempre* est plus courant que *tugliù*.

(2) Cf. Chapitre IV adjectifs : superlatifs note 2.

Adverbes affirmatifs, négatifs, dubitatifs :*scđ**scđřu et scđřu, scđřamente**certu, certainement**non, nun**forscđ*

oui.

sđr, sđrement.

certes, certainement.

non, ne pas.

peut-đtre.

Notons, en outre, l'adverbe italien *ecco*, voici, voilà, du latin : *ecce*, qui est couramment employé en manégaque dans la forme *ecu*.

CHAPITRE VIII

LA PRÉPOSITION

Les principales prépositions sont :

de
a
da
în
cu
scît
suvra, au suvran
suta, de suta
per
avanti, davanti
rre
dopu
pâi, despâi
contra et contra
alîa
întant
ver' deçà, ver' delà
versu
ma
piûa
drîntu
finta, grâsca
margrà
segundu
sença

de
à
chez
dans. Ex. : *în casa*, dans la maison.
avec
sur
dessus, au plus haut
sous, dessous
pour, en, à travers
avant, devant
derrière
après
puis, depuis
contre
alors
pendant
de ce côté, de l'autre côté
vers
mais, cependant
pourtant
dedans
jusque
malgré, ou bien : *margradu* ; malgré
sion
sans, e tc... etc...

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION

Les conjonctions principales et les plus usitées sont les suivantes :

e
ché
nīn
se
ducca
o
quand
cumo
pōva
a pene
intantu che
un fait ou de fait
perché
giacché
tamben

et
que, car
ni
si
donc
ou
quand
comme
portant
à peine, dès que
tandis que
en effet, car
pourquoi, parce que
puisque
aussi

Cette dernière conjonction équivaut à la conjonction italienne « anche »
« aussi ».

CHAPITRE X

L'INTERJECTION

Ainsi que son nom l'indique (1), l'interjection est un mot, ou plutôt une sorte de cri que l'on jette dans le discours pour exprimer une sensation spontanée, un ordre, un avertissement, un appel, etc...

Or, comme le patois est le langage du peuple et que le peuple, le méridional, en particulier, laisse voir facilement ses sentiments, les interjections, chez lui, sont très nombreuses et très variées. Il est donc impossible d'en donner une liste à peu près complète. Nous ne signalerons que les plus courantes.

Rappelons que l'interjection n'exerce aucun rôle *grammatical* dans la phrase.

Voici quelques-unes des interjections les plus usitées en monégasque. Pour exprimer :

1^o — LA JOIE :

<i>ah!</i>		<i>ah!</i>
<i>oh!</i>		<i>oh!</i>
<i>ben</i>		<i>bien</i>
<i>bon</i>		<i>bon</i>

2^o — LA DOULEUR :

<i>aihl, uiah</i>		<i>aiel</i>
-------------------	--	-------------

3^o — LA COMPASSION :

<i>oh</i>		<i>Oh, hélas</i>
<i>peccáu et doumage</i>		<i>dommage</i>

4^o — LA CRAINTE :

<i>Diu n'en garde</i>		<i>Dieu nous garde</i>
<i>Gesù, Maria</i>		<i>Jésus, Marie</i>
<i>Oh Santa Vergine</i>		<i>Sainte Vierge</i>

(1) Interjection, en latin : *interjectio*, de *interficere* (*inter*, entre — *jacere*, jeter).

5^o — L'ADMIRATION ET LA SURPRISE :

<i>Uh</i>		<i>oh</i>
<i>ouffe!</i>		<i>parbleu</i>
<i>barche!</i> etc... etc...		<i>bigre, etc... etc...</i>

6^o — L'AVERSION ET LE DÉGOUT :

<i>beh</i>		<i>pouah</i>
<i>uf</i>		<i>ouf</i>

7^o — L'APPROBATION :

<i>déghe</i>		<i>vas-y de bon cœur</i>
<i>aiè</i>		<i>courage</i>
<i>oh issa!</i>		<i>force</i>
<i>bravv</i>		<i>bravo</i>

REMARQUE.

Aux interjections on rattache aussi certaines onomatopées que nous jugeons superflu de citer.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LA SYNTAXE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Comme tous les dialectes, le monégasque présente des paralogismes et des illogismes. La raison de ces anomalies est manifeste. Le peuple suit la logique du sens commun, ou mieux, celle qui, sans effort de pensée, s'impose immédiatement à son esprit. Mais dès que la logique n'apparaît plus qu'à la lumière du raisonnement, qu'elle devient le privilège d'un esprit raffiné, le peuple, peu capable — et peu désireux — de rendre les nuances de la pensée ou les délicatesses du sentiment, préfère, telle la Martine des « Femmes Savantes », parler

« tout droit comme on parle chez nous » (1).

Il délaisse donc la logique et se soucie peu des règles de la syntaxe.

Une autre caractéristique du dialecte monégasque est l'intercalation, dans la phrase, de certaines locutions qui, à proprement parler, ne sont point pléonastiques, mais qui ne manquent pourtant pas de donner plus de saveur au discours.

La raison de ces intercalations est le besoin qu'éprouve le peuple, le méridional surtout, de suppléer à la carence des idées par l'abondance des paroles.

Ainsi pour dire « ceci est une chose utile » le monégasque dira facilement : « *lasciam'andà, ma ailé d'aili è glà 'nè bona cosa* ». Littéralement : « laissons aller, c'est-à-dire passons sur toute critique superflue, mais ceci est déjà une bonne chose ».

Par cette tournure, le monégasque entend exprimer un assentiment général, reconnu, qui n'admet point d'objection sur l'utilité de la chose en question.

Dans ces conditions on comprend aisément la valeur, toute relative, de la syntaxe. Nous en exposons ici les principes à titre indicatif, c'est-à-dire, plus pour donner une idée des particularités du dialecte que pour formuler une série de règles ayant une application stricte dans la tournure de la phrase.

(1) « Les Femmes Savantes » — Acte II, scène VI.

CHAPITRE I

LES MOTS

L'ARTICLE

L'article se met devant le nom ou le qualificatif qui précède le nom.

Ex. : *U tempu è bellu* : le temps est beau.

Una bella giornu : une belle journée.

Il est souvent omis dans les locutions proverbiales.

Ex. : *Tempu è pagliu che i nèspuri mairan.*

Lièramèntu : Avec le temps, la paille fait mûrir les nèfles.

La locution équivalente française serait : tout vient à point à qui sait attendre.

L'article est obligatoire devant :

1° — LES NOMS DES COULEURS.

Ex. : *U verdu*, le vert; *U giallu*, le jaune, etc...

2° — LES NOMS ABSTRACTS.

Ex. : *Carhe vola u veru po passce s'ausu.* Le vrai n'est pas toujours vraisemblable. *Lièramèntu* : Quelquefois le vrai peut paraître faux.

3° — LES VERBES PRIS SUBSTANTIVEMENT :

Ex. : *U mangiu*, le manger; *U bèvu*, le boire.

LE SUBSTANTIF

1° — *Arta*, air — *ungia*, ongle — *arcium*, arcbois — *sigara*, cigare, etc... sont du féminin, tandis que :

arf, huile — *dente*, dent, sont du masculin comme en italien.

Nous citons ces noms, d'un emploi très courant, afin d'indiquer l'erreur de ceux qui, traduisant le patois mot à mot, disent en français : l'air est fraîche — l'huile est bon — il avait des ongles longues, etc... et commettent ainsi une faute de genre.

De même, quelques noms d'arbres ou de fruits n'ont pas, en monégasque, le même genre qu'en français.

Voici quelques exemples :

<i>Fighiera</i> , figuier <i>platana</i> , platane <i>prūnera</i> , prunier	<p>Féminins en monégasque, masculins en français et en italien.</p>
<i>Çitrun</i> , Orange <i>Nèspuru</i> , nêfic <i>Pèrsegu</i> , pêche <i>Pürüssu</i> , poire d'été	<p>Ces noms sont tous masculins en monégasque et féminins en français.</p>

2° — Contrairement au français, dans les mots : grand-père et grand-mère, le monégasque place l'adjectif — qui reste invariable — après le nom.

Ex. : *me paitè gran e me'maife gran.*
Mon grand-père et ma grand-mère.

3° — A l'exemple de l'italien, le monégasque emploie assez fréquemment l'infinitif des verbes en qualité de substantifs.

Ex. : *Italien. Il cantare rallegra il cuore.*
Monégasque. U cantà ralegra u chœ.
Français. Chanter réjouit le cœur.

U renfà : italien il far niente, l'ò fessu senza volontà.
L'oisiveté l'a rendu sans volonté.

L'ADJECTIF

1° — De même qu'en français et en italien, l'adjectif qualificatif se met soit avant, soit après le nom qu'il qualifie.

Ex. : *ùn ricu e belu predi*, ou bien : *è un predi ricu e belu.*
C'est un riche et beau domaine.
Predi : du latin : *praditum*, signifie : domaine, ferme, propriété rurale.

Mais, en général, le qualificatif se place, de préférence, après le nom qu'il qualifie.

Ex. : *ùn cavalu biancu*; un cheval blanc.

2° — L'adjectif : *belu*, *bela*, a plusieurs sens que seule la pratique fera connaître. Il signifie notamment : beau, bon, utile, calme.

Ex. : *ûna bela cosa* signifie :
 1°) une belle chose
 2°) une bonne chose
 3°) une chose utile.
ûna bela marina, signifie : une mer calme.

Souvent, par ironie, on lui donne aussi un sens figuré, opposé à sa signification propre. Il équivaut alors à : mauvais, incomplet, inconvenable, etc...

Ex. : *Ai fêu ûn belu travégliu* : tu as fait du propre
Ai propi 'na bela tegnûa : tu as une tenue vraiment inconvenante.

3° — L'adjectif *bon, bona*, ne signifie pas seulement bon, bonne, mais encore, capable, apte à. C'est la raison pour laquelle, on entend parfois dire dans notre région : *je suis bon, je ne suis pas bon à faire ceci ou cela*, pour : *je suis capable ou je ne suis pas capable de faire ceci ou cela.* (1)

Pour marquer l'ordre ou le rang, le monégasque comme l'espagnol, emploie l'adjectif numéral ordinal de un à dix. Au dessus de dix, il se sert de l'adjectif numéral cardinal.

Ex. : *Carlu terçu*, Charles III (troisième)
Lui qatorze, Louis XIV.

LE PRONOM

PRONOMS PERSONNELS.

A l'exemple du latin et de l'italien, le pronom personnel sujet se supprime devant le verbe. Dans ce cas, la désinence verbale, seule, suffit à déterminer la personne.

Ex. : *Canta*, il chante.

Mais lorsqu'on veut donner plus de force au discours, marquer une opposition ou éviter une amphibologie, le pronom personnel sujet s'exprime et se place, de préférence, après le verbe.

Ex. : *Sum min che f'ô pagau*. C'est moi qui l'ai payé.
Sum eli che gh'as picâu. Ce sont eux qui l'ont frappé.

De même l'interrogation se fait habituellement par l'intonation de la voix. Toutefois, lorsqu'on veut appuyer sur l'interrogation, on exprime le pronom sujet et on le met après le verbe.

Ex. : *Vegni tu?* Est-ce que tu viens (toi)?

Le pronom *tu, ta, ti, tē* complément direct se place toujours après le verbe.

Ex. : *rèneteri tûti, salveteri tûti*, garde-les tous.

(1) A rapprocher du français : *bon pour* (le service armé).

Les pronoms *me, te, se...* ne s'emploient que dans la forme réfléchie. Au mode impératif, ils se mettent après le verbe.

Ex. : *Lévate é me, lave-toi les mains.*

Les pronoms adverbiaux *ghe* et *ne se* mettent, en général, devant le verbe.

Ex. : *Me ne à demandau e ghe n'è dént.*

Il m'en a demandé et je lui en ai donné.

Dans la forme impérative, ils se placent toujours après le verbe et s'unissent quand ils sont employés tous les deux.

Ex. : *Daghené 'lîn tocu.*

Donne-lui en un morceau.

REMARQUE.

Le pronom de la troisième personne *Ghe*, comme son correspondant français *y*, est aussi adverbe de lieu. Cette double fonction du *y* et du *ghe* provoque une confusion dans l'esprit du peuple et donne lieu à une erreur de français, fréquente dans notre région. Elle consiste à employer le *y* et le *ghe* adverbies là où ils sont fonction de pronom. C'est ainsi qu'on dit : *vas-y*, et *donnes-y*, ou *dis-y*, au lieu de : *donne-lui*, *dis-lui*. Le motif de cette erreur est très simple. C'est qu'en patois on dit indistinctement : *vaghe*, *vas-y* et *dagherú*, *digherú*, *donne-le lui*, *dis-le lui*, parce que le *ghe*, adverbe et pronom, n'a, en monégasque, qu'une seule et même forme.

Il en est de même du pronom *ne* correspondant au français *en*. Ainsi : *me ne rapelu*, fait dire en français : *je m'en rappelle*, au lieu de : *je me le rappelle*. Dans ce cas l'erreur consiste à traduire : *me ne rapetu*, comme on traduirait : *me ne vage*, *je m'en vais* (1).

Le pronom indéfini *nüscüin*, nul, personne, contrairement au français, peut très bien être employé sans qu'il soit besoin de le faire précéder de la négation *ne*, en monégasque, *nun*.

Ex. : *Nüscüin nun me r'à ditu,*

ou bien : *Nüscüin me r'à ditu.*

Personne ne me l'a dit.

Répété, le pronom indéfini *ren*, rien, prend une valeur explétive.

Ex. : *Nux o vistu ren de ren.* Je n'ai vu absolument rien.

LE VERBE

L'accord du verbe avec le sujet se fait selon les règles qu'établit la syntaxe française.

La seule exception est la suivante :

(1) Cf. Première partie, Chapitre V, page 73 — Remarque II.

Lorsque plusieurs sujets de la troisième personne sont joints par *ni*, le verbe se met au pluriel, même si l'action ne se rapporte qu'à un seul.

Ex. : *Ni l'un ni l'autru nun san neà.*

Ni l'un ni l'autre ne sait nager.

Il est à noter qu'en monégasque, à la négation *ni* il n'est point nécessaire, comme en français, d'ajouter la négation *ne*. Ainsi, on peut dire également :

Ni l'un, ni l'autru san neà.

Tout comme en italien, le participe passé conjugué avec l'auxiliaire « AVOIR », « *Avè* » reste invariable. Il ne s'accorde ni avec le sujet, ni avec le complément d'objet direct, même si ce dernier précède le verbe.

Ex. : *E mère che avemu mangiou.*

Les pommes que nous avons mangées.

L'accord ne se fait que lorsque le complément d'objet direct, placé avant le verbe, est constitué par les pronoms, *tu, ta, ti, tè*.

Ex. : *Tò mère t'ò vista aieri.* Ta mère, je l'ai vue hier.

Le participe passé, conjugué avec l'auxiliaire « ÊTRE », « *lesse* », s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Ex. : *Su matin (1) i fajdei se sun ben vendui.*

Ce matin les haricots se sont bien vendus.

Tùt'è opere d'achel'artista sun stae ammirae.

Toutes les œuvres de cet artiste ont été admirées.

LA PRÉPOSITION

Nous donnons l'emploi des prépositions au chapitre suivant qui a trait à la construction des compléments. Ici, nous mentionnerons seulement l'emploi particulier de la préposition *per* en tant qu'équivalent aux adverbess français : *si*, *quelque*, *autant que*. Dans ce sens elle exige toujours le subjonctif.

Ex. : *Per grande che sice.* Si grand qu'il soit.

Per mà che faghe. si mal qu'il fasse.

Elle traduit aussi les expressions :

1° — *latine* : *per quantum (feri potest)*

2° — *italienne* : *per quanto (si può fare)*

3° — *espagnole* : *por (lo que puede).*

Dans ce cas, comme dans ces langues, elle se construit avec l'indicatif.

Ex. : *Per tantu che se pò.* (pour) autant qu'il se peut.

(1) *Matin* est des deux genres, comme en italien, on peut dire : *su matin*, ou bien : *sto matin*.

L'ADVERBE

L'adverbe de manière *mà*, mal (latin : *male*) remplace en monégasque, l'adjectif, *mauvais*, dans la locution : sentir mauvais.

Ex : *Aiçò d'aiçi sente mà. Ceci sent mauvais (mal).*

En monégasque, dans l'expression : *d'fali mà*, (il a mal fait), l'adverbe se place plus couramment après le verbe; suivant l'usage de la langue italienne : *à fatto male*.

On dit aussi quelquefois, mais en ajoutant un *r* euphonique à la fin de l'adverbe : *à mâr fâru*, il a mal fait.

Pour l'interrogation, le monégasque n'a pas, comme le français ou le latin, deux adverbes : l'un pour la demande, *pourquoi*, (*cur*,) et l'autre pour la réponse, *parce que*, (*quia*,). Comme l'italien, il n'en possède qu'un seul : *perchè*. Ainsi on dit indistinctement : *Perchè nun s'è vegniù* : Pourquoi n'es-tu pas venu? *Perchè nun è pussciù*. Parce que (pourquoi) je n'ai pas pu.

Cette carence donne lieu à l'erreur suivante, à savoir : l'emploi unique de «pourquoi», aussi bien pour formuler la demande que pour donner la réponse. Il n'est pas rare, en effet, d'entendre chez nous, cette choquante façon de répondre à la demande : je n'ai pas pu venir pourquoi (*perchè* je n'ai pas pu).

CHAPITRE II

LES COMPLÉMENTS

I^o — Le complément d'objet direct n'est précédé d'aucune préposition.

Ex. : *U feu fonde u ferru*; Le feu fond le fer.

Il n'est précédé par la préposition *de*, ou les formes équivalentes de l'article, que s'il a le sens partitif.

Ex. : *Dame de pain*; Donnez-moi du pain.

Le complément indirect d'attribution, correspondant au datif, se construit avec la préposition *à* ou les formes équivalentes de l'article.

Ex. : *U Príncipe á parlu ai Munegaschi*

Le Prince a parlé aux Monégasques.

A dónu a lètra a Niculin

Il a donné la lettre à Nicolas.

II^o — Le complément déterminatif, correspondant au génitif, est précédé par la préposition *de*, ou par les formes équivalentes de l'article.

Ex. : *e belicte de me' Mãife-Gran*;

Les lunettes de ma grand-Mère.

i giardin d'u Casin; Les jardins du Casino.

III^o — Le complément de temps répondant aux questions *quand*, *en combien de temps?* ou, *pour combien de temps?* s'exprime, selon les cas, par les prépositions : *ün* et *ün te*, *d'aici a*, *de*, *per*, *sciú*.

Ex. : *r'à fou ün* (ou bien *ün te*) *vinti minute*.

Il l'a fait en vingt minutes.

d'aici a sta sèra cleverà.

Littéralement : d'ici à ce soir, il pleuvra.

N'averó per ün bon momentu avanti d'avè finiú.

Littéralement : J'en aurai encore pour un bon moment avant d'avoir fini.

IV^o — Le complément de lieu s'exprime de différentes façons selon qu'il désigne :

- 1^o) — (question *ubi*) le lieu où se trouve ou agit la personne : (*Stans in loco*).
 2^o) — (question *quo*) le lieu où l'on va : (*Motus ad locum*).
 3^o) — (question *unde*) le lieu de provenance : (*Motus a loco*).
 4^o) — (question *quo*) le lieu par où l'on passe : (*Motus per locum*).

Dans le premier cas, (question *ubi*) le complément de lieu se construit avec les prépositions : *in, ante, sub, supra, suba, e, contra*.

Ex. : *Atchei sun in casa, ma deman serò a Mentun.*

Aujourd'hui je suis à la maison, mais demain je serai à Menton.

Dans le deuxième cas (question *quo*) le complément de lieu se construit avec les prépositions : *a, per, in da*.

Ex. : *Vagu a Ruma*; Je vais à Rome.

Partu per Marsiglia; Je pars pour Marseille.

Comme dans la langue italienne, la préposition *da* est surtout employée devant les pronoms personnels.

Ex. : *Vagu da tü*; Je vais chez toi.

Dans le troisième cas, (question *unde*), le complément de lieu est précédé de la préposition *da*.

Ex. : *Vegnu da Nussa*; Je viens de Nice.

Vegnu da travaglia; Je viens de travailler.

REMARQUE

Dans les trois cas ci-dessus, les prépositions peuvent être remplacées par les formes équivalentes de l'article contracté correspondant.

Ex. : *Vagu au portu*; Je vais au port.

Vegnu d'a campagna; Je viens de la campagne, etc... etc...

Dans le quatrième cas (question *quo*), le complément de lieu s'exprime par les prépositions : *da, per, a traversu*.

Ex. : *Sun passàu da Mentun*; Je suis passé par Menton.

S'è n'è andau per cole e per valü; Il est allé par monts et par vaux.

E partiu a traversu i boschi; Il est parti à travers bois.

REMARQUE.

Devant les noms communs, après les prépositions *per* et *atraversu*, contrairement au français, sauf dans quelques locutions particulières (1), on met toujours l'article.

Ex. : *E partiu a traversu i campi*;

Il est parti à travers (les) champs.

(1) Exp. : « *Va per pigne* ». Littéralement : Va chercher des pommes de pin. Le sens de cette locution est le suivant : (Plutôt que de dire des sottises, tu ferais mieux d'aller chercher des pommes de pin; travail qui ne requiert pas beaucoup d'intelligence.)

V^o — Le complément de cause se construit avec les prépositions : *per*, de ainsi que les formes équivalentes de l'article contracté correspondant.

Ex : *Sun vegniù per travaglia*; Je suis venu pour travailler.

Mofu de fame; Je meurs de faim.

Le complément de but se construit de la même façon.

V^{1o} — Les compléments de manière et de moyen s'expriment particulièrement avec la préposition *cun*.

Ex : *Scrivu cun a cùma*; J'écris avec la plume.

Travaglia cun gùstu; Il travaille avec goût.

REMARQUE.

1^o — Après le verbe aller, « *andà* », suivi d'un infinitif on met, comme en italien, la préposition *a*.

Ex. : *Vagu a pescà*; Je vais pêcher.

E andou a dorme; Il est allé dormir.

2^o — Après les verbes *intende*, entendre (entendre, avoir l'intention de), *penad*, *penaci* et *crède*, croire, suivis d'un infinitif, on met souvent la préposition *de*.

Ex. : *Cosa intendi de fà?* Qu'entends-tu faire?

Pensi de pòrè vegnì? Penses-tu pouvoir venir?

Crèdi de lesse perfetu? Crois-tu être parfait?

CHAPITRE III

CONCORDANCE DES TEMPS

La concordance des temps est assez élastique en monégasque. Toutefois, hâtons-nous de le souligner, une certaine logique, fondée sur la division du temps (présent, passé, futur), ne manque pas d'être respectée. C'est ce qui nous permet de déduire les règles générales suivantes auxquelles le peuple, de lui-même, se conforme tout naturellement.

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

1^o — EMPLOI DE L'INDICATIF.

Lorsque le verbe de la proposition principale est au présent de l'indicatif, on emploie dans la proposition subordonnée :

- a) le *présent* de l'indicatif s'il y a simultanéité d'action.
Ex. : *Te digu che camina.* Je te dis qu'il marche (en ce moment).
- b) le *futur simple*, si l'action est postérieure à celle de la proposition principale.
Ex. : *Te digu che regnerà;* Je te dis qu'il viendra (demain).
- c) le *passé* si l'action est antérieure.
Ex. : *Te digu ch'è regnàtu;* Je te dis qu'il est venu (hier).

Lorsque le verbe de la proposition principale est à l'imparfait de l'indicatif on emploie dans la proposition subordonnée :

- a) l'*imparfait* de l'indicatif si l'action est simultanée.
Ex. : *Savèvu che regnèva;* Je savais qu'il venait.
- b) le *passé du conditionnel* si l'action est future.
Ex. : *Savèvu che serèssa regnàtu;*
Je savais qu'il serait venu (le jour suivant).

REMARQUE.

Dans ce cas on emploie souvent, aussi, l'imparfait de l'indicatif qu'il faudrait alors traduire en français, par le présent du conditionnel :

Ex. : *Savėvu che vejnėva;*
Je savais qu'il viendrait (celle après-midi).

c) le plus-que-parfait de l'indicatif si l'action est passée.

Ex. : *Savėvu ch'ėfa vejnėu;* Je savais qu'il était venu.

Lorsque le verbe de la proposition principale est au futur simple, on met dans la proposition dépendante :

a) le futur simple ou le présent de l'indicatif, si l'action est simultanée ou future.

Ex. : *Senterė cosa me dirė;*
J'écouterai ce qu'il me dira.
Te dirė sė che vurd;
Je te dirai ce qu'il voudra.
Te dirė sė che ıntende de fė;
Je te dirai ce qu'il entend faire.

b) le passé de l'indicatif ou le futur antérieur si l'action est antérieure à celle de la proposition principale :

Ex. : *Savėř ben sė che ı ditu;*
Je saurai bien ce qu'il a dit.
Savėř ben sė che avefė ditu;
Je saurai bien ce qu'il aura dit.

Lorsque le verbe de la proposition principale est au passé, celui de la subordonnée se met :

a) au passé, si l'action est simultanée ou antérieure :

Ex. : *Candı ė arrivėu, min sun partı;*
Quand il est arrivé, je suis parti.
A ditu che ı sufertı tantı;
Il a dit qu'il a (avait) tant souffert.

b) à l'imparfait de l'indicatif ou au passé du conditionnel si l'action est postérieure :

Ex. : *A ditu che vejnėva;*
Il a dit qu'il venait (qu'il viendrait).

ou bien encore :

A ditu che safėssa vejnėu;
Il a dit qu'il serait venu (si...).

II* — EMPLOI DU SUBJONCTIF.

Après les verbes qui marquent :

1°) *Une volonté.*

2°) *Une opinion non vérifiée* par les faits, on emploie dans la subordonnée complément d'objet, le *subjonctif* qui montre alors que l'action (subordonnée) n'est pas réalisée.

De même en français :

Je sais qu'il vient, mais je *veux* qu'il *viene*. Je crois qu'il vient, mais je *ne crois pas* qu'il *vienne*.

Pour le choix du temps, on suit les règles ordinaires, c'est-à-dire :

a) avec une principale au présent ou au futur, le verbe subordonné est au *présent du subjonctif* si l'action n'est pas antérieure, au *passé du subjonctif* si elle est antérieure.

Ex. : *Véglju che u sace*; Je veux qu'il le sache.
Che diró che u faghe; Je lui dirai qu'il le fasse.
Cre'du che i'age savíu; Je crois qu'il l'a su.

b) avec une principale à l'imparfait ou au passé, le verbe subordonné se met, à l'*imparfait du subjonctif* si l'action n'est pas antérieure, ou *plus-que-parfait du subjonctif* si elle est antérieure.

Ex. : *Credèvu che vegnèssa*;
 Je croyais qu'il (venait-viendrait).
Credèvu che fussa vegnúu;
 Je croyais qu'il serait venu.

Variante. — Dans ce dernier cas on peut trouver l'imparfait de l'indicatif, au lieu de l'imparfait subjonctif, le passé conditionnel au lieu du plus-que-parfait subjonctif.

Ex. : *Credèvu che vegnéra*;
 (Je croyais qu'il vint, qu'il venait).
 Je croyais qu'il viendrait.
Pensavu che serèssa vegnúu;
 Je pensais qu'il serait venu.

III°. — EMPLOI DU CONDITIONNEL.

Le monégasque a une tournure particulière pour marquer l'*affirmation atténuée*:

Il s'agit :

du *présent du conditionnel* (comme en français) ou de l'*imparfait du subjonctif* (comme en latin).

Pour le choix des temps de la subordonnée on suit les règles énoncées plus haut.

(Voir b) — action subordonnée non antérieure :

Ex. :	prés. conditionnel		<i>Vu'essa</i>		<i>che vegnèssa</i>
	Imparf. subjonctif		<i>Vuso'essa</i>		

Je voudrais qu'il vint, ou qu'il vienne maintenant ou plus tard.

— action subordonnée antérieure :

Ex :	prés. conditionnel		<i>Kurēssa</i>		<i>che fussa vegniū</i>
	imparf. subjonctif		<i>Kus cēssa</i>		

Je voudrais qu'il fût venu.

CHAPITRE IV

LES PROPOSITIONS

Pour ne pas répéter à propos de la composition et de la division de la phrase des règles de logique communes à toutes les langues et, à peu près aussi, à tous les dialectes, nous nous bornerons, dans ce chapitre, à montrer, tout simplement, le mécanisme de la coordination et de la subordination.

COORDINATION

Au point de vue grammatical, les propositions de coordination n'ayant, entre elles, aucun rapport de dépendance, sont généralement reliées par différentes conjonctions ou locutions adverbiales appropriées, selon que l'on veut marquer : la liaison, la disjonction, la comparaison, l'opposition, la cause, etc... En d'autres termes, les conjonctions indiquent dans l'ordre logique ou chronologique, les rapports de sens des coordonnés (1).

Les conjonctions qui marquent la cause et la conséquence ont à peu près le même sens que celui des conjonctions de subordination.

En monégasque, la conjonction qui exprime la cause est toujours : *perchè*. (2)

REMARQUE.

Quelquefois, mais assez rarement, on supprime les conjonctions. C'est surtout dans les coordonnées formant une locution proverbiale que l'on emploie l'asyndète parce que, dans celle-ci, la suppression de la conjonction ne nuit point à la clarté de la phrase.

Voici un exemple :

« *Ciù me signu, ciù lausu* »

« Plus je fais des signes de croix (pour éloigner le danger) plus les éclairs redoublent ».

Littéralement : « Plus je me signe, plus les éclairs se multiplient ».

(1) Cf. 1^{re} partie, Chapitre IX. La Conjonction.

(2) Cf. Syntaxe. Chapitre 1^{er}. L'Adverbe.

SUBORDINATION.

La subordonnée, la plus usitée en monégasque, est la proposition relative. Elle est toujours introduite par un pronom relatif. Même quand elle équivaut à une apposition, notre dialecte, préfère l'employer dans sa forme relative.

Ex : « *E sciture che m'at dóu, — ch'at purtou do té' campagna de Rocabrúna, — achela che te vegne da so' Mère Gran — sur propi bele* ».

Littéralement : « Les fleurs que tu m'a données, qui proviennent de la campagne de Roquebrune, celle que tu as héritée de ta Grand-Mère, sont vraiment belles ».

On voit que le langage populaire qui ne se soucie pas de construire les phrases avec rigueur, multiplie les propositions circonstancielles, à mesure que les idées apparaissent à l'esprit.

De même qu'en français, ces propositions sont exprimées, en monégasque, par les conjonctions ou les locutions conjonctives les plus aptes à donner du relief à la circonstance. On les exprime également par des infinitifs et, dans notre idiome, plus souvent encore par le gérondif.

Ex : *Per fá cù vite è vegnu ün curendu, crignendu* (gérondif remplaçant le participe présent) (1) *de se trovà de note per camin.*

Littéralement : « Afin d'aller plus vite, il est venu en courant, craignant de se trouver en route pendant la nuit ».

Pour l'emploi des temps dans les propositions de coordination et de subordination, on observe à peu près les règles exposées au chapitre précédent.

Quant à l'ordre des mots, la phrase monégasque offre une plus grande liberté que la phrase française (Cf. Syntaxe — Notions préliminaires).

Cette liberté autorise certaines inversions qui donnent plus de vivacité au mouvement de la pensée et font d'autant mieux ressortir la souplesse de notre idiome.

Ainsi, pour marquer davantage la continuité de l'action, le monégasque, comme le provençal et le niçois, emploie une tournure très expressive qu'il nous faut souligner. Cette tournure consiste à répéter le verbe en intercalant la conjonction *che* suivie du pronom personnel *te*. Le provençal n'intercale que la conjonction sans le pronom.

Ex : « *E camina che te camina... et marche et marche toujours* ».
« *E mangia che te mangia... et mange et remange* ».

Il y aurait encore beaucoup d'observations intéressantes à faire au sujet de notre idiome national. Nous nous sommes limités, car tel est le but de la grammaire, à l'exposition des principes logiques qui lui confèrent, en tant que moyen d'expression de la pensée, l'homogénéité et la justesse.

(1) Cf. 1^{re} partie, Chapitre VI.

IDIOTISMES

A la fin de cette grammaire, nous estimons utile de citer quelques idiotismes. Ils aideront, assurément, tous ceux qui s'intéresseront à l'étude du dialecte montgasquois, à mieux saisir, non seulement, la tournure de la phrase, mais aussi, croyons-nous, la tournure d'esprit du peuple qui le parle.

Les idiotismes, un peu comme les proverbes, sont un indice reconnu de la philosophie des peuples.

- *Se fà 'na furra de...*
Se rassasier, manger copieusement.
Etym. Probablement du verbe français : fourrer, se fourrer.
- *Se gode...*
Littéralement : jouir de...
Équivaut au verbe français : profiter de... utiliser, consommer à son profit.
- *Se scialà.*
Goûter avec un plaisir réel.
- *Vira che te vira.*
Tourne et retourne.
- *Cantà r'antifuna.*
Littéralement : chanter l'antienne.
Équivaut à sermonner, sermonner, tancer.
- *Lese a vita...*
Littéralement : Lire la vie à quelqu'un.
Équivaut à : dire les quatre vérités.
- *Lese u bandu.*
idem.
- *Rumpe a testa.*
Littéralement : casser la tête.
Équivaut à : agacer, énerver.
- *Fa u bûlu.*
Prendre un air crâne, crâner.
- *Tucà u canux.*
Littéralement : toucher la chanterelle. *U canux*, c'est en effet, la chanterelle de certains instruments à cordes ou à plectre.
Tucà u canux équivaut donc à : toucher la corde sensible, ou bien encore à : faire une remontrance.
- *Cantà da galu.*
Littéralement : chanter comme un coq.
Équivaut à : être content, satisfait, se réjouir.

- *Va t'a vede.*
Littéralement : va te voir, va chercher pourquoi. Cet idiotisme est surtout employé pour marquer l'ignorance et, en même temps, le désir que l'on aurait de connaître les motifs d'un événement ou d'une action.
 - *U batelu fà d'âgo.*
Littéralement : l'eau entre dans le bateau.
Équivaut à l'expression française : le torchon brûle.
 - *Jesse a tochi.*
Littéralement : être à morceaux.
Équivaut à : être fourbu.
 - *Pun fan pin.*
Littéralement : les pins ne produisent que des pins.
Équivaut à peu près à : tel père, tel fils.
 - *E tirò verde ou Tiraïe verde.*
Tirer le diable par la queue.
 - *Piglià 'n ira.*
Littéralement : prendre en grippe, en haine : détester, dégoûter.
 - *Stò rezuntu.*
Rester coi.
 - *Megliu tin ève anchi che 'na pula d'eman.*
Mieux vaut tenir que courir.
Littéralement : il vaut mieux avoir un œuf aujourd'hui qu'une poule demain.
 - *Tiu vegne a tagliu, finto l'unghia per peřà l'agliu.*
Littéralement : tout à son utilité. L'ongle a la sienne pour peler les gousses d'ail. L'expression française équivalente est la suivante : tout vient à point à qui sait attendre.
 - *Fà l'erba ou can.*
Littéralement : couper de l'herbe pour le chien, c'est-à-dire, faire un travail inutile.
 - *Andè tunde è munine.*
Littéralement : aller tondre les singes.
Se dit de quelqu'un qui se lance dans une affaire (une spéculation) perdue d'avance.
 - *Fà 'na cufa.*
Littéralement : faire une couffe. Dans son acception monégasque, elle équivaut à l'expression française : faire une sottise
Ex. : *Oredu che à sou ina cufa.*
Je croisqu'il a fait une sottise.
-

LA VERSIFICATION



Avant d'exposer les règles de la métrique, il est utile de rappeler qu'en monégasque, les apophonies (1) sont nombreuses et l'accent tonique, comme en italien, très variable (2). On conçoit donc aisément quelle richesse de rythme notre dialecte offre au poète.

Sauf dans les mots qui se terminent par une consonne, l'accent tonique ne tombe que rarement sur la dernière syllabe comme en français. Dans la langue française, on le sait, tous les mots sont oxytons depuis qu'on a cessé de prononcer le *e* muet final. (3)

Dans les mots qui se terminent par une voyelle, l'accent se trouve tantôt sur la pénultième, tantôt sur l'antépénultième. Ainsi le monégasque ne comprend pas seulement des paroxytons comme l'espagnol, dont le paroxytonisme constitue une des particularités. Il comprend aussi des proparoxytons comme le grec : ἀθήρως; le latin : *dāminus*, l'allemand : *kānningen*; l'italien : *ārganō*, *dībero*. Nous disons, en effet, en monégasque : *ārganu*, *caḡestan*; *ārburu*, *arbrā*, *mārmuru*, *marbrē*, etc...

Exprimé selon la terminologie musicale, dans notre dialecte, comme dans les quatre langues ci-dessus, l'accent tonique a une tessiture des plus étendues, puisqu'il remonte de la syllabe finale jusqu'à l'antépénultième.

Cette élasticité de l'accent tonique ainsi que les innombrables apophonies que l'on y remarque lui confèrent une richesse d'harmonie et un rythme qui le rendent particulièrement propre à l'expression poétique.

MÉTRIQUE

La métrique a pour base l'accent tonique. De ce principe découle cette première règle fondamentale de versification : « L'accent rythmique est marqué par l'accent tonique ».

(1) L'apophonie est un changement de voyelle qui se produit dans le radical des mots ayant une même racine. Cf. Chapitre I, page 5 — Accent tonique, Chapitre VI — conjugaisons régulières. Remarques sur le radical, page 49.

(2) En italien on distingue les « paroxeti » tronche (oxytons) « piane » paroxytons — « sdrucciolate » (proparoxytons) et « bisdruciolate » (accent sur la quatrième avant la dernière).

« Secondo l'accento, le parole si distinguono in tronche (accento sull'ultima sillaba, es : *torrà, verità*) piane (accento sulla penultima sillaba, es : *pane, amore*) sdrucciolate (accento sulla terz'ultima sillaba, es : *adorabile, rapido*) e bisdruciolate (accento sulla quarta/ultima sillaba, es : *considerano, capitano, scrivano*); le bisdruciolate sono frequenti, sono voci verbali) Cf. Manlio Lo Vecchio Mistri. Guida alla Grammatica italiana, page 8.

(3) « Entre la versification populaire latine et la versification française, il y a eu, si je ne me trompe, dit Gaston PARIS, une véritable révolution causée par la substitution dans la langue, de l'oxytonisme prédominant au paroxytonisme presque absolu de la période du latin vulgaire ».

Les vers grecs et latins sont fondés sur la quantité des syllabes longues ou brèves dont les diverses combinaisons forment des «pieds», comme en musique les groupements de notes forment des «mesures». Ces vers, sont ainsi caractérisés par le nombre et la disposition des «pieds», et non par le nombre de leurs syllabes.

En monégasque, la mesure d'un vers est constituée, comme en français, par le nombre de syllabes. Toutefois, à cause de l'importance donnée à l'accent tonique, les vers monégasques sont, en réalité, plus rythmiques que syllabiques.

RÈGLES GÉNÉRALES :

I° — L'accent rythmique doit nécessairement concorder avec l'accent tonique.

II° — La syllabe finale, accentuée à la fin d'un vers, vaut deux syllabes.

III° — Les deux dernières syllabes atones d'un proparoxyton terminant un vers valent une seule syllabe.

IV° — Pour les diphthongues, l'éliion, la diérèse, la synérèse, l'inversion, la césure, etc... on observe les mêmes règles qu'en français et en italien. Il en est de même pour la rime et pour les strophes.

V° — En monégasque, tout comme en italien, les syllabes muettes que l'on trouve en français, n'existent pas. De ce fait, en monégasque aussi bien qu'en italien, il ne peut être question de rimes masculines et féminines, ni de l'obligation d'alterner ces rimes.

VI° — En monégasque et en italien, un vers est constitué par un nombre déterminé de syllabes et de pauses résultant des accents rythmiques tombant sur les syllabes accentuées.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VERS

1. — Il y a d'abord les vers de quatre syllabes qui ont deux accents rythmiques, l'un sur la première syllabe, et l'autre sur la troisième.

Ex. : *ndurēta — plēmēta — che sta sēna — tē ne vāl...*

2. — Les vers de cinq syllabes qui ont deux accents rythmiques, l'un sur la première ou la deuxième et l'autre toujours sur la quatrième.

Ex. : *o bēlu Mūtegu* (Cf. ci-dessus, règle n° 3).

*giardin sciurtu
cin de parfūmū
cin de sur'igliu.*

3. — Les vers de six syllabes qui ont deux accents rythmiques, l'un sur la seconde et l'autre sur la cinquième.

Ex. : *in giurnu d'invernu
sciusciana u punente
in tēmpu d'inferru
ne s'avo scapò...*

4. — Les vers de sept syllabes qui ont soit deux, soit trois accents rythmiques dont l'un toujours sur la sixième, l'autre ou les deux autres sur une ou deux des quatre premières.

Ex. : *aîll tranchilu e pâiju*
savîru u me desîn
a l'ûmbra d'un agdîju
ûn mesu ai rumanîn.

autre ex. : *fi fastidi, t turmènt*
îi d'cî i v'a gencâ
me se tû te cuntènti
poi vive da Pasciâ.

5. — Les vers de huit syllabes ont deux accents rythmiques, l'un sur la troisième syllabe et l'autre sur la septième.

Ex. : *Una vota San Martin*
se n'andava per camîn
scîâ 'n cavâlu belu giâncu
cu n'fa soa spâca au fîncu.

6. — Les vers de neuf syllabes ont trois ou quatre accents rythmiques. On doit toujours accentuer la huitième syllabe, les deux ou trois autres accents tombent conformément au schéma suivant.

1	2	3	4	5	6	7	8	
	2			5			8	a
1			4				8	b
1		3		5			8	c
1		3			6		8	d
	2		4		6		8	e

Ex. : *e tî che 'nte Përba d'u câmpu* a
ai scursi 'anêlu încantâu a

Ex. : *N'è pa da dl ch'în Munégâscu* b
se posce scrîve selû u capêlu : e
«min sun ru Splritu fantâscu b
che sâgu, dêrsu, crêu e stêlu e

Ex. : *dâme dârca... cârche tuckêtu* c
cuma tû ru darissi... a ûn cân d

7. — Les vers de dix syllabes ont trois accents rythmiques, le premier sur la troisième syllabe, le second sur la sixième et le troisième sur la neuvième.

Ex. : *O brav'omi che stè a gardâ*
nun vedi ch'û batêlu cian'ra.

8. — Les vers « Catulliens » ont également dix syllabes. Ils sont constitués par deux vers de cinq syllabes juxtaposés. (Voir N° 2).

Ex. : *Aufa, alîa, versu Levante*
l'âria tremoîa, cuma che caste
semiglia de sente 'na vuja fina
che d'ighe ûn sarmu de matîuna

9. — Les vers de onze syllabes ont deux accents rythmiques, l'un sur la quatrième ou la sixième syllabe, l'autre obligatoire sur la dixième.

Ex. : *Versu u Trecentu dopu Gesù Cristu*
Mónegu era ün picenín païse
ma u so aspètu lonzi d'esse cristu
ün mesu d'è muntagne ün pocu grise...

10. — Les vers « Alexandrins » sont constitués de deux vers de sept syllabes juxtaposées. (Voir N° 4). (1)

Ex. : *Suta d'i aurivèi d'u custà de Burdina*
de züveni balavu áu son de 'na giurgina...

Il y a aussi des vers libres. Ce sont, en général, des vers rimés, groupés et disposés selon la forme exigée par le genre de poème que choisit, à son goût, le poète. Souvent, en effet, le poète associe dans un même poème des vers de mesure inégale et de rythmes variés, tout en respectant les règles de la métrique. La liberté, dans ce cas, a trait au groupement des vers et non à leur structure. Pris séparément, ces vers présentent une structure absolument régulière; ensemble, ils donnent lieu à des combinaisons rythmiques. On les emploie souvent pour donner plus de sonorité à l'expression poétique, selon le conseil de Boileau :

« Ayez pour la cadence une oreille sévère... »

Voici quelques strophes en vers libres où le rythme donne à l'expression une telle musicalité.

Bèli tèmpi d'i campagna
S'em' invidie, ni mardagne,
Tür i in pólje travayéras
Senzà sou tütt cantavus
Un mitán de cráv' e fée
Sói de spíritu e d'idée
U pais' era càrgu d'aurivèi
Sciuriv'i citunèi e 'i limunèt

Se respiráv', a vuluntà,
Un ária pür, e pursumà :
D'a pertiit' grán cunfèr de fist' e chitáre
E cüma músicánt 'augèl' e cigáre

Cun mènu sapiènça
Cun ciú de cunsciènça
Serrai l'ün cüntro l'áutru
Godévamu d'incántu
D'üna natura sà de poesia

(1) Ces règles de métrique et les exemples qui les accompagnent, nous les devons à l'aimable obligeance de Monsieur Louis NOYART.

*D'un mǎndu vivǎnd' in bon armonia !
 E niǎl, cun unestitǎ,
 Utǎn che simplicitǎ,
 Cui' na grǎnde servi
 Cantǎvamu l' amǎ... !
 Cǔntǎvamu, sciǎ i di,
 I priǎgeti d'avegnǎ
 Nostra dot', a ciǎ segǔra,
 Era nostra zuventǎra !
 Un chǎ tǎneru per aimǎ
 De bǎt brassl per travayǎ !
 Et pǎi pensǎ ch'ǔn grǎn' devǎ ne dito
 Che, nǔi tambǎn, ne fo transmǎt' a vita :
 Ciǎ vǎghu, e ciǎ sǎntu,
 Ch'ǎra u bǎlu tǎmpu... !*

Mar. CURTE.

Extraits de : « *Piam'ufrescu* ».

TRADUCTION

O, heureux temps des campagnes
 Où les hommes, leurs compagnes,
 Et le frère et la sœur
 Par l'esprit, par le cœur,
 Unis, en paix travaillaient,

La bergère chantait
 Quand le troupeau paissait.

Les oliviers en nombre
 Protégeaient de leur ombre
 Le citronnier et l'oranger
 Qu'admirait l'hôte étranger.

On respirait à volonté
 Un air pur et parfumé
 C'était partout un grand concert de fifres et de guitares
 Dont les musiciens étaient : oiseaux et cigales.

Avec moins de sagesse
 Et plus de conscience
 L'un et l'autre unis
 Nous jouissions éblouis
 D'une nature resplendissante de poésie
 D'un monde qui vivait en bonne harmonie.
 Et, avec honnêteté,
 Autant qu'avec simplicité,

Avec ferveur toujours,
Nous chantions l'amour.

Nous comptions sur les doigts
Les projets d'avenir
Notre dot la plus sûre
Était notre jeunesse.
Un cœur tendre pour aimer
Des bras vigoureux pour travailler !
Et cela nous faisait penser au devoir glorieux
De transmettre, à notre tour, la flamme de la vie, don puissant
Plus j'avance en âge et plus je sens [des cieux.
Que c'était bien alors : l'heureux temps.



*Nim vrenàu me mete iint' u me tortu
Me sun remestu a fà u mortu !...*

*Murificòu
Citi che stunàu
Me sun stremàu
Briant' u me iràu !...*

Mar. CURTI
Muassli « Sandri vun »

TRADUCTION

Ne voulant pas me mettre dans le tort,
J'ai recommencé à faire le mort.

Mortifié,
Plus qu'étonné
Dans mon trou
Je suis rentré.



.....
*Ra graniglia fu trova propi belu,
Fu piglia per mudelu
e he sòta řu grilu
d'esse cum'itu.
Sciti u còu ciama i vejìn e se fa agiuntè
per se ienscè e, aumentà de tågìa.
E ienscia e silscia, e daghe e pà travàgìa,
e, a força de fà,
.....r a graniglia è crepà !*

LOUIS NOTARI.
« Bühliche Monegasche ».
IX. A Graniglia e u Bè.

TRADUCTION

.....
 La grenouille le trouve vraiment beau;
 elle le prend pour modèle
 et la fantaisie lui vient
 de se faire semblable à lui.
 Aussitôt elle appelle les voisins et se fait aider
 pour s'enfler et augmenter de taille.
 Et enfle et souffle et vas-y et travaille,
 et, à force de faire,
 la grenouille creva !



Il y a, enfin des vers blancs. Ce sont des vers qui ne riment pas entre eux mais où le rythme supplée alors à l'absence de la rime. Leur emploi est très fréquent. Ce sont ceux qui se rapprochent le plus des vers métriques grecs et latins.

Comme ces derniers, ils rendent admirablement les sonorités de l'harmonie imitative.

Prononcés avec l'accentuation rythmique qu'exige la langue latine, par leur musicalité, ces vers de Virgile donnent assurément à l'image une forme plus vivante :

Majoresque cadens albis de montibus umbra.

VIRGILE, *Bucoliques*. — I — Vs. 84.

Qui ne voit point les ombres descendre graduellement du sommet des montagnes?

Atque omnem ondatum flamma crepitante cremant

VIRGILE, *Enéide*, Livre VII, Vs. 74.

Qui n'entend point le crépitement de la flamme?

Quarripedante pulvrem sonitu quatit ungula compum.

VIRGILE, *Enéide*, Livre VIII, Vs. 596.

Qui n'entend point les pas cadencés des chevaux?

Il en est de même de ce vers d'Homère :

τορία δὲ ὄπην

τριχθὶ τε χαί τετραχθὶ δισσυχτρὶ τε ἐνέμοιο

Odyssée, Chant IX, Vs. 70-71.

Et la violence du vent leur fendit les voiles en trois ou quatre morceaux.

La fable ci-dessous est écrite entièrement en vers blancs. Les modulations rythmiques seules suffisent pour faire ressortir toute la richesse des vers :

*Una munina ün mesu a d'autre bèstie,
 ùche, pintade, dinde e còi e porchi,
 fava figura d'un gran persunage.
 « E cosa fagu aiçl? ...gh'à ditu ün gürnu,
 ri omi sun mei parl e non vui ùtri ...!
 Ma ün lapinotu gh'à respusu : « Nèscia,
 se ün mesu aè bèstie te semigli ün omu,
 ün mesu ai omi nun si ch'ùta bèsta f...*

LOUIS NOTARI.

« *Bil'ighe Munegasche* ».

LII. *A Munina e u Lapinotu.*

TRADUCTION

Un singe au milieu d'autres bêtes,
 Oies, pintades, dindons, chiens et pourceaux,
 faisait figure de grand personnage.
 « Et que fais-je là, leur dit-il un jour,
 les hommes sont mes pareils et non vous autres ! »
 Mais un petit lapin lui répondit : « Nigaud,
 si au milieu des bêtes tu ressembles à un homme,
 au milieu des hommes tu n'es qu'une bête !... »

« *Le Singe et le petit lapin* ».

* * *

En monégasque, lorsque l'accentuation rythmique est bien marquée, elle permet, en quelque sorte, de scander les vers à la manière latine. Nous insistons sur ce point, car la rime, dans notre poésie dialectale, ne présente, à vrai dire, qu'un intérêt secondaire. N'est-ce pas, en effet, un heureux choix de sonorités qui donnent aux vers la plénitude de leur valeur poétique? En poésie la justesse des idées et la propriété des termes ne suffisent pas à traduire adéquatement les émotions de l'âme. Ce qui caractérise un vrai poète et le distingue toujours d'un simple rimeur est, sans conteste, le sens musical de l'expression joint à l'intention ou à la délicatesse de sentiment.

Les strophes que nous citons, extraites de deux pièces de genre différent, font suffisamment ressortir, ce nous semble, la puissance rythmique de notre idiome national.

Voici en exemple une strophe tirée de « *Santa Devota* » de Mar. CURTI où la puissance du rythme, particulièrement au troisième vers, donne à l'image un relief saisissant.

*Tüt au longu d'a nate, `na nate senza fin
 U poveru batètu, matu cum' ün der fin,
 Munta, cara, remunta, sàuta, bundisce. crola
 Scia d'üna marina fola.*

TRADUCTION

Pendant toute une nuit, nuit terrible et sans fin
 Le malheureux bateau aussi fou qu'un dauphin
 Descend, monte, remonte, émerge sur la lame,
 S'enfonce, rebondit et ravive sa flamme.

Cette traduction que nous donnons avec l'autorisation de l'auteur, ne rend assurément pas le même effet.

* *

Voici un autre exemple tiré de « *O belu Mìnegu* » de Louis NOTARI où le rythme donne à l'action une grâce toute printanière (1).

.....
*Davu u bensid ri aurivèl,
 ma i tòi giardin de limunèt
 davu travéglu e pan a tùsi,
 sempre crüverti de sciùre e früit
 ch'è màire-gran, è done, è figlie
 cügliu lèste cuma d'abéllie
 ün mesu ai ridi, ün mesu ai canti,
 ün mesu a gioia d'i cheti festanti.*

TRADUCTION

Les oliviers donnaient le bien-être,
 mais tes jardins de citronniers,
 donnaient du travail et du pain à tous,
 toujours couverts de fleurs et de fruits
 que les grands-mères, les femmes, les fillettes
 cueillaient lestes comme des abeilles
 au milieu des rires, au milieu des chants,
 au milieu de la joie des cœurs en fête.

Cette traduction que nous donnons avec l'autorisation de l'auteur ne donne de la scène qu'une image incomplète.

(1) Voir : Louis NOTARI « *Bilügher Mìnegariche* », page 219.



Voici la vivante image que Monsieur Louis CANIS met devant les yeux du lecteur avec la gracieuse poésie suivante : « *A bela monégasca* ».

SE CUNUSCESSI A ME NINUN

*Se cunuscessi a me' Ninun,
me' namurà e me' passiuu,
gh'avessi a meme devuciun,
...se cunuscessi a me' Ninun !*

*Bela, frisd cuma 'n mutun,
d'inaucenza d'ün pupuz,
à sempre ün büca 'na cançun...
...se cunuscessi a me' Ninun !*

*A l'alga va cv' so glarun
de tüti fà l'amiraçion,
e gh'è ciü d'ün belu garçun
che fà de l'æyu a me' Ninun.*

*Ma se per casu ün pulissun
ghe piglia o taglio d'a scundun
ghe scap'aturo u trun de nun
e te ghe manda ün passissun !*

*Tüta sciureto d' 'no staglun..
ma min. a tortu o a ragiun,
sera e marin, s'ens'eceçion,
carignu a me' bela Ninun.*

*Qandu se fácia ó u magur..
e per avè u so pardun
ün baiju meme u ciü picior
me rende è grácie de Ninun...*

*Vui fusi principu o barun,
avessi poco, avessi prun,
ve venderessi.....u cabanun...
per ün turisçu de Ninun.....*

LOUIS CANIS.

TRADUCTION

MA JOLIE NINON

Si vous connaissiez ma jolie Ninon
 Objet secret de ma grande passion
 Vous auriez, pour elle, même dévotion
 Si vous connaissiez ma jolie Ninon.

Belle, frisée comme un mouton,
 Elle a la candeur d'un poupon
 Et sur ses lèvres une chanson
 Si vous connaissiez ma jolie Ninon.

Avec sa cruche, à la fontaine,
 Elle est charmante, un peu hautaine
 Pourtant plus d'un joli gargon
 Cligne de l'œil à ma Ninon.

Si par hasard un polisson
 En carcheno ou sans façon
 Lui prend la taille... elle se révolte
 Et le gifle soudain d'une main désinvolte.

Chaque fleuriste a sa saison
 Mais ai-je tort ou bien raison
 Soir et matin, sans exception,
 Je fais la cour à ma Ninon.

J'ai le cœur gros quand elle se fâche
 Et mon angoisse n'a plus de relâche
 Mais un baiser tendre et mignon
 Me réconcilie avec Ninon.

Seriez-vous prince ou bien baron
 Seriez-vous riche, seriez-vous pauvre
 Vous vendriez votre cabanon
 Pour un sourire de Ninon.

Cette petite pièce est un exemple de poésie monosyllabe. Écrite dans un style alourdi et bien cadencé, elle n'a rien de monotone.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Bibliographie	VII
Note	VIII
Abréviations	IX
Introduction	X

PREMIÈRE PARTIE

Chap.	I. — <i>Orthographe et prononciation</i>	1
»	II. — <i>L'article</i>	8
»	III. — <i>Le nom</i>	12
»	IV. — <i>L'Adjectif</i>	21
»	V. — <i>Les Pronoms</i>	29
»	VI. — <i>Le Verbe</i>	37
»	VII. — <i>L'Adverbe</i>	77
»	VIII. — <i>La Préposition</i>	80
»	IX. — <i>La Conjonction</i>	81
»	X. — <i>L'Interjection</i>	82

DEUXIÈME PARTIE

	La Syntaxe - Notions préliminaires	87
Chap.	I. — Les Mots - L'Article	88
	— Le Substantif	88
	— L'Adjectif	89
	— Le Pronom	90
	— Le Verbe	91
	— La Préposition	92
	— L'Adverbe	93
Chap.	II. — Les Compléments	94
»	III. — Concordance des temps	97
»	IV. — Les Propositions	101
	<i>Idiotismes</i>	103
	<i>La Versification</i>	105

